49e ANNÉE. — N° 17.103
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies	9 »	17 f.	32 f.
Etranger	10	20 f.	40 f.

10 c. le numéro

La Petite Gironde

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

MERCREDI 30 AVRIL 1919
SAINT EUTROPE
SOLEIL : lever 5h56 ; coucher 8h4
LUNE : nouvelle le 30 ; P. Q. le 6

DE BUCAREST A BORDEAUX
PAR LE 45e PARALLÈLE

On souhaite depuis longtemps, à Bordeaux améliorer les relations par chemin de fer avec Lyon, l'est de la France, la Suisse et l'Europe centrale. Ces projets, d'abord étudiés, ne dépassaient pas Lyon, que relie à Bordeaux une ligne insuffisante, à voie unique sur un notable parcours; de Lyon, l'on s'avançait jusqu'à Genève; mais, avant la guerre, on n'avait pas prévu plus loin. Depuis, les préoccupations économiques se sont agrandies aux proportions mêmes de la lutte mondiale. A Bordeaux, en particulier, on a compris l'importance des communications Suisse-Océan et l'on a, par delà la Suisse, visé l'Italie, les pays danubiens, la Russie méridionale : le 45e parallèle (Bordeaux-Odessa) est apparu comme un trait d'union nécessaire entre notre port, ouvert sur les deux Amériques, et les régions orientales du vieux continent.

En octobre dernier, la « Semaine de l'Amérique latine » venue à Bordeaux entendit sur ce sujet du 45e parallèle des rapports présentés par M. Géo Gérald, député, ainsi que par le signataire du présent article. Les événements qui se sont depuis lors précipités nous ont engagés à passer sans tarder aux réalisations. Pendant la Conférence de la paix, de nombreux techniciens de tous les pays alliés sont rassemblés à Paris; il est aisé de gagner beaucoup de temps ainsi; notre ministère des transports a donc résolu de mettre en œuvre, sans plus tarder, une politique interalliée de chemins de fer; sous la direction pressante de M. Claveille et du général Gassouin, il prépare un programme coordonné de trains internationaux en correspondance avec la victoire de l'Entente, un nouvel Orient-Express en est le début.

Les mouvements bolchevistes de Hongrie n'ont pas permis de continuer l'expérience d'un train Paris-Roumanie dont Budapest marquait une étape; l'Orient-Express auquel nous nous sommes arrêtés gagne Trieste, de Paris, par le Simplon et Milan; à partir de cette ville, où le rejoint l'express venu de Bordeaux par Lyon et Turin, il se confond avec la ligne du 45e parallèle; il atteint Bucarest par Lioubliana (Laybach), Zagreb (Agram) et de là par Szégedin et Temesvar, en territoires turc-hongrois, en attendant que de Zagreb, par la capitale serbe de Belgrade (où déjà parvient une des rames du service), une jonction directe soit établie entre la Serbie et la Roumanie. En dix jours, au prix d'un travail assidu en conférence interalliée, du 15 au 25 mars dernier, le projet a été aligné : un premier train-pilote était acheminé le 15 avril de Paris sur Bucarest.

Précisément alors, S. M. la reine de Roumanie se trouvait à Paris, prête à rentrer dans son royaume. Femme supérieure, que distinguent des qualités exceptionnelles d'intuition vive et de prompte décision, nièce et pour ainsi dire continuatrice du grand Européen que fut Edouard VII, elle apprécia tout de suite l'intérêt interallié du nouvel Orient-Express dont on lui soumettait le plan; avec la plus parfaite bonne grâce elle accepta de l'inaugurer elle-même pour son voyage de retour. Elle n'y mettait qu'une condition : que l'on ajoutât à ses wagons de luxe quelques fourgons de ravitaillement pour ses hôpitaux et pour ses pauvres. On pense avec quel empressement il fut déféré à ce généreux désir. Une mission fut désignée pour accompagner jusqu'à Bucarest S. M. la Reine, et voilà comment, le 16 avril, nous sommes partis de Paris pour la Roumanie.

Le voyage n'alla point sans quelques péripéties : un tamponnement près de Trieste; le train était si nouveau que tout n'était pas encore parfaitement réglé sur son passage; des inondations près de Zagreb, qui nous ont contraints à un itinéraire imprévu; une entrevue de la reine avec le prince de Serbie nous a fait descendre d'abord sur Belgrade et nous a permis ensuite l'admirable descente du Danube en vapeur par les Portes-de-Fer, tandis que le train, dévié par le nord, venait attendre la reine au sortir de ce défilé, sur le seuil du territoire roumain. Là, nous avons été témoins d'ovations populaires enthousiastes; de loin en loin, des pelotons de poilus français, employés aux transports militaires, s'y associaient en présentant les armes.

De Bucarest, après un très bref séjour, nous avons regagné la France. J'ai, pour ma part, tenu à me rendre compte de la marche exacte du train jusqu'à Bordeaux. Pour des raisons multiples, qu'il ne m'est pas loisible de développer ici, l'horaire n'est pas impeccable encore à l'est de Trieste, comme il l'est déjà plus à l'ouest; partis de Bucarest mardi à 9 h. 30, nous arrivons à Trieste le jeudi matin à onze heures, avec quatre heures de retard; l'Orient-Express, dont le départ de cette ville est fixé à huit heures, n'avait pu nous attendre; il a donc fallu demeurer une journée à Trieste, ce qui est aujourd'hui extrêmement intéressant; on y retrouve même des Bordelais. Le vendredi matin, à huit heures précises, je quittais Trieste pour Bordeaux, dans un wagon direct qui est détaché à Milan du Simplon Orient-Express et suit aussitôt, par Turin et Lyon, avec l'express correspondant: le lendemain samedi, à vingt et une heures, je débarquais en gare de La Bastide... Ces trains sont quotidiens; il est donc acquis que le 45e parallèle n'est pas demeuré à l'état de vœu.

Empressons-nous de profiter de ces facilités nouvelles pour préparer de belles et fructueuses affaires avec ces pays de l'Europe centrale où partout on aime, on attend la France; ce sont, pour ne rien dire du pittoresque, contrées merveilleusement riches, bois et mines de la Slovénie et de la Croatie, bétail et grains des plaines danubiennes, champs pétrolifères de la Roumanie; l'Italie du nord, avec ses mûriers et ses rizières, annonce les transitions; l'on salue au passage, à Lossato, à Peschiera, à Vérone, les souvenirs de l'héroïsme français, mêlés déjà naguère aux premiers bruissements de l'émancipation. Là-bas, aujourd'hui, quelques soldats français, disséminés dans des commissions de gare, font circuler nos trains, expression sensible de notre pensée : que Bordeaux, Limoges, Lyon, que toutes nos villes d'industrie et de commerce, dont l'activité peut confluer dans le courant du 45e parallèle, saisissent l'occasion qui s'offre d'apporter à nos soldats vainqueurs l'hommage d'un autre effort national.

Henri LORIN.

LA FÊTE DU TRAVAIL

A la différence des années précédentes, où la célébration du 1er Mai avait fréquemment l'allure d'une sorte de protestation collective à tendances révolutionnaires, elle aura cette année le caractère qui peut être le sien : celui d'une fête. Le monde des travailleurs célèbre, en effet, la consécration officielle et légale de la journée de huit heures.

Il fêtera également le progrès mirifique accompli par l'idée syndicale en quelques mois, progrès tel que « la loi syndicale, disait récemment M. Charles Chaumet, sera demain la loi générale ». Il s'adressait, ce disant, non pas à des ouvriers, dont les organisations répondent depuis longtemps déjà aux besoins de leur action collective, mais à quelques centaines d'employés de commerce, étonnés pour la plupart d'entendre tomber des lèvres de l'ancien ministre ces mots, qui naguère encore eussent semblé inquiétants.

Les difficultés grandissantes de la vie ont fait apparaître aux yeux de tous la nécessité de demander à l'action combinée sur le terrain légal ce qui était malaisément accordé à l'effort individuel : une juste amélioration des conditions du travail. Des catégories de citoyens paisibles, jusqu'ici rebelles à l'idée syndicale, y sont venues naturellement. Des classes de salariés dont on ne saurait soupçonner le bon esprit, les universitaires par exemple, constituent des groupements corporatifs. M. Lebureau lui-même, ce prototype du citoyen paisible et satisfait, quitte son rond-de-cuir, ô prodige ! et le voici qui, les bésicles sur le front et la came en avant, se rallie à l'organisme central.

Les employés du commerce et de l'industrie, qui, dans une ville comme la nôtre, forment la majorité des salariés, sont peut-être ceux dont une organisation syndicale très forte et très unie eût le mieux servi les intérêts. Comment sont-ils venus si tard ? Timidité ? Peut-être; mais aussi difficultés de réalisation que ne connaissaient point leurs camarades ouvriers.

La qualité d'ouvrier semble facile à définir, quel que soit son métier. Mais qu'est-ce qu'un employé ? Où commence, où finit cette catégorie de salariés ? Faut-il y comprendre tout le personnel d'un bureau, depuis le garçon qui époussète les comptoirs, jusqu'au fondé de pouvoir qui signe le courrier du patron ? Le second, souvent lié par contrat et intéressé aux bénéfices, peut-il se solidariser avec le premier ?

Problème délicat, qui seul a retardé la marche du mouvement syndical parmi les employés de commerce.

Mais voici la guerre, particulièrement dure à la classe moyenne, qui n'a pas connu les sursis ou les privilèges dont bénéficiaient certains. Privés pendant quatre ans de tous leurs moyens d'existence, les employés qui en reviennent se trouvent en présence d'une situation de beaucoup inférieure à celle de leurs camarades ouvriers, dont la plupart des revendications ont été justement satisfaites. Leurs salaires sont moins élevés de beaucoup, leurs besoins plus grands. Le petit commis et le chef de bureau souffrent proportionnellement de cette situation anormale : le premier beaucoup, le second moins. Mais un fait est acquis pour la première fois peut-être, depuis qu'ils travaillent ensemble; ils constatent soudain que, tout en étant très loin l'un de l'autre sur l'échelle des salaires, ils ont cependant les mêmes intérêts essentiels, et qu'ils ne peuvent que gagner à les associer.

Le mouvement syndical en a reçu une impulsion qu'il n'aurait jamais connue. Des adhésions arrivent nombreuses dans les groupements déjà existants. D'autres se constituent dans toute la France, et Bordeaux ne reste pas en arrière. Il faut que cet élan atteigne le but sans violence aucune, par la force de la persuasion.

Les employés de commerce, de banque et d'industrie, s'ils célèbrent eux aussi la fête du travail, marquent par là qu'elle ne saurait être monopolisée par une seule catégorie de citoyens. Le travail des uns n'apparaît pas moins digne que celui des autres. Que le 1er Mai soit donc la fête du travail, mais du travail de tous les travailleurs, sans distinction !

LES TRAVAILLEURS DE LA MARINE DE L'ETAT

Toulon, 28 avril. — La Fédération des travailleurs de la marine de l'Etat informe le Syndicat des autres ports qu'elle participera à toutes les manifestations des ouvriers des arsenaux à l'occasion du 1er mai. La Fédération invite tous les ports à agir de même, en conformité des décisions prises par le dernier comité national de la C. G. T.

DANS LES ETABLISSEMENTS MILITAIRES

Paris, 28 avril. — M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat de la guerre, adresse aux généraux commandant les régions la circulaire suivante :

« Conformément au précédent établi depuis plusieurs années, notamment pour le 1er mai 1914, les ouvriers, ouvrières et employés des établissements et services de la guerre qui le demanderont pourront prendre un jour de repos le 1er mai 1919.

» Cette journée de congé sera, à leur choix, ou imputée sur la durée du congé annuel payé auquel ils ont droit ou décomptée de leurs salaires ou traitement, mais, dans tous les cas, les allocations pour charge de famille et les indemnités de cherté de vie seront payées aux intéressés dans la limite où celles-ci leur sont attribuées normalement.

» Pour ceux qui désireront travailler, les établissements seront ouverts et les services fonctionneront comme d'habitude. »

LES ELECTRICIENS DE PARIS CHOMERONT

Paris, 28 avril. — Le comité fédéral de la section des forces motrices décide que le chômage doit être complet le 1er mai pour les productions électriques et parties similaires, à savoir : les ajusteurs et monteurs électriciens, bobiniers, électriciens de théâtre, ouvriers et ouvrières des câbles électriques, de lampes électriques et accumulateurs électriques.

Dans les usines de production d'énergie électrique, Compagnie parisienne de distribution d'électricité et usines de la banlieue parisienne et usines de province adhérentes à la section des forces motrices : chômage complet pour tous les services extérieurs, canalisation, compteurs, abonnés, service d'atelier, des usines, etc.

Pour le personnel dit de roulement (chauffeurs, mécaniciens, électriciens) : manifestation de deux heures consécutives par la baisse de pression et la non-distribution de courant.

APPEL DE BIDEGARRAY AUX CHEMINOTS

Paris, 29 avril. — Au nom de la Fédération nationale, M. Bidegarray adresse aux cheminots l'appel suivant :

« Vous allez cette année plus effectivement que les autres fois participer avec toute la classe ouvrière à la manifestation du 1er mai. Votre geste doit avoir une grande portée en raison du rôle considérable que vous jouez dans la vie nationale. Il faut donc qu'il conserve toute la valeur que nous voulons lui donner; qu'il s'accomplisse selon les modalités arrêtées par le Conseil fédéral. En observant à la lettre les instructions qui vous ont été données, les prescriptions réglementaires de sécurité étant strictement observées par vous, le public se rendra compte de votre constante préoccupation de sauvegarder la sécurité publique.

» Ceci fait, vous pourrez, avec l'ensemble de la classe ouvrière organisée, manifester et revendiquer fermement votre désir d'émancipation et d'affranchissement. Vive le prolétariat organisé nationalement et internationalement ! »

CONGRES DES CHEMINOTS DE L'ETAT

Laval, 29 avril. — Le Congrès des cheminots de l'Etat s'est terminé, après des débats très mouvementés, par le vote d'un ordre du jour approuvant la conduite de la C. G. T. Les vœux suivants ont été adoptés :

1° Application de la journée de huit heures dans les chemins de fer à partir du 1er mai;

2° Application d'une nouvelle échelle de traitements, avec effet rétroactif du 1er janvier 1919;

3° Dépôt dans le plus bref délai possible du projet de loi sur la nationalisation des chemins de fer.

Landru Barbe Bleue

LA DISPARITION DE Mme BENOIST

Paris, 29 avril. — Nous avons parlé hier de la disparition de Mme Félicie Benoist, dont le corps aurait été retrouvé aux environs d'Arles. Le juge d'instruction a expédié d'autres commissions rogatoires à Tarascon et à Marseille pour faire effectuer des recherches et obtenir des renseignements au sujet de Mme Benoist.

Mme Benoist est née à Royan; elle avait trente-neuf ans. Nous avons dit que Landru a déclaré qu'il ne connaissait pas Mme Benoist, et que jamais il n'avait mis les pieds dans le Midi. Sur ce dernier point, Landru est pris en flagrant délit de mensonge. En effet, l'une des disparues, Mme Colomb, entretenait des relations d'amitié avec Mme Goujon, qui tient un café rue Montmartre, 19.

Après avoir fait la connaissance de Landru sous le nom de Cuchet, elle présenta celui-ci à cette dame. Peu de jours après, elle fit chez Mme Goujon l'emplette d'une bouteille de liqueur, mais ne paya point. Elle devait revenir. Les jours passèrent.

A la fin de décembre 1916, un soldat se présenta chez Mme Goujon, lui remit la bouteille de liqueur, lui disant qu'il venait de la part de M. et Mme Cuchet, dont il avait fait la connaissance à table d'hôte à Avignon. Comme il avait dit aller à Paris, M. et Mme Cuchet l'avaient chargé de rapporter la bouteille à Mme Goujon, et de lui payer la liqueur. Mme Goujon demanda avec insistance des nouvelles de son amie, et le militaire lui dit : « Elle va très bien. Ils ne s'en font pas tous les deux. Il faut voir ça : bonne table, belles toilettes et promenades en auto. »

Le militaire, qui paraissait gêné par les questions précises de Mme Goujon, ramassa la monnaie et partit rapidement. Le signalement de cet homme fourni par la commerçante se rapproche de celui d'un autre militaire qui apporta un jour des fleurs à la sœur de Mme Colomb et laissa le bouquet chez la concierge, disant que Mme Colomb allait très bien.

Quel est ce mystérieux soldat qui faisait les commissions de Landru, et pourquoi a-t-il parlé d'Avignon, où se serait rendue depuis Mme Benoist, la nouvelle disparue ?

Me DE MORO-GIAFFERI DEFENSEUR

Paris, 29 avril. — Landru avait pressenti Me de Moro-Giafferi en lui demandant de prendre sa défense. L'avocat a accepté.

LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE

Kiao-Tchéou et le Chantoung au Japon

LA QUESTION DES PRISONNIERS ALLEMANDS

Paris, 29 avril. — Le conseil des trois chefs de gouvernement s'est occupé de nouveau hier de la question de Kiao-Tchéou et des revendications japonaises. Aucun délégué du Japon n'assistait à cette délibération, mais le baron Makino et le vicomte Chinda se seraient rencontrés dans la matinée avec M. Wilson, le colonel House et lord Cecil, afin d'étudier un compromis. Ce compromis serait le suivant :

L'Allemagne devrait renoncer à ses droits sur Kiao-Tchéou et le Chantoung en faveur du Japon. Celui-ci se chargerait de négocier ensuite directement avec la Chine, après avoir fait connaître aux gouvernements alliés et associés le sens général de l'arrangement qu'il entend proposer au gouvernement chinois.

La libération des prisonniers allemands

Paris, 29 avril. — La question des prisonniers allemands a été résolue discrètement samedi par le conseil des ministres des affaires étrangères. Les Allemands seront libérés après la signature de la paix, au fur et à mesure que l'Allemagne fournira la main-d'œuvre civile nécessaire pour la réparation des dommages qu'elle a fait subir à la Belgique et au nord de la France.

L'arrivée des délégués allemands a Versailles

Versailles, 28 avril. — La seconde partie de la délégation allemande qui doit prendre part aux préliminaires de paix est arrivée aujourd'hui. Pour dérouter toute curiosité, c'est dans la petite gare de Vaucresson que la délégation a débarqué. Le train est entré en gare à 21 h. 25.

On remarquait sur le quai : M. Chaleil, préfet de Seine-et-Oise; le lieutenant-colonel Henry, Oudaille, commissaire spécial chargé de diriger le service d'ordre à Versailles, et trois officiers interprètes. Avec eux se trouvaient deux Allemands, MM. Whalter, inspecteur principal des P. T. T. et Propp, secrétaire.

Dix-huit voitures automobiles, quatre autobus et cinq camions du train des équipages étaient rangés devant la gare. Le service d'ordre était fait par cinquante gendarmes et quelques inspecteurs de la Sureté générale.

Les habitants de Vaucresson, attirés par le passage des voitures, se massaient sur la place devant la gare.

Dès l'arrivée du train, M. de Keller, conseiller d'ambassade, chef de cette seconde partie de la délégation, descendait de son wagon accompagné du commandant Bourgeois, des chasseurs à pied, qui était allé prendre la délégation à Cologne. Des instructions étaient aussitôt données par les interprètes, et les membres de la délégation gagnaient les voitures qui leur étaient désignées.

Le cortège de voitures se mettait bientôt en marche pour gagner Versailles. Là, toute la partie de la rue des Réservoirs était barrée par la gendarmerie. A l'hôtel, M. de Keller a été reçu par M. Dunker, secrétaire de la commission de ravitaillement.

La délégation comprend 87 membres dont une trentaine de femmes environ. On y remarque la commission de délimitation des armements composée du docteur de Becker, du conseiller ministériel docteur Schall et du major Botticher. Cette commission comprend en outre sept secrétaires de légation.

M. Rodolphe Brand est arrivé comme délégué de la presse. La commission la plus nombreuse, celle des affaires pour le commerce, comprend à elle seule trente-trois membres, dont seize femmes.

Il y a dans la délégation de nombreux téléphonistes et télégraphistes; un officier courrier, M. de Bismark; un médecin, le professeur Bier, et un coiffeur.

Le comte de Brokdorff-Rantzau arrivera demain à Versailles avec les autres délégués officiels.

Départ de Berlin des derniers plénipotentiaires

Berlin, 29 avril (via Bâle). — Lundi, à 3 heures 15 de l'après-midi exactement, le comte de Brockdorff-Rantzau et les plénipotentiaires ont quitté Berlin par la gare de Potsdam par un train spécial comprenant quatre wagons-lits et un wagon-salon. Le reste de la délégation est parti une demi-heure plus tard par train spécial.

L'opinion d'un délégué allemand sur le futur traité

New-York, 28 avril. — M. Leinort, délégué à la Conférence de la paix, a fait à un correspondant américain les déclarations suivantes :

« Les principales revendications ont trait à la vallée de la Sarre et aux indemnités. J'ai abandonné l'espoir d'obtenir un plébiscite pour l'Alsace et la Lorraine; je suis d'avis de laisser à la France les régions purement françaises, les autres doivent continuer à faire partie de la République allemande. La vallée de la Sarre doit être allemande. Nous devons passer des contrats avec la France pour lui donner du charbon, réparant ainsi le dommage causé par la destruction des mines de Lens, mais nous refusons d'abandonner des territoires. »

Une proclamation du maire de Versailles

Versailles, 29 avril. — A l'occasion de l'arrivée des délégations allemandes, M. Henry Simon, maire, a adressé la proclamation suivante à la population :

« Les Conférences de la paix et, sauf imprévu, la signature du traité, vont avoir lieu à Versailles. La population versaillaise, qui ne peut oublier 1871, éprouvera une légitime fierté de ce grand événement historique. Elle l'accueillera avec l'attitude digne et calme qui convient au caractère français et à la glorieuse et juste victoire que le traité consacrera. »

Plusieurs ministres belges viennent plaider la cause de leur héroïque pays

Paris, 28 avril. — MM. de La Croix, premier ministre de Belgique; Jaspar, Renkin et Franck, ministres des affaires économiques, des chemins de fer et des colonies, arrivés de Bruxelles à la suite d'une séance du conseil des ministres, ont conféré longuement aujourd'hui avec les membres de la délégation belge à la Conférence de la paix.

La délibération a porté sur les indemnités dues à la Belgique et qui lui sont immédiatement indispensables pour entreprendre la reconstitution du pays et éviter une crise sérieuse. La situation, en effet, est devenue grave et le Parlement belge s'en montre fort ému.

C'est à raison de cette situation et pour faire un suprême effort en faveur des revendications belges que MM. Hymans, Van den Heuvel et Vandervelde ont demandé à être reçus par MM. Clemenceau, Wilson et Lloyd George.

Ils leur diront :

« La Belgique croyait avoir des droits, on l'avait comblée de promesses. Ses revendications sur le Linbourg ont été ajournées, ses droits sur la liberté de navigation sur l'Escaut ont été renvoyés aux calendes grecques; les rectifications de frontière du côté prussien, par lesquelles elle espérait trouver un moyen de négocier avec les Pays-Bas, ont été repoussées. Elle a 800.000 chômeurs, le pays est inondé de produits fabriqués, mais son industrie n'ayant plus d'outillage ni de débouchés est morte. Ses finances sont ruinées, et on lui promet en tout et pour tout jusqu'ici une quote-part sur ce premier versement de 25 milliards, dont il faudra déduire avant de le partager aux alliés 10 milliards environ pour le ravitaillement de l'Allemagne et les frais d'occupation de la rive gauche du Rhin. »

L'opposition à la Société des Nations aux Etats-Unis

New-York, 29 avril. — Les sénateurs qui font au projet de la Société des nations une opposition absolue, ont déclaré aujourd'hui que la publication du nouveau texte adopté par la Conférence de Paris ne changerait en rien leur attitude. Le leader de l'opposition, le sénateur Borah, a affirmé que les amendements apportés par la Conférence n'amèneraient point l'opposition américaine à accepter un compromis.

M. Borah va commencer une tournée de propagande dans les divers Etats afin de démontrer tous les dangers que présente la Ligue au point de vue américain.

Le sénateur Hiram Johnson a annoncé qu'il allait étudier le nouveau pacte, mais simplement au point de vue des intérêts américains qui passeraient toujours à ses yeux avant tous autres intérêts.

Le sénateur Poindexter, qui est un des principaux opposants à l'adoption du pacte, a publié la déclaration suivante :

« La situation présente de l'Italie est un cas typique qui, aux termes de la Ligue des nations, nous obligerait à intervenir pour assurer la paix. Le peuple américain ne consentira jamais à s'imposer de nouveaux impôts, à faire de nouveaux sacrifices en hommes pour prendre part à de telles querelles. Ayant mis un long délai avant de déclarer la guerre à l'Autriche, n'ayant jamais déclaré la guerre à la Turquie et à la Bulgarie, ce serait de notre part une présomption, maintenant que les alliés ont gagné la guerre, de continuer notre intervention et de prendre à charge de dicter les conditions de paix.

» L'Europe connaît de ses propres affaires plus et mieux que le colonel House ne pourrait apprendre en quarante ans. Si M. Wilson voulait bien ne plus se mêler de ces affaires et consacrer son attention à l'Amérique, il suffirait d'une semaine pour aboutir à l'établissement d'une paix juste. »

L'ARMISTICE

Le chef de l'armée américaine du Rhin

Paris, 29 avril. — Le major général Dickman, qui commande l'armée d'occupation américaine, va être remplacé à Coblentz par le lieutenant-général Hunter Liggett, dont les troupes seront en liaison avec celles du général Mangin, à droite, et du général britannique Sir Charles Ferguson, à gauche.

Le général Hunter Liggett, qui est un ami éprouvé de la France, traitera les problèmes que suscite l'occupation dans un esprit qui redonnera à la coopération franco-américaine un caractère de confiance et d'intimité complètes. Lors de l'offensive allemande de juillet, il commandait le 1er corps américain, qui faisait alors partie de l'armée Degoutte. Il montra les plus remarquables qualités stratégiques et rendit de signalés services à la 6e armée. C'est pourquoi, lorsque commença, à l'automne, l'offensive américaine en Argonne, il fut promu commandant d'armée et dirigea les opérations avec la belle vigueur qui le distingue. C'est lui qui, morceau par morceau, enleva la forêt aux Allemands et contribua à dégager toute la rive droite de la Meuse. Depuis l'armistice, il avait été adjoint au général Pershing.

Le général Dickman deviendra président d'une commission chargée d'étudier les conclusions tactiques de la guerre.

Le lieutenant-général Bullard, qui commandait la 2e armée américaine, concentrée devant Toul, avant le 11 novembre, et qui n'eut pas le temps d'intervenir en Lorraine, s'apprête à retourner aux Etats-Unis.

Ce que disent les Journaux

LA SOCIETE DES NATIONS

« Le Massacre des Innocents », c'est sous ce titre que Pertinax **(Echo de Paris)** — qui affirme que la Société des nations est morte avant d'être née — commente ce qui s'est passé hier à la Conférence plénière, titre expliqué par le massacre des amendements japonais, français, etc., qui visaient à donner au projet quelque sincérité et quelque force :

« Les victimes n'ont pas même essayé de résister; les brebis n'ont pas poussé le plus faible bêlement. »

Tout a été accepté.

« Pourquoi ce laisser-aller général ? Pourquoi cette démission universelle ? Nous n'avons jamais cru, quant à nous, à la Société des nations. Il n'en reste pas moins que le traité de paix, notamment en ce qui regarde le district de la Sarre, va la charger de devoirs qui importeront extrêmement à la sécurité de l'Europe, et qu'elle doit être capable, de ce fait, d'un minimum de vigueur. Il n'en reste pas moins que les vingt-six articles inscrits dans les préliminaires de paix seront pour nos adversaires l'occasion de toutes sortes de manœuvres. Libre au Japon et à l'Amérique du Sud de prendre leur parti d'un texte insuffisant. Nous ne pouvons faire de même. Pourquoi cet effacement total ? Pourquoi ces abdications qui ne paraissent jamais être payées de retour ? Pourquoi ces concessions unilatérales à des points de vue qui nous sont étrangers ? Pour nous rassurer, MM. Clemenceau et Pichon allèguent les fameux parchemins d'alliance qu'ils ont en portefeuille. Qu'ils doivent être beaux et complets et éloquents, ces parchemins, pour justifier semblable docilité ! »

Saint-Brice **(Journal)** regrette les conditions dans lesquelles a été voté le Pacte des nations. C'est ainsi que le véritable réquisitoire de M. Léon Bourgeois, qui souligne ce qu'il y a de hasardeux dans les fondations sur lesquelles repose l'édifice de la paix, aurait peut-être mérité au moins une tentative de réfutation :

« Il est également surprenant que personne n'ait eu la curiosité de demander des explications sur un amendement « in extremis » qui rend aux membres de la Ligue, dans certaines éventualités, leur liberté d'action. M. Léon Bourgeois a interprété cet amendement comme le rétablissement indirect du système des alliances. Ce ne serait pas une petite affaire; pourtant, il faudrait une autre chose que cette vague allusion pour remplacer les garanties réelles que nous fait perdre l'abandon des propositions françaises. »

Gustave Hervé **(la Victoire)** avoue que le pacte, comme toute œuvre humaine, est loin d'être parfait. Il est regrettable, par exemple, que n'ait pas été affirmé, comme le demandait le Japon, le principe de l'égalité des nations et des races. Autre faute :

« Il est regrettable que les Etats-Unis aient fait insérer dans le pacte la reconnaissance de la doctrine de Monroë, dont la formule « l'Amérique aux Américains » est une invitation à l'Europe et à l'Asie de ne pas mettre le nez dans les affaires d'Amérique ou (censuré).

» Quelle que soit notre confiance dans la justice de nos grands amis d'Amérique, nous aurions préféré qu'on ne fît pas un compartiment spécial dans la Société des nations pour les choses américaines, ainsi soustraites au contrôle du reste de la Société. »

Le pacte présente la doctrine de Monroë comme de nature à assurer le maintien de la paix. M. Charles Maurras **(l'Action française)** est sceptique :

« Nous ne croirons cela que quand nous aurons vu dans l'histoire et dans la géographie que la doctrine de Monroë ne cause pas de guerre. Or, elle en a causé au moins une, il y a à peine vingt ans, non seulement interrégionale mais intercontinentale, puisque c'était entre Washington et Madrid ! Rien ne prouve qu'un tel malheur ne doive pas recommencer. Pourquoi demander aux hommes pensants d'admettre ainsi un fait dénué de preuves et sur lequel la preuve du contraire n'est que trop facile ? »

M. d'Aral **(Gaulois)** ne méconnaît pas qqe le seul fait que la Société des nations soit devenue un être viable, bien qu'imparfaitement constitué, représente déjà un progrès remarquable. Toutefois :

« On ne peut s'empêcher de penser, lorsqu'on s'aperçoit combien il est difficile de régler à la satisfaction de tous le premier incident qui surgit entre alliés, je veux parler de l'affaire de Fiume, et surtout lorsqu'on observe les passions qu'il déchaîne, on ne peut s'empêcher de songer à la vanité de cette législation nouvelle, qui décrète que les peuples devront se soumettre à la sentence d'un arbitrage ou d'une cour suprême des nations. »

ON BACLE

Le **Matin** critique avec force la manière dont le conseil des Quatre — réduit à un conseil des Trois — « bâcle » la fin de ses travaux. Le premier résultat, c'est que beaucoup de nos alliés sont pleins d'amertume :

« Brockdorff-Rantzau roule vers Versailles. Jamais, dans les rêves les plus hardis qu'il a pu faire depuis l'armistice du 11 novembre, le ministre allemand n'avait escompté pareille aubaine.

» On trouverait à peine une puissance, à part les Etats-Unis et l'Angleterre, qui se déclare satisfaite; et pour la Grande-Bretagne, il faut attendre l'effet que produira l'annonce que la totalité des frais de la guerre demeure à la charge du pays. A force d'osciller entre deux politiques : celle de la conciliation, prônée par M. Wilson, et celle des sécurités, réclamée par les nations européennes, on en est arrivé à prendre une position qui ne donne satisfaction à aucune des deux thèses. Les derniers travaux de la Conférence se précipitent avec une hâte qui serait risible si elle n'était lamentable. La fin de ces solennelles assises, qui devaient fonder la paix du monde, ressemble à ces séances de nuit du 31 décembre, où l'on a coutume dans le Parlement de boucler fiévreusement les budgets.

» Quand on se permet d'exprimer quelque inquiétude patriotique devant les hommes qui revendiquent la responsabilité du traité de paix, ils ont une réponse, toujours la même : « Tout cela est peut-être vrai, » mais nous aurons l'alliance ! » En vérité, nous n'avions jamais pensé qu'il fallût faire tant de sacrifices et courir tant de dangers pour arriver à proclamer qu'en cas d'agression de l'Allemagne les Anglais et les Américains, nos fidèles alliés de la grande guerre, seraient de nouveau à nos côtés. Cela allait de soi. »

(Voir en deuxième page le Pacte de la Société des Nations)

L'INCIDENT ITALIEN

Manifestations de la municipalité ROMAINE

DECLARATIONS DU ROI

Rome, 29 avril. — Convoqué par le maire, le peuple de Rome s'est rendu au Capitole. Le prince Colonna a ouvert la séance du Conseil municipal et a lu l'ordre du jour suivant :

« Le peuple de Rome, prenant acte de la volonté libre, légitime et concrète de Fiume de s'unir à l'Italie, réclame l'annexion des territoires visés par le pacte de Londres, rappelant au gouvernement le devoir de libérer aussi les autres villes italiennes qui ne sont pas encore libérées, notamment Spalato. »

Le maire a demandé au Conseil de voter cet ordre du jour. Tous les conseillers et le public debout ont acclamé la proposition en criant : « Vive Fiume ! Vive la Dalmatie ! »

Ensuite le maire, entouré des échevins et des conseillers, s'est présenté au balcon; il a été accueilli par de très vives acclamations. Le prince Colonna a prononcé un discours disant notamment :

« Il faut que le monde sache que le peuple d'Italie est fermement et indissolublement uni et d'accord (Applaudissements.) Il faut qu'on sache que le peuple est solidaire avec le gouvernement qui est sa libre émanation. Il faut qu'on sache que le peuple se serre autour du roi et du gouvernement lorsque se décident les destinées de la patrie. (Applaudissements.) De notre honneur national nous ne ferons jamais de marchandage. Nous n'insulterons jamais au tombeau et au sang de nos héros. (Applaudissements.) Le 13 novembre 1918, Rome a proclamé que Fiume devait être italienne. Il ne faut pas demander à Rome de renier sa parole. (Ovations.) Le peuple américain sait cela, et nous nous souvenons de ses preuves d'amitié affectueuse. Nos rapports réciproques et fraternels seront toujours solides. (Applaudissements.)

» L'acte d'énergie de nos délégués à Paris a déjà été sanctionné par la manifestation plébiscitaire de tout le peuple italien. (Ovation prolongée.) Maintenant la parole est au Parlement. Restons calmes et confiants, nos vœux se résument dans l'ordre du jour que vient d'approuver le Conseil communal et dont je vous donne lecture. »

Le maire lit l'ordre du jour en question et demande : « Approuvez-vous ? »

Un oui formidable retentit, et des cris s'élèvent de tous côtés : « Vive Fiume ! Vive la Dalmatie italienne ! » Une musique joue l'Hymne royal et la grande cloche du Capitole est mise en branle.

Un cortège se forme. Le maire, les échevins et les conseillers entourant l'étendard de Rome se placent en tête. On remarque dans le cortège un très grand nombre de drapeaux d'Associations de tous les partis. Toutes les classes sociales se mêlent : bourgeois, ouvriers, noblesse, officiers de tous grades, soldats, de nombreux mutilés de guerre. Un véritable fleuve humain descend du Capitole, se rendant au Quirinal aux accents des hymnes patriotiques, parmi les acclamations à Fiume et à la Dalmatie.

Lorsque le cortège arrive place du Quirinal le roi, la reine, la famille royale se montrent au balcon où flottent les couleurs nationales. La foule crie : « Vive le roi ! Vive la maison de Savoie ! Vive l'Italie ! » Les ovations se répètent avec un vif enthousiasme. Le maire et tous les conseillers se présentent chez le roi qui les reçoit avec une grande cordialité.

Le prince Colonna remet au souverain l'ordre du jour voté par le Conseil communal et par le peuple. Puis le roi réapparaît au balcon entouré de la famille royale et du maire. L'étendard de Rome, les drapeaux de l'Association des Arditi et de celle des mutilés de guerre sont apportés sur le balcon. La foule continue à acclamer l'Italie, le roi, Fiume et la Dalmatie. Les souverains doivent se montrer une troisième fois au balcon. Enfin la foule se disperse lentement.

Le roi est aux ordres de son peuple

Paris, 29 avril. — Au cours d'une conversation avec un journaliste français, le roi Victor-Emmanuel a déclaré :

« Je suis aux ordres de mon peuple, et où il est je suis, et ce qu'il veut je le veux. Vous voyez en moi le premier et le plus dévoué serviteur de la patrie italienne. Le Parlement se prononcera, et quoi qu'il décide je suis solidaire avec lui. »

Les entretiens de M. Orlando

Rome, 28 avril. — L'entretien de M. Orlando avec M. Nelson-Page s'étant prolongé après une heure, la réunion du conseil des ministres qui devait avoir lieu aujourd'hui a été renvoyée au lendemain.

Bien que rien n'ait transpiré de la longue conversation du président du conseil avec l'ambassadeur des Etats-Unis, on lui attribue une importance exceptionnelle.

M. Orlando a reçu également M. Charles Roux, chargé d'affaires de France, avec lequel il a eu un long entretien.

Manifestations italophiles en Dalmatie

Rome, 28 avril. — A Zara, à Sebenico ont eu lieu d'imposantes manifestations italiennes dans lesquelles on a acclamé la ferme attitude des délégués italiens. D'autres manifestations sont signalées dans l'intérieur de la Dalmatie.

La joie de la presse autrichienne

Berne, 29 avril. — Le conflit entre M. Wilson et M. Orlando fait l'objet de copieux commentaires dans les journaux autrichiens, qui ne cachent pas leur joie de l'attitude prise par le président des Etats-Unis. La « Neue Freie Presse » le salue comme un sauveur.

Un ultimatum de M. Wilson (?)

New-York, 29 avril. — Le « New-York », ournal du président Wilson, imprime le commentaire suivant :

« Les déclarations du président Wilson sur Fiume sont un ultimatum (sic). Si l'Europe désire la paix à l'italienne, qu'elle la fasse seule; les Etats-Unis ne souscriront pas au nouveau programme impérialiste. »

Paroles en l'air

La tour Eiffel vient d'être démobilisée. On l'a rendue au public et aux touristes, qui vont de nouveau hanter ses ascenseurs et ses plates-formes. Du haut de sa lanterne, qui semble un phare parmi la mer des édifices parisiens où les trop rares verdures ouvrent des havres de repos, le promeneur, laissant aller ses regards, pourra évoquer les services rendus pendant la guerre par la tour dont il sent l'armature frémir sous ses pieds.

Alors que les nations belligérantes affrontées s'interdisaient de se parler autrement que par la voix du canon, la tour avait le privilège unique de causer avec l'ennemi. Elle écoutait les calomnies, les propos tendancieux qu'il lançait à travers le monde pour troubler la vaillance des combattants et la conscience des neutres. Elle écoutait et elle répondait sans retard, quelquefois insinuante et habile, le plus souvent véhémente, car elle exprimait l'indignation de tout un peuple.

A Chantilly, tous les soirs, vers cinq heures, la petite antenne dressée sur la pelouse, devant le grand Condé, pour les besoins du quartier général, répétait docilement les propos que lui passait la grande sœur. La voix de Nauen arrivait ainsi jusqu'au généralissime. Les jours de bataille, il fallait se montrer attentif. Que de mensonges, faits sur un ton de franchise, si ingénieux ou d'une impudence si énorme qu'on restait un moment interdit et doutant de la vérité même. Chiffre de prisonniers fantastique, annonce de succès grandiloquents ! Le Nauen avait plié le style télégraphique au lyrisme du dieu de la guerre. « Le fort cuirassé de Douaumont, pierre angulaire de la défense de Verdun, a été pris d'assaut par nos troupes. » Ce fut un soir sinistre que celui-là. Paris ému télégraphiait avec angoisse : « Est-ce vrai ? » C'était vrai.

Mais le lendemain on pouvait annoncer que l'ennemi n'avait pu dépasser le fort et que nos troupes en tenaient les abords immédiats.

Un élan magnifique de nos soldats avait même permis de dépasser le fort, de l'encercler toute une journée, et la tour Eiffel l'avait crié au monde entier, mais Nauen s'était refusé à l'avouer.

Nous eûmes notre revanche. Le grand menteur fut pris à son propre piège. Un soir, à la stupeur générale, Nauen, plus lyrique que jamais, annonça triomphalement que le fort de Vaux avait été pris. Il donnait le numéro des unités qui avaient réalisé l'exploit; il clamait le nom du général vainqueur.

Eh quoi ! un téléphone de la IIe armée, il y avait un quart d'heure à peine, affirmait que le fort était toujours à nous, que des masses de cadavres ennemis marquaient l'échec de la tentative. Avait-on été surpris par un retour offensif ? Fallait-il croire l'adversaire ? Mais non, la confirmation arrivait. Nous tenions solidement le fort; un officier d'état-major, spécialement délégué, venait d'y pénétrer deux heures après le lancement du radio allemand.

La réponse fut immédiate. Avec un crépitement joyeux, la tour Eiffel jetait à son tour nos sarcasmes et notre défi à l'ennemi étonné. Mensonge ! mensonge ! mensonge ! La couche atmosphérique qui enveloppe la terre frémit de ce mot qui filait comme une flèche et s'enfonçait dans les oreilles des opérateurs attentifs dans les cabines des paquebots en mer, dans les postes des nations, à New-Jersey, à Coltano, à Long-Island. La tour formidable, toute la nuit, lança l'anathème, et le lendemain le menteur dut inventer, pour échapper au ridicule, je ne sais quelle attaque imaginaire de nos troupes qui auraient réussi à reprendre le fort.

Quelquefois, la polémique se faisait ardente et précise. Les radios se répondaient du tac au tac. C'était un duel pressant, dont il fallait sortir vainqueur. On allait jusqu'aux injures, on rappelait les anciens faux de l'adversaire. Ou bien on usait du mépris : « Nous ne relèverons plus les allégations tendancieuses d'un ennemi qui ne compte plus ses mensonges. »

Pour entretenir d'arguments la tour, un service spécial recherchait la vérité, accumulait les documents, ouvrait des enquêtes sur les dires de l'ennemi. C'est ainsi qu'au lendemain du 16 avril, comme le Nauen démentait effrontément le nombre des prisonniers annoncé par le communiqué français, la tour, narquoise, détailla longuement le chiffre des prisonniers en donnant le numéro des unités auxquelles ils appartenaient.

Maintenant, la tour, rendue à la vie civile, aura un langage plus serein. Puisse-t-elle annoncer seulement les victoires pacifiques d'une France tout entière appliquée au travail.

Jean de PIERREFEU.

EXTÉRIEUR

ALLEMAGNE

Echec communiste à Nuremberg

Nuremberg, via Bâle, 29 avril. — L'essai des communistes tendant à la proclamation de la république des Conseils a complètement échoué par suite des mesures énergiques prises par le général commandant.

La recherche des meurtriers de Neuring

Berlin, via Bâle, 29 avril. — A Dresde, cinquante-deux spartakistes ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir participé au meurtre du ministre saxon Neuring. Le procureur a promis une récompense de 10,000 marks à celui ou ceux qui contribueront à faire découvrir les assassins.

A Stettin des grenades sont lancées dans un meeting

Berlin (via Berne), 29 avril. — A Stettin, une assemblée convoquée par les communistes a réuni plusieurs milliers de personnes. Pendant un discours, des vivats ont éclaté en l'honneur du gouvernement d'Ebert et de Scheidemann. Des individus, revêtus d'uniformes militaires, ont lancé plusieurs grenades à main, tuant un homme. Dans la panique, de nombreuses femmes et des enfants ont été blessés.

Menaces de cheminots allemands

Berlin (via Berne), 29 avril. — A Berlin, l'assemblée convoquée par l'Union allemande des cheminots, réunissant plus de 8,000 personnes, a décidé à l'unanimité de sommer le gouvernement d'accorder au plus tard le 7 mai satisfaction à leurs revendications, faute de quoi la grève générale serait proclamée.

Situation alarmante à Hambourg

Berlin (via Berne), 29 avril. — La situation à Hambourg est très alarmante. Six pillards ont été fusillés. On entend sans arrêt le bruit des grenades et des mitrailleuses.

A la manière de Bonnot

Francfort (via Bâle), 29 avril. — Une bande de malfaiteurs, forte de soixante-dix individus, s'est présentée à la succursale de la Banque d'épargne et de prêt d'Oldenbourg, a contraint le directeur à ouvrir les coffres-forts et s'est emparée de 87,000 marks.

RUSSIE

L'évacuation de Sébastopol

Paris, 29 avril. — Sébastopol a dû être complètement évacué hier 28 avril, en raison des difficultés du ravitaillement. Tout le matériel de guerre a été rembarqué ou détruit. Depuis quelques jours, les bolcheviks nous avaient accordé un armistice.

La situation des alliés est solide dans la région mourmane

Londres, 29 avril. — La nouvelle lancée récemment par les bolcheviks suivant laquelle ils auraient repris Urosozero est dénuée de tout fondement. Les alliés n'ont subi aucun revers dans la région mourmane; au contraire, ils ont affermi leurs récents succès et ils occupent maintenant plusieurs villages évacués par les bolcheviks à la pointe nord-ouest du lac Setozero.

POLOGNE

L'armée Haller en marche vers l'Est

Cracovie, 29 avril. — Les troupes du général Haller ont été passées en revue à Varsovie. Ensuite, elles ont franchi la Vistule, et après un court arrêt à la gare de Brest-Litovsk, se sont mises en marche dans la direction de l'est.

HONGRIE

Pour arbitrer le conflit austro-hongrois

Budapest, via Bâle, 29 avril. — Le gouvernement hongrois a repoussé la proposition de l'Autriche tendant à soumettre à un tribunal arbitral les conflits entre les deux gouvernements. Il déclare ne pouvoir admettre comme arbitre aucune puissance capitaliste, mais seulement la troisième Internationale.

ESPAGNE

Les télégraphistes de Barcelone reprennent le travail

Barcelone, 28 avril. — Une déclaration du gouverneur de Barcelone à la presse fait connaître que la grève des télégraphistes a pris fin. On pense que le travail pourra être repris demain.

Suspension de l'importation du riz

Madrid, 28 avril. — Le ministère des subsistances a suspendu tous les permis d'exportation de riz.

ETATS-UNIS

M. Gompers victime d'un accident d'auto

New-York, 28 avril. — M. Samuel Gompers, président de la Fédération du travail, a été victime d'un accident d'auto. Il a plusieurs côtes fracturées et des contusions. Les médecins n'estiment pas que ses blessures soient mortelles; néanmoins, l'âge avancé de M. Gompers impose les plus grands soins.

New-York, 29 avril. — L'état de M. Samuel Gompers demeure stationnaire. Mme Gompers, qui est actuellement à Washington dans un état très grave par suite d'une attaque de paralysie, n'a pas été prévenue de l'accident arrivé à son mari.

LE PROCÈS HUMBERT

Un défilé de généraux
La déposition du colonel Raynal

Paris, 28 avril. — C'est une véritable audience de généraux qui est prévue pour aujourd'hui. A l'ouverture des débats, on en compte plus de douze dans la petite salle des témoins.

A l'ouverture de la séance, le président du conseil de guerre verse au débat un télégramme daté de Genève qu'il a reçu de Sadick-Pacha et dans lequel celui-ci proteste contre la déposition de M. Painlevé le représentant comme un individu taré.

Me de Moro-Giafferi dépose à son tour une lettre signée Ravachol, ce qui amène le rire de toute la salle.

Cet intermède terminé, le défilé des témoins de Charles Humbert commence.

Le général Marie, qui a été officier d'ordonnance du maréchal Joffre, parle en termes très favorables de la campagne de Charles Humbert : « Des canons, des munitions. »

Le général Boichut, commandant une division au 6e corps, a contribué à documenter Charles Humbert sur l'état de l'artillerie allemande en traduisant pour lui les articles de revues techniques militaires. Il a toujours vu en Humbert un bon patriote lorrain. D'autre part, le témoin, qui a eu sous ses ordres le capitaine Ladoux, le juge incapable d'une mauvaise action.

Le général d'Amade, du cadre de réserve, se rappelle avoir discuté, peu de temps avant la guerre, avec Humbert des questions intéressant la défense de la 6e région. Il a trouvé en lui un esprit chercheur, scrutateur, soucieux de faire progresser la défense nationale.

Le général Lenfant, du cadre de réserve, déclare qu'il reste l'ami de Charles Humbert et rend hommage à l'utilité de son action au point de vue de la défense nationale.

Le général Ronneaux, de la commission d'armistice de Spa, a été adjoint à M. Albert Thomas au ministère de l'armement, mais il tient à préciser que dès 1912 il appréciait l'opportunité des interventions de Charles Humbert comme membre de la commission de l'armée. Le témoin ajoute que c'est grâce à la campagne de Charles Humbert que l'opinion publique a accepté le retour aux usines des ouvriers mobilisés.

Enfin, **le général Ronneaux** dit, qu'à son avis, l'action de Humbert s'est exercée de façon particulièrement heureuse à la commission de l'armée.

Le président : Avez-vous quelque chose à dire sur Ladoux ?

Le général Ronneaux : C'est un excellent camarade. Je l'ai toujours considéré comme un honnête homme.

Le général de L'Epée parle de l'effet produit aux armées par les articles d'Humbert : « Ils étaient, dit-il, le résumé de ce que nous pensions tous et je le remercie publiquement. Jusqu'à ce que l'on me donne la preuve absolue du contraire, je le crois incapable d'un geste ou d'une pensée antifrançais ! »

Le général Gossel, inspecteur des usines de guerre, dit que l'action d'Humbert a puissamment aidé l'effort de notre industrie.

Le général de Grandpré, ancien gouverneur de Verdun, a été en relation avec Humbert en 1911 et 1912. Jamais il n'a douté de son patriotisme et de sa bonne foi.

Le général Bertaux, du cadre de réserve, ancien gouverneur de Longwy, domicilié actuellement à Bayonne, s'exprime en ces termes : « Humbert est un homme droit, honnête. »

Le général Auger, ancien sous-chef d'état-major général, témoigne qu'en 1907 Humbert est intervenu pour lui faire rendre justice.

Me de Moro-Giafferi : Et Humbert ne vous connaissait pas ?

Le général Auger : Nullement. Il n'a vu en moi qu'un soldat qui avait été frappé injustement.

Le général Léon Durand, ancien commandant du 6e corps, déclare que l'œuvre de Charles Humbert comme sénateur et comme journaliste a été utile à la France. « Si les Allemands, dit-il, se sont imaginés qu'ils auraient pu se servir d'un homme comme Charles Humbert, ils se sont lourdement trompés. »

Le général Dalstein, ancien gouverneur militaire de Paris, a eu Humbert sous ses ordres à Châlons-sur-Marne, dans les derniers mois de 1914. Dans sa manière de servir, rien n'a pu faire suspecter la correction de ses actes et la pureté de son patriotisme.

L'intendant général Burgnet a toujours trouvé en Humbert loyauté et franchise, jointes à une grande spontanéité à défendre les soldats injustement attaqués. Nous l'appellions le « Terreneuve ». (Hilarité).

Le général Varin et **le général Camille Pongon,** ancien commandant des subdivisions d'Arras et de Béthune; **le général Seguin,** commandant l'artillerie à Toulouse, précédemment commandant de l'artillerie à Verdun en 1915, et **l'intendant général Adrian** déposent tous en termes très élogieux pour Charles Humbert.

Après une suspension d'audience, on entend M. le médecin inspecteur **Richard,** contrôleur général de 1re classe au cadre de réserve, qui affirme le patriotisme et l'intégrité de Charles Humbert. « Je suis persuadé, dit-il, que s'il y a eu dans les transactions du « Journal » de l'argent suspect, Humbert n'en a rien su. C'est qu'il a été trompé. »

Voici le vingtième témoin de cette « journée », M. le médecin inspecteur **Sabatier,** qui a été adjoint en qualité de directeur de la 2e division technique auprès de M. le directeur Troussaint, puis de M. Justin Godart, au sous-secrétariat du service de santé. Suivant le témoin, comme journaliste et comme parlementaire, Charles Humbert a grandement contribué à améliorer l'hygiène du soldat. M. Sabatier confirme, avant de quitter la barre, les termes de la déposition qu'il a faite à l'instruction à propos du chauffeur Debruyn.

tait de la préméditation, mon colonel ! »

A ces mots, toute l'assistance se lève, et le colonel président remercie le glorieux défenseur du fort de Vaux, qui paraît très étonné d'être l'objet d'une telle manifestation de sympathie. Tout le monde applaudit aux paroles du président.

Le capitaine Mornet, lui aussi, déclare qu'il tient à honneur de saluer un des héros de la grande guerre. De nouveaux applaudissements éclatent, les assistants se lèvent et le piquet d'honneur présente les armes lorsque le lieutenant-colonel Raynal, les larmes aux yeux, quitte la salle d'audience.

LES TEMOINS DE LADOUX

On entend maintenant des témoins cités par le capitaine Ladoux.

M. Leredu, député; **le lieutenant-colonel Fabry,** etc., déposent naturellement dans les termes les plus élogieux.

Le colonel président annonce que la journée de demain sera consacrée au réquisitoire du capitaine Mornet.

L'audience est levée.

Le lieutenant-colonel Lepage, le colonel Chalea, directeur de la section technique de l'artillerie, **le lieutenant-colonel d'artillerie Pelerier,** détaché à la direction des inventions, viennent successivement rendre hommage au caractère de Charles Humbert et à l'utilité de son action pour la défense nationale.

Le colonel Caron, chef d'état-major du général commandant l'artillerie au grand quartier général; **le colonel Guy,** de l'état-major de l'armée de Lorraine; **le lieutenant-colonel Dizon,** de la direction des transports, déposent dans le même sens.

La décentralisation agricole

Paris, 28 avril. — Le « Journal officiel » publiera demain un décret instituant des Offices agricoles régionaux et départementaux, par application de la loi du 6 janvier dernier sur l'intensification de la production agricole. Ce décret est suivi d'une circulaire par laquelle le ministre de l'agriculture et du ravitaillement signale aux préfets l'importance de cette réforme, qui constitue un acte très net de décentralisation et qui marquera une date dans l'histoire de l'agriculture.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Après la **Voix sur le Fil,** *roman-cinéma dont le succès, consacré par nos lecteurs, va se renouveler dans nombre de journaux de France et des colonies, nous publierons*

L'HORRIBLE DRAME

du romancier populaire Charles Mérouvel, dont le nom seul est la meilleure des cautions.

L'Horrible Drame *met en scène, dans un épisode émouvant, les tristesses et les grandeurs de la période que nous venons de traverser. Dans une action pathétique, des personnages bien vivants heurtent leur race, leurs sentiments, leurs rancunes. C'est une étude d'âmes autant qu'un passionnant récit d'aventures.*

Nous commencerons **l'Horrible Drame** *dans notre prochain numéro.*

En séance plénière, la Conférence de la Paix adopte le Pacte de la Société des Nations

Les délégués italiens n'assistaient pas à la séance

Paris, 29 avril. — La Conférence de la Paix a tenu cette après-midi, dans la grande salle à manger du ministère des affaires étrangères, sa cinquième séance plénière, séance des plus importantes, car elle était consacrée à la discussion du projet de pacte rectifié de la Société des Nations, ce qui avait attiré une grande affluence de journalistes de toutes les nations alliées.

On remarquait autour de la table en fer à cheval les sièges vacants des délégués italiens.

M. Clémenceau présidait, ayant à sa droite M. Wilson et à sa gauche M. Lloyd George.

A trois heures, la séance a été ouverte par M. Clemenceau.

Après l'adoption du procès-verbal de la dernière séance, on aborde la discussion du rapport de la commission de la Société des Nations.

Rappelons que la deuxième séance plénière de la Conférence, tenue le 25 janvier, avait décidé de nommer une commission chargée d'élaborer la constitution et les attributions de la Société des Nations. Cette commission rédigea un premier projet de pacte, qui fut lu et déposé par le président Wilson à la troisième séance plénière de la Conférence, le 14 février. Ce projet de pacte fut soumis à l'examen des puissances admises à la Conférence, ainsi que des puissances neutres. Des observations et des suggestions furent présentées. La commission les examina, et aujourd'hui elle soumettait à la Conférence le texte rectifié, dont voici l'analyse complète :

Tout Etat dominion qui se gouverne librement et qui n'est pas désigné dans l'annexe (laquelle comprend les membres originaires de la Société des nations signataires du traité de paix) peut devenir membre de la Société, si son admission est prononcée par les deux tiers de l'assemblée, pourvu qu'il donne des garanties effectives de son intention sincère d'observer ses engagements internationaux, et qu'il accepte le règlement concernant ses forces et ses armements.

Tout membre de la Société peut, après un préavis de deux ans, se retirer de la Société, à condition d'avoir rempli à ce moment toutes ses obligations internationales.

L'action de la Société s'exerce par une assemblée et par un conseil, assistés d'un secrétariat permanent.

L'assemblée se réunit à des époques fixées et à tous autres moments, si les circonstances le demandent. Elle connaît de toutes les questions qui rentrent dans la sphère d'activité de la Société ou qui affectent la paix du monde. Chaque nation membre de la Société ne peut compter plus de trois représentants dans l'assemblée, et n'y dispose que d'une voix.

Le conseil se compose de représentants des Etats-Unis, de l'Angleterre, de la France, de l'Italie et du Japon, ainsi que des représentants de quatre autres membres de la Société désignés librement par l'assemblée et aux époques qu'il lui plait de choisir.

Avec l'approbation de la majorité de l'assemblée, le conseil peut désigner d'autres membres dont la représentation sera désormais permanente au conseil et augmenter le nombre des membres de la Société qui seront choisis par l'assemblée pour être représentés au conseil.

Le conseil se réunit quand les circonstances le demandent et au moins une fois par an. Il connaît de toutes questions rentrant dans la sphère d'activité de la Société ou affectant la paix du monde.

Tout membre de la Société qui n'est pas représenté au conseil est invité à y envoyer siéger un représentant lorsqu'une question l'intéresse particulièrement.

Chaque membre de la Société représentée au conseil ne dispose que d'une voix et n'a qu'un représentant.

Les décisions de l'assemblée du conseil sont prises à l'unanimité des membres présents.

La première réunion de l'assemblée du conseil aura lieu sur convocation du président des Etats-Unis.

Le siège de la Société est établi à Genève, mais le conseil peut à tout moment l'établir en tout autre lieu.

Toutes les fonctions de la Société, y compris le secrétariat sont accessibles aux femmes.

Le maintien de la paix exige la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité nationale et l'exécution des obligations internationales imposées par une action commune Cette limite ne peut être dépassée sans le consentement du conseil.

Le conseil sera chargé de fixer la fabrication privée des munitions et du matériel de guerre nécessaire à la sûreté des membres de la Société, qui s'engagent à donner à ce sujet, et de la manière la plus franche et la plus complète, tous renseignements nécessaires. Une commission permanente donnera son avis sur l'exécution des dispositions précédentes.

En cas d'agression, de menaces ou de danger d'agression, le conseil avise aux moyens d'assurer l'intégrité territoriale et l'indépendance politique des membres de la Société.

En cas de guerre ou de menace de guerre, le conseil est immédiatement convoqué et tout membre de la Société a le droit, à titre amical, d'appeler l'attention sur toutes circonstances de nature à troubler la paix.

Tout différend susceptible d'entraîner une rupture est soumis, soit à l'arbitrage, soit à l'examen du conseil.

LA GUERRE NE DOIT EN AUCUN CAS ETRE DECLAREE AVANT L'EXPIRATION D'UN DELAI DE TROIS MOIS APRES LA SENTENCE DES ARBITRES OU LE RAPPORT DU CONSEIL, LESQUELS DOIVENT ETRE RENDUS OU ETABLIS DANS UN DELAI RAISONNABLE ET AU MOINS DANS LES SIX MOIS A DATER DU JOUR OU LE DIFFEREND AURA ETE EXPOSE.

Tout différend susceptible d'une solution arbitrale sera soumis intégralement à l'arbitrage comme les différends relatifs à l'interprétation d'un traité ou à tout point de droit international ou à la réalité d'un fait qui constituerait la rupture d'un engagement international ou à la réparation due pour une telle rupture.

Les membres s'engagent à exécuter de bonne foi les sentences rendues et à ne pas recourir à la guerre contre tout membre qui s'y conformera. Faute d'exécution, le conseil propose les mesures qui doivent en assurer l'effet.

Une cour permanente de justice connaîtra de tous différends internationaux.

Tout différend qui n'est pas soumis à l'arbitrage sera porté devant le conseil. Les parties communiqueront le plus rapidement l'exposé complet de leur cause. Si le conseil réussit à régler le différend, il publie un exposé complet dans la mesure qu'il juge utile.

Si le différend n'a pu se régler, le conseil publie un rapport, voté à l'unanimité ou à la majorité, faisant connaître les solutions qu'il estime les plus équitables. Tout membre représenté au conseil peut également publier ses propres conclusions si le rapport est accepté à l'unanimité (moins les représentants des partis). Les membres s'engagent à ne recourir à la guerre contre aucune partie qui ne se conforme aux conclusions. Si le conseil ne réunit pas l'unanimité, les membres se réservent le droit d'agir comme ils le jugeront nécessaire pour le maintien du droit et de la justice.

Si le différend porte sur une question que le droit international laisse à la compétence exclusive d'une partie, le conseil ne recommandera aucune solution. Le conseil ou une partie peut toujours porter le différend devant l'Assemblée dans les quatorze jours après que le différend est porté devant le conseil. Un rapport fait par l'assemblée, avec l'approbation du conseil et d'une majorité des autres membres, à l'exclusion des partis, a le même effet qu'un rapport adopté à l'unanimité du conseil.

SI UN MEMBRE RECOURT A LA GUERRE CONTRAIREMENT AUX ENGAGEMENTS PRIS dans les articles précédents, LES AUTRES MEMBRES S'ENGAGENT A ROMPRE IMMEDIATEMENT AVEC LUI TOUTES RELATIONS COMMERCIALES ET FINANCIERES, A INTERDIRE TOUT RAPPORT A LEURS NATIONAUX AVEC CEUX DU MEMBRE EN RUPTURE DU PACTE.

Le conseil recommande alors aux divers gouvernements intéressés les effectifs militaires ou navals nécessaires pour faire respecter les engagements de la Société. Les membres conviennent de se prêter un appui mutuel pour les mesures économiques et financières, pour résister à toute mesure spéciale dirigée contre l'un d'eux par l'état en rupture du pacte, ainsi que pour faciliter le passage à travers le territoire de tout membre participant à l'action commune.

L'exclusion de tout membre ayant violé un des engagements du pacte est prononcée par le vote de tous les autres membres représentés au conseil.

En cas de différend entre deux Etats, dont l'un seulement est membre de la Société et l'autre non, l'Etat ou les Etats étrangers à la Société sont invités à collaborer au règlement du différend et, s'ils acceptent cette invitation, le règlement est appliqué. Si l'Etat invité refuse d'accepter les obligations et recourt à la guerre contre un membre de la Société, on le considère comme ayant rompu le pacte. Si les deux partis refusent d'accepter les obligations aux fins de règlement du différend, le conseil peut prendre toutes mesures pour ramener la solution du conflit.

Tout traité conclu à l'avenir par un membre devra être immédiatement enregistré et publié par le secrétariat; alors seulement il deviendra obligatoire.

Les traités devenus inapplicables, les situations internationales pouvant mettre en péril la paix du monde, peuvent subir un nouvel examen

LE PRESENT PACTE ABROGE TOUTES OBLIGATIONS OU ENTENTES PARTICULIERES PRESENTES OU FUTURES INCOMPATIBLES AVEC LUI.

Les engagements internationaux, traités d'arbitrage, ententes régionales, comme la doctrine de Monroë, qui assurent le maintien de la paix, ne sont pas considérés comme incompatibles avec le pacte.

Les colonies et territoires qui, à la suite de la guerre, ont cessé d'être sous la souveraineté des Etats qui les gouvernaient précédemment et qui sont habités par des peuples non capables de se diriger eux-mêmes, seront mis sous la tutelle des nations plus civilisées et mieux à même d'assumer cette responsabilité, et qui exerceront cette tutelle comme mandataires de la Société.

Certaines communautés de l'empire ottoman peuvent être reconnues provisoirement comme indépendantes et guidées par un mandataire conforme aux vœux de ces communautés jusqu'à ce qu'elles soient capables de se conduire seules.

Pour l'Afrique centrale, le mandataire assumant l'administration du territoire prohibera les abus, garantira la liberté de conscience et de religion, sans autres limitations que celles imposées par le maintien de l'ordre public; l'interdiction d'établir des fortifications ou des bases militaires et de donner aux indigènes une instruction militaire, sauf pour la police.

Le Sud-Ouest africain et certaines îles du Pacifique seront administrés sous les lois du mandataire comme partie intégrante de son territoire sous réserve des garanties précédentes. Le mandataire enverra au conseil un rapport annuel qui sera soumis à une commission permanente chargée de donner au conseil son avis.

Les membres de la Société des Nations s'efforceront de maintenir des conditions de travail équitables pour l'homme, la femme et l'enfant sur leurs propres territoires et dans tous les pays auxquels s'étendent leurs relations comerciales et industrielles.

Ils traiteront équitablement les populations indigènes.

La Société sera chargée des accords relatifs à la traite des femmes et des enfants, au trafic de l'opium et autres drogues nuisibles. Elle contrôlera le commerce des armes et des munitions avec les pays où ce contrôle est indispensable.

La Société assurera le maintien de la liberté des communications et du transit, et un équitable traitement du commerce de tous les membres, étant entendu que les nécessités spéciales des régions dévastées seront prises en considération.

Les membres de la Société s'engagent à encourager et à favoriser l'établissement de la corporation, des organisations volontaires et nationales de la Croix-Rouge, dûment autorisées

La non-acceptation des amendements entraîne pour un membre le départ de la Société.

M. Clemenceau donne la parole au président Wilson, qui expose les modifications apportées au pacte primitif de la Ligue des Nations par la commission qu'il préside.

M. Wilson

En ce qui concerne l'organisation de la Ligue, M. Wilson propose de nommer secrétaire général de la Société sir Eric Drumond, conseiller de la Couronne britannique. En dehors des cinq grandes puissances, il propose d'admettre au sein du comité de la Société les représentants des grandes nations suivantes : Belgique, Grèce, Espagne, Brésil.

Le baron Makino

La parole est ensuite donnée au baron Makino, délégué du Japon. On sait que cet Etat avait proposé un amendement reconnaissant l'égalité des races, puis un amendement de conciliation reconnaissant l'égalité des nations. Bien qu'ayant réuni la majorité à la commission, ce dernier amendement ne fut pas inclus dans le texte du pacte. C'est contre ce fait que le baron Makino est venu apporter une protestation parfaitement mesurée mais très ferme.

« C'est un traitement de justice et d'égalité, a dit le délégué du Japon, que nous réclamons pour toutes les nations des Etats admis dans la Ligue.

» Aujourd'hui, dit-il, nous reprenons notre amendement primitif, aux termes duquel les Etats membres de la Société des nations accorderont tous un égal traitement à leurs divers nationaux, quelle que soit leur race. C'est la base même du succès de la Ligue selon nous. »

En terminant, M. Makino exprime le regret poignant que la commission n'ait pas pu admettre la proposition qui tient au cœur de la nation japonaise.

M. Hymans

M. Hymans, ministre des affaires étrangères de Belgique, qui parle ensuite, regrette avec toute la nation belge que Bruxelles n'ait pas été choisie comme siège de la Ligue. Il salue la naissance de la Société des nations, mais, déclare-t-il, certaines nations exposées comme la Belgique devront toujours s'inquiéter d'assurer leur sécurité indépendamment de la Ligue, qui sera pour elles toutefois une garantie supplémentaire très importante.

M. Léon Bourgeois défend les amendements français

Puis M. Léon Bourgeois parle au nom de la délégation française. Il rappelle le texte des deux amendements français qui n'ont pas prévalu et qui tendaient :

1° A la limitation des armements.

2° A la création d'un organisme permanent destiné à préparer les mesures à prendre contre tout Etat rebelle.

A nouveau, l'ancien président du conseil défend ces deux amendements, auxquels la France attache une grande importance pour rendre effectives les garanties de la Société des nations Il apporte cependant l'adhésion sincère de la France au projet, mais il présente quelques critiques.

Pour que la guerre soit évitée, il faut deux conditions : la première est la limitation réelle, permanente des armements. Or, chaque Etat, d'après le projet peut accepter ou refuser cette réduction. Il n'y a aucun moyen de vérifier dans quelle mesure elle est effectuée.

La seconde condition consiste dans les sanctions auxquelles s'expose tout Etat rebelle. Pour cela il faut un organisme permanent qui prépare d'avance les mesures à prendre en cas de violation du pacte.

« On a dit que cet organisme conserverait l'esprit militariste et serait un germe de guerre, ajoute M. Léon Bourgeois, mais une telle organisation dépendant de la Ligue des nations n'aurait jamais un tel esprit. Un grand nombre d'Etats alliés et plusieurs Etats neutres ont appuyé nos amendements, ainsi que des Associations anglaises et américaines. »

M. Léon Bourgeois conclut : « Il ne faut pas que notre création apparaisse un jour inefficace. Aussi faut-il y ajouter les garanties supplémentaires que nous réclamons. A l'heure actuelle, le monde entier, qui a vu les souffrances de l'humanité, repousse l'idée même de la guerre. Les générations suivantes auront-elles les mêmes sentiments ? **Nous parlons au nom des Etats dont les frontières ne garantissent pas suffisamment la sécurité, au nom de la France, qui, comme l'a dit M. Wilson, est la frontière du monde civilisé, au nom de nos régions dévastées, au nom de la Belgique, de la Serbie, de l'Italie, si abîmée elle aussi, au nom enfin des 1,700,000 morts français.** »

Après M. Léon Bourgeois, **M. Klotz**, ministre des finances, demande le renvoi à la Ligue des Nations d'un amendement, d'ailleurs adopté par la commission, tendant à la création d'une section financière de la Société des Nations.

Puis, le délégué du **Panama** et celui du **Honduras** apportent leur adhésion au projet.

Enfin, après que **M. Affonso Costa**, au nom du Portugal, a fait des réserves au sujet de l'admission des puissances neutres au comité exécutif de la Société des Nations, le texte tel qu'il a été présenté est mis aux voix par M. Clemenceau et adopté.

Les conditions internationales du travail

Ce vote acquis, la discussion s'est ouverte sur les clauses à insérer dans le traité de paix en ce qui concerne le travail.

Sir Robert Borden, premier ministre du Canada, a développé son contre-projet, que M. Vandervelde (Belgique) a vivement appuyé. Ce contre-projet a alors été adopté.

Ce contre-projet reconnaît que « les différences de climat, de mœurs, d'usages, d'opportunité économique et de tradition industrielle rendent difficile à atteindre d'une manière immédiate l'uniformité absolue dans les conditions du travail ». Mais, « persuadées que sont les hautes parties contractantes que le travail ne doit pas être considéré simplement comme un article de commerce, elles pensent qu'il y a des méthodes et des principes pour la réglementation des conditions du travail que toutes les communautés industrielles devraient s'efforcer d'appliquer autant que les circonstances spéciales dans lesquelles elles pourraient se trouver le permettraient ».

Suivent neuf principes qui « paraissent être d'une importance particulière et urgente ». Parmi ces principes figurent : Paiement aux travailleurs d'un salaire leur assurant un niveau de vie convenable, tel qu'on le comprend dans leur temps et dans leur pays; l'adoption de la journée de huit heures ou de la semaine de quarante-huit heures, comme but à atteindre partout où il n'a pas encore été obtenu; l'adoption d'un repos hebdomadaire; la suppression du travail des enfants et l'obligation d'apporter au travail des jeunes gens des deux sexes les limitations nécessaires pour leur permettre de continuer leur éducation et d'assurer leur développement physique; le principe du salaire égal sans distinction de sexe pour un travail de valeur égale.

En raison de la longueur des débats, la question des responsabilités, qui devait venir en discussion, a été renvoyée à une séance ultérieure, et la séance a été levée.

Le maréchal Foch n'est pas venu

A noter qu'on a remarqué l'absence du maréchal Foch auprès des plénipotentiaires français.

Les sanctions contre le kaiser et ses complices

Le chapitre des responsabilités, que n'a pas examiné la Conférence, comportait des articles très différents des conclusions présentées par la commission, visant les sanctions à insérer dans un chapitre spécial du traité de paix.

Voici le texte de ces sanctions :

Article premier. — Les puissances alliées et associées mettent en accusation publique Guillaume II de Hohenzollern, ex-empereur d'Allemagne, non pour crime d'après les lois pénales, mais pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités. Un tribunal spécial sera constitué pour juger l'accusé, en lui assurant les garanties essentielles du droit de défense. Il sera composé de cinq juges nommés par chacune des cinq puissances suivantes, savoir : les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie et le Japon. Le tribunal jugera sur motifs inspirés des principes les plus élevés de la politique entre les nations, avec le souci d'assurer le respect des obligations solennelles et des engagements internationaux, ainsi que de la morale internationale. Il lui appartiendra de déterminer la peine qu'il estimera devoir être appliquée.

Les puissances alliées et associées adresseront au gouvernement des Pays-Bas une requête le priant de livrer l'ancien empereur entre leurs mains, pour qu'il soit jugé.

Art. 2. — Le gouvernement allemand n'ayant pas assuré la punition des personnes accusées d'avoir commis des actes contraires aux lois et coutumes de la guerre, celles-ci seront poursuivies et traduites par les puissances alliées et associées devant les tribunaux militaires et, s'il y a lieu, condamnées aux peines prévues par les lois militaires. Le gouvernement allemand devra livrer aux puissances alliées et associées ou à celle d'entre elles qui lui en adressera la requête toutes personnes qui, étant accusées d'avoir commis un acte contraire aux lois et coutumes de la guerre, lui seraient désignées soit nominativement, soit par le grade, la fonction ou l'emploi auxquels les personnes auraient été affectées par les autorités allemandes.

Art. 3. — Les auteurs d'actes contre les ressortissants d'une des puissances alliées et associées seront traduits devant les tribunaux militaires de cette puissance.

Les auteurs d'actes commis contre des ressortissants de plusieurs puissances alliées et associées seront traduits devant des tribunaux militaires composés de membres appartenant aux tribunaux militaires des puissances intéressées. Dans tous les cas, l'accusé aura droit à désigner lui-même son avocat.

Art. 4. — Le gouvernement allemand s'engage à fournir tous documents et renseignements, de quelque nature que ce soit, dont la production serait jugée nécessaire pour la connaissance complète des faits incriminés, la recherche des coupables et l'appréciation exacte des responsabilités.

Un nouveau message du président Wilson (?)

Paris, 28 avril. — Le « Chicago Tribune » dit tenir de source autorisée que le président Wilson songerait sérieusement à publier un nouveau Message « mettant les points sur les I dans toute l'affaire italienne ».

(52 lignes censurées).

On nous dit dans les milieux américains de la Conférence que M. Wilson ne compte rien ajouter actuellement à sa déclaration du 23 avril.

BORDEAUX

Il y a un an

29 AVRIL 1918

Protestation des bolcheviks contre la marche des armées allemandes en Russie.

Les maires alsaciens redevenus français protestent contre le projet de glorification de l'Allemand Karl Marx.

Ouverture, devant le 3e conseil de guerre de Paris, des débats de l'affaire du « Bonnet-Rouge ».

Le vapeur français « Provence » est torpillé par un sous-marin allemand dans les eaux territoriales espagnoles, mais peut se réfugier dans un port de la Péninsule.

Conseil général de la Gironde

Première session ordinaire de 1919

Séance du 28 avril

Présidence de M. le sénateur Monis.
M. Périé, secrétaire.

Le Conseil général s'est réuni à 14 heures.

M. le Secrétaire général, remplaçant M. le Préfet, est présent.

M. le Président, qui a reçu une lettre de M. le Préfet annonçant son arrivée prochaine, ajoute :

« A la nouvelle de l'affreux malheur qui a frappé M. Bascou, tous nos cœurs sont allés près du sien; nous avons tous partagé l'effroyable douleur qui vient d'atteindre sa famille.

» Je prie M. le Secrétaire général d'en renouveler l'assurance à M. le Préfet. »

Le président a ensuite prononcé l'éloge funèbre de MM. Bertin et Quancard, conseillers généraux décédés.

ELOGE FUNEBRE DE MM. BERTIN ET QUANCARD

M. le Président s'exprime ainsi :

« Messieurs,

» Depuis de longs mois, les amis que notre collègue Edouard Bertin comptait parmi nous, c'est-à-dire exactement tous les membres de cette Assemblée, suivaient avec une anxiété fraternelle les cruelles péripéties de sa lutte contre un mal implacable. En admirant sa fermeté d'âme et sa sérénité, jamais démenties devant la douleur, ils s'efforçaient d'y trouver, selon leurs vœux ardents, des gages d'espérance.

» Ce vaillant vient de succomber.

» Il tombe les yeux pleins des lueurs de la victoire, payée d'ailleurs de l'héroïsme des siens. Il tombe sur le seuil même des temps nouveaux où notre affection se plaisait à lui rêver une place digne de son cœur, de son talent et de la claire intuition de l'avenir de la patrie qui illumina si souvent ses interventions dans nos débats, toujours efficaces, chaleureuses et prenantes.

» Edouard Bertin était un véritable orateur, doué du don d'être ému et possédant toute la maîtrise de l'art de communiquer son émotion. Il était servi par les acquisitions d'un précieux fonds littéraire, mais il n'avait fait qu'enrichir, par la culture, une nature particulièrement féconde

» De son père, avocat à la barre bordelaise, juriste éminent, de conscience intransigeante, de caractère indépendant, il avait reçu le culte du juste la passion démocratique, tempérée par l'amour de la liberté girondine — dont la sincérité se mesure au respect de la liberté d'autrui — et par-dessus tout, une habituelle élévation de la pensée par où elle atteint sans effort à la lumière

» Sur ces qualités fortes et sévères, la grâce maternelle avait répandu l'aimable et varié trésor d'une hérédité affinée tout imprégnée d'art et de poésie.

» Aussi bien, quand au jour lointain de 1887 Edouard Bertin fit devant notre cour d'appel un début retardé par de longues études de lettres, ce fut un enchantement pour les vieux confrères, amis familiers du talent de son père — probe, fier et plutôt grave — de voir éclater, dans le fils, le brillant contraste d'une jeune éloquence, débordante d'action, de chaleur et de vie, chargée de fruits plus encore que de fleurs, comme il sied à la maturité, et déjà sûre d'elle-même.

» Edouard Bertin ne se confina point dans son labeur professionnel. Il devint le généreux protagoniste des idées républicaines et conférencier infatigable; avec autant de zèle que de désintéressement, il porta dans toute notre Gironde les clartés de ce beau talent, fait de force, de grâce et d'harmonie, et dont la moindre contradiction faisait jaillir les scintillantes étincelles d'un esprit primesautier, prompt à la répartie, toujours fine et malicieuse, mais volontairement jamais cruelle.

» Le suffrage universel lui fit un accueil prompt et plein d'honneur.

» Edouard Bertin avait à peine vingt-huit ans quand il fut élu conseiller municipal de Bordeaux. Quatre ans après et de 1892 à 1896, il était adjoint au maire et délégué aux beaux-arts; il dotait notamment notre cité du monument consacré à la gloire tragique des Girondins, et recevait, en conséquence de ses travaux d'édilité, la croix de la Légion d'honneur.

» Formé à la grande école d'application administrative qu'a toujours été la municipalité de Bordeaux, il fut envoyé au Conseil général au mois d'août 1895 par les électeurs du 2e canton, qui lui sont depuis restés fidèles.

» Il marqua successivement dans toutes nos grandes commissions et fit partie, pendant quatre années, de la Commission départementale qu'il présida en 1899 et en 1900.

» Son élévation parallèle se produisait au barreau. Il fut, deux fois, placé à la tête de son ordre, et son second bâtonnat lui valut son grade d'officier de la Légion d'honneur.

» La mort interrompt prématurément cette belle carrière, et c'est un regret de plus que sa disparition nous porte.

» A ses enfants qui le continueront parmi nous; à la compagne de sa vie, femme de grand cœur et de haute intelligence qui, pendant la guerre, anima de son zèle tant d'œuvres de patriotisme et d'humanité, dont l'âme généreuse a conservé les belles traditions d'une vieille famille républicaine, vouée aux grands travaux de l'industrie et qui n'a jamais cherché dans les succès obtenus que le moyen d'assurer à ses collaborateurs ouvriers le mieux être intellectuel et moral, j'offre respectueusement les condoléances de notre Assemblée et le tribut de ses sympathies et de sa douleur.

» J'y ajoute personnellement le rappel ému de la générosité qu'Edouard Bertin m'a témoignée dans des circonstances dont votre bienveillance, mes chers Collègues, m'a fait oublier l'amertume mais dont je garde l'affectueux souvenir à la chère mémoire de mon regretté ami »

« Un autre deuil vient encore nous atteindre. Ce matin, au milieu d'un long cortège d'amis, nous avons conduit à sa dernière demeure notre collègue M Jean Quancard qui était le second doyen de l'Assemblée départementale.

» Nous ne le savions pas même malade, et malgré ses quatre-vingt et un ans, sa vieillesse robuste ne faisait point envisager la fin prochaine d'une existence toujours active, toujours consacrée au travail.

» M. Jean Quancard avait une situation commerciale des plus belles, quand cédant aux prières de ses amis de Cubzac, il accepta d'être le maire de cette belle et vaillante commune. Ses électeurs l'ont récompensé d'une fidélité de trente-deux années, et la mort seule a rompu le lien qui les unissait à lui.

» Le canton de Saint-André-de-Cubzac, l'un des plus riches et des plus pittoresques de la région bordelaise, le nomma conseiller général, il y a vingt-sept ans, plus d'un quart de siècle.

» Fidèle aux idées républicaines et animé de sentiments élevés, M. Jean Quancard se consacra surtout aux questions d'économie rurale. Il y travailla sans jamais se lasser.

» Et s'il a pris sa part de toutes les œuvres départementales ayant pour but d'améliorer les conditions du travail et de la production viticole, il en est une qui lui appartient en propre, je veux parler de la création de l'agence de crédit agricole, qu'il fonda, on peut le dire, et dont il assuma la laborieuse présidence pendant plusieurs années.

» Il fut l'âme des dispositions prises par nous pour faire du crédit viticole une section du crédit agricole lui-même.

» Ses études, son labeur, lui avaient assuré, dans cet ordre d'idée, une compétence reconnue et hautement consacrée.

Il était, en effet, devenu censeur de la Banque de France, heureuse de s'assurer le concours de son expérience et de sa droiture.

» M. Jean Quancard avait reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur, juste récompense d'une existence bien remplie, et qui s'est déroulée dans le cadre, d'ailleurs fort séduisant, où son habileté infatigable, traçait les belles prespectives de l'avenir de son canton et de la délicieuse petite ville qui en est le coquet chef-lieu. Ah ! pour Saint-André-de-Cubzac, cet homme modeste était ambitieux, et il avait bien raison de l'être. Quels beaux rêves d'avenir il a fait pour Saint-André, dont quelques-uns s'ébauchent déjà, et dont nous souhaitons de continuer tous les autres en nous inspirant de son cher souvenir que nous garderons fidèlement et en y apportant son dévouement et son assiduité.

» J'envoie à sa famille nos condoléances et les sympathies du Conseil général de la Gironde.

M. le Secrétaire général dépose sur le bureau les dossiers des affaires soumises à l'Assemblée départementale.

M. Vayssière, président, dépose également le rapport de la commission départementale.

Séance publique demain à quinze heures.
Séance levée à quatorze heures cinquante.

Retour en France de M. Poiret

Gouverneur de la Guinée

Ainsi que nous l'avons dit, c'est après cinq années de séjour aux colonies que M. Poiret, lieutenant gouverneur de la Guinée, revient en France pour goûter un repos bien mérité.

M. Poiret, qui depuis 1911 avait rempli de hautes fonctions à Madagascar, au Dahomey, au Congo, puis avait été secrétaire général de la Guinée, fut nommé en octobre 1916 lieutenant gouverneur de cette colonie, en remplacement de M. Peuvergne, décédé.

M. Poiret, qui a scrupuleusement continué les traditions de ses prédécesseurs, se montre très satisfait de la situation de la Guinée :

« Le développement agricole et commercial de la colonie s'affirme, nous a dit M. Poiret. Aussi pendant ces deux dernières années, pourtant pénibles, la Guinée a-t-elle pu se suffire à elle-même et n'a-t-elle pas connu les restrictions imposées à la métropole.

» Le recrutement s'est opéré chez nous sans heurt. Aujourd'hui, une grande partie de nos soldats, démobilisés et rapatriés, ont repris leurs travaux

» La situation financière de la Guinée est satisfaisante. La colonie ayant eu à participer à un emprunt, a pu souscrire pour une somme de 2 millions sur les 7 millions demandés aux colonies par le gouvernement de l'A. O. F.

» En ce qui concerne les travaux entrepris avant la guerre pour le chemin de fer reliant Kankan à Beyla, il est peu probable qu'ils soient repris et réalisés maintenant, des difficultés d'ordre matériels ayant surgi. De nouveaux projets sont à l'étude. »

Tickets de pain pour le mois de mai

Le maire de Bordeaux rappelle à la population bordelaise que la distribution des tickets de pain de mai, commencée samedi dernier, prendra fin le mercredi 30 avril courant, à six heures de l'après-midi. Tous les centres seront à ce moment fermés.

Il recommande, en conséquence, à ceux de ses administrés qui n'ont pas encore retiré leurs tickets de ne pas laisser s'écouler le dernier jour de distribution sans les réclamer. Ils pourront se présenter à cet effet dans le centre de leur choix, sauf à l'hôtel de ville, en ayant soin de se munir du coupon 1 de mai, qu'ils auront auparavant détaché de leur carte d'alimentation.

Il tient enfin à prévenir ceux qui négligeraient de tenir compte de ces recommandations que la distribution des tickets ne reprendra que le lundi 5 mai, qu'elle se fera à l'Athénée seulement, jusqu'au 6 inclus, et que les feuilles qui seront remises à ce moment aux retardataires auront été préalablement diminuées des tickets de pain correspondant aux quatre premiers jours du mois.

Ravitaillement civil

Mercredi 30 courant, la municipalité fera vendre des œufs mirés et des carottes sur les marchés ci-après : Capucins, de 6 heures à 8 h. 30; Grand-Marché, Grands-Hommes, marché de Lerme, marché des Chartrons, marché Amédée-Larrieu, marché Saint-Martial, de 9 heures à 11 h. 45.

Les prix restent fixés : Œufs mirés, 4 fr. la douzaine; carottes, 0 fr. 70 le kilo.

Sur les mêmes marchés et aux mêmes heures, des morues de 1re qualité seront mises en vente à des prix très réduits : le petit poisson (pesant de 500 grammes à 1 kilo) ne sera vendu que 2 fr. 50 le kilo, soit 1 fr. 25 le demi-kilo; le moyen poisson (pesant de 1 à 2 kilos), ne sera vendu que 2 fr. 75 le kilo; le gros poisson (pesant au-dessus de 2 kilos), ne sera vendu que 3 fr. 25 le kilo. Les morues seront vendues au poids.

Dans la boulangerie

Les ouvriers boulangers réclament une modification dans l'application de leurs tarifs des salaires, et ont présenté à leurs patrons diverses revendications, notamment au sujet du repos hebdomadaire et du travail de jour.

Une entente n'ayant pu intervenir immédiatement entre les patrons et les ouvriers, M. le Maire a pris l'initiative de les réunir dans son cabinet mardi, à midi.

L'entrevue a été des plus calmes et des plus courtoises. A la suite de l'échange de vues qui a eu lieu en présence de M. Gruet, il est permis d'espérer que tout conflit est écarté et que l'accord de principe établi au cours de cette réunion sera ratifié par les groupements intéressés.

Les femmes et l'agriculture

On nous demande d'annoncer que le mercredi 30 avril, à l'Athénée, à vingt heures et demie précises, une conférence présidée par M. Dayma sera faite par Mme de Sémo, exploratrice, sur « les enrôlements volontaires féminins pour le bataillon agricole des femmes françaises ».

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir que notre concitoyen M. Victor Beau, directeur des services de reportage à l'Agence Havas de Paris, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur.

Nos bien sincères félicitations.

Faculté de médecine

M. Abadie, agrégé des Facultés de médecine, est nommé, à dater du 1er mai 1919, professeur de maladies mentales à la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux.

— M. Dubreuil, agrégé près la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux, est nommé, à dater du 1er mai 1919, professeur d'anatomie générale et d'histologie à ladite Faculté (officiel).

La Mission Rockefeller à Bègles et à Pessac

L'originalité est le propre de la propagande américaine, et la preuve en a été administrée hier par une incorporation dans le programme des principaux cinématographes de Bordeaux d'un film de la mission Rockefeller précédé de quelques courtes explications de Mlle Fontaine et de M. Marcel Desprez, conférenciers diserts de la 3e division d'éducation.

C'est au Cinéma des Nouveautés, rue Sainte-Catherine, devant un public nombreux et attentif, que Mlle Fontaine a paraphrasé les tableaux de la projection « Lavez-vous les mains », où le rire est tempéré par le sérieux des planches anatomiques se rapportant au terrible fléau.

L'assistance fit un gros succès à l'aimable conférencière et emporta un enseignement profitable à son hygiène domestique.

Aux Cinémas Pathé, cours de l'Intendance, et Saint-Projet, rue Sainte-Catherine, M. Marcel Desprez ne fut pas moins apprécié dans les explications qu'il donna sur « la Peste blanche », suivies du film curieux « Ne crachez pas par terre » qu'illustrent de fins dessins animés du maître Lortac.

Ici et là on applaudit cet intermède sérieux qui rappelle que si le rire est salutaire contre la maladie, la prophylaxie ne nuit pas pour la combattre et l'éviter.

Mardi et mercredi 29 et 30 avril, grandes conférences filmées à l'Elysée-Palace de Bègles, sous la présidence du distingué maire de cette importante cité suburbaine; vendredi 2 mai, mêmes conférences et films nouveaux au Palace-Cinéma de Pessac.

Les jeudi, vendredi, samedi et dimanche, 1er mai, 2 mai, 3 mai, 4 mai, en intermèdes du programme ordinaire, courtes causeries et projections antituberculeuses au Cinéma-Théâtre des Gobelins et distribution de brochures et de cartes-postales par la mission Rockefeller.

La semaine prochaine départ de la mission Rockefeller pour Mérignac, les 5 et 6 mai; Saint-Médard-en-Jalles, les 7 et 8 mai; Pauillac, les 9 et 10 mai; Lesparre, les 11 et 12 mai; Gujan, les 13 et 14 mai; Arcachon les 15, 16, 17 et 18 mai.

L'accueil ménagé au délégué de la mission Rockefeller, M. Louis Destouches, chargé de préparer diverses conférences et réunions tant pour les élèves des écoles que pour le grand public, dans les diverses agglomérations où se rend la 3e division d'éducation, est un sûr garant qu'elle obtiendra les résultats qu'elle désire : créer un mouvement de défense et de prévention contre la tuberculose afin de limiter ses ravages affreux dans un but national.

Cette division en trouve la preuve consolante dans le vibrant appel fait par les personnalités les plus marquantes de Bordeaux du comité des œuvres antituberculeuses de la Gironde où il est rendu hommage aux méthodes américaines faisant baisser de deux tiers (en 25 années) la morbidité et la mortalité tuberculeuses.

PRIOR
«Roy des Mousseulx»
«Mousseux des Roys»
Adr. Priori-Nantes

La répression de la débauche

Le chef de la Sûreté, M. Farfals, était informé ces jours derniers qu'un individu demeurant dans le quartier du Grand-Marché, favorisait chez lui la débauche de filles mineures. Il donna aussitôt des instructions aux agents Pédemay et Boscq, qui appréhendèrent lundi matin l'individu en question, Jean R..., âgé de trente-quatre ans, et le conduisirent à la Permanence. Après interrogatoire, Jean R... a été envoyé au dépôt sous l'inculpation d'excitation habituelle de mineures à la débauche et infraction à la loi sur les débits de boissons.

Les soldats alliés surtout fréquentaient l'établissement de l'inculpé, lequel réalisait d'appréciables bénéfices, gardant presque entièrement pour lui l'argent que versaient les soldats, et leur faisant payer de 15 à 18 fr. les petits repas.

Trois filles mineures — elles ont dix-sept ans à peine — qui se trouvaient dans la maison au moment où les agents s'y présentèrent, furent conduites devant le chef de la Sûreté, à qui elles fournirent toutes explications sur les agissements de Jean R... C'est ce qui détermina, du reste, M. Farfals à garder cet individu à la disposition de la justice.

La domestique de l'immeuble, Henriette E..., âgée de vingt-sept ans, a été arrêtée en même temps que son patron.

— A la suite de faits scandaleux qui s'étaient passés dans le débit qu'exploitent à Mérignac Anne P..., 33 ans, et Jean D..., 39 ans, M. Hébert avait chargé les inspecteurs Veillon, Buret et Noailles d'enquêter.

Les résultats, des plus concluants, amenèrent l'arrestation des débitants. Leur établissement a été fermé.

Une intervention opportune

Ayant pénétré par effraction dans une remise située 8, rue Ferbos, des malfaiteurs s'apprêtaient à partir avec l'attelage de M. Setze, boulanger, 59, rue des Ayres, lorsque le propriétaire de la remise, ayant entendu du bruit, se leva. Devant cette arrivée inattendue, les cambrioleurs s'enfuirent, abandonnant le cheval et la voiture, sur laquelle se trouvaient un coffre-fort et plusieurs pièces d'étoffe.

Une enquête est ouverte pour connaître la provenance des objets volés.

Il encaisse... et disparaît

Chargé par M. P. Chabannes, distillateur, 61, rue Dalon, d'aller livrer de la marchandise chez divers clients, un garçon livreur a bien encaissé le montant des factures, s'élevant à 1,067 fr., mais il n'a plus reparu chez son patron.

Est-ce un crime ?

On découvre un cadavre dans un fossé à Avensan

Lundi matin, le cadavre d'un jeune homme a été trouvé dans un fossé de la commune d'Avensan (Médoc). Il y a présomption de crime.

La brigade mobile, informée, enverra mardi matin un commissaire et un inspecteur à Avensan, où le parquet de Bordeaux, également prévenu, se rendra le même jour.

La gendarmerie de Margaux a procédé aux constatations d'usage. Jusqu'à présent on ignore, à Bordeaux du moins, les circonstances dans lesquelles le jeune homme aurait été tué. Les premières recherches n'ont pas permis d'établir l'identité de la victime.

Chronique théâtrale

Apollo-Théâtre

Reprise de « LA BELLE HÉLÈNE » d'OFFENBACH

« La Belle Hélène » n'a rien perdu de sa gaîté et de sa verve, mais il y a une manière de la jouer. Le répertoire d'Offenbach est depuis quelques années assez négligé, probablement parce que nos artistes, accoutumés à l'opérette moderne, se sentent mal à l'aise dans ce genre de l'opéra-bouffe, à l'esprit au gros sel, où le grotesque voisine souvent avec la finesse, et qui demande à ses interprètes presque toujours des moyens scéniques poussés à l'outrance.

Mme Tariol-Baugé a conservé la tradition de l'opéra-bouffe. Elle est une des rares comédiennes qui savent encore donner son vrai caractère à la musique d'Offenbach. Aussi, la direction de l'Apollo a pris prétexte de sa présence pour une reprise de la pièce qui nous raconte l'aventure amoureuse de la Belle Hélène et du berger Pâris. Et comme Mme Tariol-Baugé joue avec une verve entraînante et chante remarquablement les couplets, le public lui fait fête, un peu étonné sans doute, mais charmé et mis en fort joyeuse humeur.

M. André Chambon prête au berger Pâris l'agrément de son art délicat de chanteur. M. Gamy en Ménélas, M. Bédué en Agamemnon, M. Darnols en Calchas, M. Mario en Achille, sont très divertissants. Mlle Lya Ceddès est un petit Oreste bien fêtard et bien gentil. Bonne volonté évidente chez les autres interprètes.

Mise en scène bien traitée par M. Gamy. Orchestre appliqué à rendre avec précision la musique d'Offenbach.

C. P.

Grand-Théâtre

REPRESENTATIONS MARCEL SOAREZ au bénéfice des mutilés de la face

Jeudi 8 mai, matinée de gala au bénéfice des mutilés de la face, « Horace » et « la Nuit de Mai ».

Mme Colonna Romano, de la Comédie-Française, dans le rôle de Camille, qui est une de ses plus captivantes créations; Marcel Soarez, Horace; Chambreuil, le vieil Horace, et Mme Jeanne Delvair dans le rôle de Sabine, dont elle est titulaire à la Comédie-Française.

Prix des places : 10 fr., 8 fr., 5 fr., 3 fr., 2 fr., 1 fr. 50.

Location chez Delmouly.

Français-Lyrique

Galas du mardi 29 avril au dimanche 4 mai inclus

Mardi, « **THAIS** », avec **M. Boulogne**, de l'Opéra et **Mll Augusta Garcia**, en remplacement d' « **AIDA** », dont la première aura lieu le samedi 3 mai avec **M. Cazenave**.

Mercredi « **MADAME BUTTERFLY** », pour les représentations de **Mme Victoria Fer** dans le rôle de Butterfly; **Angel**, de l'Opéra-Comique, **Lapeyre Luc**, **Raymond**, **Fourès**, **Viannet**, **Lambrette**, etc.

Pour terminer le spectacle, « **LA NUIT DE WALPURGIS** » avec l'étoile **Mady Piérozzi**.

Vendredi, gala hors série, « **WERTHER** », avec **Mme Alice Raveau**, de l'Opéra; **M. Angel**, de l'Opéra-Comique.

Pour terminer le spectacle, **la Korrigane**, avec l'étoile **Mady Piérozzi**.

Samedi, première de « **AIDA** », avec les quatre artistes de l'Opéra : **Cazenave**, **Boulogne**, **Lucyle Panis**, **H. Ferran**, **J. Dalcia**, **Lapeyre**.

Grand ballet égyptien, avec l'étoile **Mady Piérozzi**.

Dimanche, en matinée, « **CARMEN** », avec **Mlle Alice Raveau**, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Carmen; **M. Angel**, de l'Opéra-Comique; **M. Boulogne**, de l'Opéra; **Mlle Berthe Lowelly**, de l'Opéra-Comique, etc.

Dimanche en soirée, « **MANON** », avec **Victoria Fer**, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Manon; **Razavet**, de l'Opéra-Comique; **MM. Lapeyre**, **D. Bédué**, etc.

Pour tous ces galas, mise en scène de M. Dubois.

Chorégraphie de M. Camille Laffont.

Orchestre dirigé par M. Paul Bastide.

Apollo (saison d'opérette)

« **LA BELLE HELENE** ». — Mardi, mercredi, « **LA BELLE HELENE** », avec la divette Tariol-Baugé, dans le rôle de la Belle Hélène; le ténor **André Chambon**, de la Gaîté Lyrique; **René Gamy**, **D. Bédué**, **Lya Ceddès**, **Paul Darbois**, **Mario**, **Jos-Than**.

En attraction **Felovis and Assistant**, attraction américaine

Vendredi samedi dimanche, quatre galas de « **LA PETITE MARIEE** », avec **M. André Chambon**, **Lucy Raymond**, **René Gamy**, **Paul Darnois** et **M Tarquin d'Or**, de l'Opéra-Comique.

En intermède, l'attraction **Felovis and Assistant**.

Bouffes (saison de comédie)

Dernières de la « **GARE REGULATRICE** ».

Mardi, mercredi, dernières de « **LA GARE REGULATRICE** ».

« **LE FILON** ». — Vendredi, samedi et dimanche, création à Bordeaux, avec la troupe du Palais-Royal dans le grand succès, « **LE FILON** », vaudeville en trois actes, de notre compatriote Mouezy Eon.

Pour toutes ces représentations, la location est ouverte au hall du Théâtre-Français, de dix heures du matin à sept heures du soir. Téléphone 17-55.

On loue par correspondance et par téléphone 17-55.

Trianon-Théâtre

Tous les soirs, un nombreux et élégant public applaudit longuement les interprètes de « **PAPA** », l'admirable comédie. — **Jeudi**, matinée et soirée. — **Vendredi**, en grand gala : « **LE COUP DE FOUET** », avec **E. Dorival**. — Pour prendre date : vendredi 16 mars, soirée extraordinaire : « **VOILA !** » revue.

Alhambra-Théâtre

Sur la scène, « **CRESUS, ESOPE ET Cie** », fantaisie satirique, de MM. A. Luc et Roland-Annul.

Alcazar-Théâtre

TRIOMPHE DE LA REVUE

« **VAS-Y PETIT !** » troupe formidable.
« **VAS-Y PETIT !** » costumes merveilleux.
« **VAS-Y PETIT !** » scènes locales.
« **VAS-Y PETIT !** » vendredi, **S. VALROGER**.
« **VAS-Y PETIT !** » vendredi, **FERNANDEZ**.

Location à l'Alcazar et au **Trianon**.

Concert du pianiste Etlin

Le célèbre pianiste Henri Etlin, dont les tournées en Amérique, en Angleterre et dans les grands centres musicaux de France lui valurent de triomphaux succès, se fera entendre prochainement salle Bermond, 9, rue Sainte-Catherine, avec un programme allant de Rameau à Debussy, et composé de manière à donner satisfaction aux amateurs de belle et grande musique si nombreux dans notre ville.

Grands bals

On nous prie d'annoncer à nos lecteurs la réouverture d'une des plus belles salles de fête à Bordeaux, la salle des Loges maçonniques, rue Ségalier, angle des allées Damour. Samedi 3, en soirée, et dimanche 4, en matinée, deux grands bals d'ouverture au profit de la Crèche maçonnique. Grand orchestre sous la direction de M. Vignolles.

Les Parfums Bichara sont partout

SPECTACLES

MARDI 29 AVRIL

FRANÇAIS. — 8 h. 30 : « Thaïs ».
APOLLO. — 8 h. 30 : « La Belle Hélène ».
BOUFFES. — 8 h. 30 : « La Gare régulatrice ».
TRIANON. — 8 h 45 : « Papa ».
SCALA. — 8 h. 30 : « La Revue de la Scala ».
ALHAMBRA. — 8 h 30 : « Crésus, Esope et Cie ».
ALCAZAR. — 8 h 30 : « Vas-y, petit ! » revue.

Saint-Projet-Cinéma

Tous les jours, « **LE MIRAGE** », avec Jackie Saunders; « **TIH-MINH** »; « **LA VOIX SUR LE FIL** », etc. — Lundi, « **ATTILA** ».

ALHAMBRA-THÉATRE
Crésus, Esope et Cie, fantaisie satirique
A L'ECRAN :
CHARLOT fait une cure
LA NOUVELLE AURORE
TIH-MINH, la VOIX SUR LE FIL, ACTUALITÉS

LA VIE SPORTIVE

CYCLISME

Le circuit des champs de bataille

Paris, 28 avril. — Le départ de la première étape du Circuit des champs de bataille (Strasbourg-Luxembourg) a été donné ce matin à Strasbourg, à six heures, à 87 concurrents, parmi lesquels figurent les meilleurs routiers, notamment le Suisse Egg, les Belges Blaise, Deruyter et les Français Brocco et Godivier. L'épreuve se dispute sans entraîneurs, ni suiveurs, ni soigneurs. Les coureurs seront livrés à eux-mêmes sur tout le parcours et ne pourront recevoir de soins que dans des parcs permis, organisés à mi-parcours, où ils trouveront les aliments liquides et solides dont ils auront besoin. Le Circuit comprend sept étapes, avec un total de 2,000 kilomètres.

VICTOIRE D'OSCAR EGG DANS LA PREMIERE ETAPE

Luxembourg, 28 avril. — Sur 87 coureurs partis de Strasbourg pour le circuit des champs de bataille, 73 sont passés à Metz, 14 ont abandonné. Les routes sont mauvaises, le temps est froid et des giboulées ont contrarié la course.

A Saint-Avold, Oscar Egg fait une chute violente à la descente d'une côte. Sa machine est quelque peu abîmée; il répare et repart à la poursuite du peloton qu'il rejoint bientôt. Noël abandonne avant Luxembourg. Egg s'échappe et n'est pas rejoint jusqu'à l'arrivée qui a lieu dans cet ordre :

1. Oscar Egg, couvrant les 275 kilomètres en 10 h. 51 m. 10 s.; 2. Vauhevel, 11 h. 3 m. 2 s.; 3. Lucien Buysse; 4. Matthis; 5. Hector Henshghem; 6. Dejonghe; 7. Verstraeten; 8. Pelletier; 9. Desmedt; 10. Vanlerberghe, etc.

A BORDEAUX

Le gala d'ouverture au stadium

Les plus grands champions à Bordeaux

La direction du Stadium a élaboré pour la réouverture de la superbe piste de Talence, un programme absolument sensationnel. Les grands ténors de la pédale : Spencer, Didier, Pouchois, Miquel participeront aux diverses épreuves inscrites à la réunion. A côté d'eux les coureurs régionaux réputés : Bournac, de Bordeaux; Caralp et Lagarrigue, de Toulouse; Desplantez, Cazenave, Pucheu, Sainsever, de Tarbes; les frères Leroux, de Nantes; Vibert, de Pau, etc., leur disputeront chèrement la victoire.

Malgré l'importance du programme, et les frais considérables qu'il entraîne, la direction a établi une échelle de prix accessibles à tous. Les places varieront de 7 fr. 50 à 1 fr. 50.

Billets d'avance, sans augmentation de prix, au Wonderland bordelais, rue des Frères-Bonie, à partir de jeudi.

ATHLÉTISME

CRITERIUMS MILITAIRES NATIONAUX D'ATHLETISME DES TROUPES DE L'INTERIEUR

Paris, 28 avril. — Comme suite au programme et règlements publiés par la commission militaire de l'U. S. F. S. A., les demi-finales auront lieu dans les conditions suivantes :

A Nantes, les 10e et 11e régions; à Bordeaux, les 9e, 12e et 18e; à Toulouse, les 16e et 17e; à Marseille, la 15e; à Lyon, les 7e, 8e, 13e, 14e et 20e; à Paris, les 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e régions.

Tous les concurrents des régions classés pour les demi-finales devront être mis en route de façon à arriver dans les villes désignées ci-dessus le samedi 3 mai dans l'après-midi.

Le « Sport du Sud-Ouest »

Notre confrère le « Sport du Sud-Ouest », organe de l'élevage et des courses de notre région, a décidé de reprendre sa publication.

Son premier numéro paraîtra samedi 23 courant.

Les abonnements, dont le prix est de 20 fr. par an, ainsi que toutes les informations intéressant le « Sport du Sud-Ouest » devront être envoyés à la nouvelle adresse de la direction, 42, rue Vital-Carles, à Bordeaux.

COMMUNICATIONS

UNION BORDELAISE DES SYNDICATS DE L'IMPRIMERIE. — Le comité de l'Union de l'imprimerie prie tous les camarades de se réunir le jeudi 1er mai, à deux heures précises, place Henri-IV, pour prendre part à la manifestation qui doit avoir lieu au Stadium, à Talence.

L'UNION DES COMMIS ET COMPTABLES DES DEUX SEXES DE LA GIRONDE nous prie de publier les avis suivants :

MM. les Commerçants et industriels de Bordeaux sont informés que l'Union des commis et comptables tient à leur disposition des employés de toutes catégories et des deux sexes.

Le bureau du Syndicat se fera un plaisir de répondre aux demandes de MM. les employeurs et les informe qu'il tient à leur disposition les dossiers des demandes d'emploi tous les jours de 15 h. à 19 h. 30, 13, place Puy-Paulin, troisième étage. Les employés sans emploi ont intérêt à remplir une demande d'emploi.

L'Union syndicale des commis et comptables informe les employés des deux sexes que, conformément à la décision du 12 avril dernier, elle a adressé, le 28 avril, aux divers Syndicats d'employeurs intéressés le cahier de nos revendications. Nos camarades seront convoqués le 10 mai en une grande assemblée générale extraordinaire, afin de prendre connaissance des réponses reçues.

Les camarades démobilisés ayant fait partie du Conseil syndical en 1914 et désireux d'y figurer de nouveau sont invités à se faire inscrire au siège du Syndicat, 13, place Puy-Paulin, où est établi une permanence de 15 h. à 17 h. 30, ou écrire au secrétaire du Syndicat, même adresse.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS. — Une assemblée de plus de soixante médecins ayant été mobilisés dans des unités combattantes ou des formations du front, sera tenue le vendredi 8 mai, à 8 h. 30, au siège social, 25, rue de Ruat.

Ordre du jour : Organisation du service médical en faveur des anciens combattants adhérents à l'Union nationale (section du Sud-Ouest).

ZINGUEURS, COUVREURS ET PLOMBIERS. — Le Syndicat invite tous les camarades de la corporation à se rendre, le 1er mai, à dix heures du matin, Bourse du travail. Les camarades poêliers, tôliers sont également invités.

ENTREPRENEURS DE TRANSPORTS ET DE CAMIONNAGES. — Le Syndicat des entrepreneurs de transports et camionnages de Bordeaux informe le public et les confrères n'ayant pu assister à l'assemblée générale du dimanche 27 avril, qu'il a été décidé à l'unanimité des membres présents et après entente avec le Syndicat des ouvriers, de chômer jeudi prochain 1er mai. Les commerçants et industriels sont priés de prendre leurs dispositions en conséquence pour éviter tout retard dans leurs expéditions ou réceptions.

FRANC-MAÇONNERIE BORDELAISE. — La réunion des actionnaires fixée au 31 mars, est renvoyée au vendredi soir 23 mai.

SERVICE MUNICIPAL DE LA VACCINE. — Séances publiques et gratuites du mois de mai 1919 : les jeudis 8, 15 et 22, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, de 2 à 4 heures.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Sous réserve des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 62,501 à 63,500 (série P. D.), sauf les liquides en fûts à destination de la section de Juvisy à Paris-Ivry (inclus) et les marchandises à destination du réseau du P.-L.-M., seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide le vendredi 2 mai 1919.

Seront acceptés à cette même date les vins en fûts à destination du réseau du Nord ayant fait l'objet d'inscriptions en groupe 1 (gr. 1) et toutes marchandises, sauf les liquides à destination de la section de Juvisy à Paris-Ivry (inclus) se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 33,701 à 35,000 (série B 2e catégorie) et de 29,301 à 23,500 (série C, 3e catégorie).

Chemins de fer du Midi

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse), informe les expéditeurs qu'elle acceptera le mercredi 30 avril courant les expéditions d'engrais et produits anticryptogamiques numérotées dans le groupe III, du numéro 1,601 à 1,900.

Chemins de fer de l'État (ancien Ouest)

La gare de Bordeaux-Saint-Jean (petite vitesse), informe les expéditeurs qu'elle acceptera le mercredi 30 avril courant les expéditions de vins inscrites dans la série C, du numéro 12,001 à 12,500 et toutes marchandises comprises dans le groupe V, du numéro 8,001 à 10,680.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 29 avril.

Heures	Therm	Barom	Ciel	Vents
Minima de la nuit	3.5	»	»	»
8 heures du matin	5.0	763.0	Nuageux.	Ouest.
Midi	11.0	763.5	Dito.	Est.
Maxima du jour	13.0	»	»	»

PALAIS DU MOBILIER
Le Directeur est rentré des armées

TRICAL Exquis Déjeuner
73, Avenue de Neuilly, SEINE

ÉTAT CIVIL

DECES du 28 avril

Juliette Fitte, 3 ans, cité Maldant, 36.
Henri Maubourguet, 6 ans, rue Moulinier, 29.
André Nails, 24 ans, chemin Richelieu.
Adrien Espiet, 25 ans, rue Beaufleury, 37.
Mme Collier, 41 ans, quai Sainte-Croix, 18.
Mme Ballanger, 49 ans, rue Prémeynard, 43.
Veuve Lamis, 61 ans, cours de l'Yser, 10.
Pierre Fleurant 62 ans, r. de la Trésorerie, 20.
Veuve Saulière, 79 ans, rue Lecocq, 297.
Veuve Boyer, 78 ans, rue Naujac, 137.
Veuve Prat, 80 ans, rue Ligier, 30.
Veuve Groizard, 82 ans, rue de Nuyens, 64.
Veuve Villate, 83 ans, cité Saint-Aignan, 9.

DEUIL Immédiat: ROBES MANTEAUX, CHAPEAUX
A la Dame Blanche, 109, cours Victor-Hugo. Téléph. 1019

CONVOI FUNÈBRE Mme de Kersaint-Gilly, M. Henry de Kersaint-Gilly, conseiller à la cour d'appel de Madagascar; M. et Mme Louis Guiraud et leur fils, M. Jean de Kersaint-Gilly, administrateur de 1re classe des colonies, Mme Jean de Kersaint-Gilly et leur fille; M. Félix de Kersaint-Gilly, administrateur adjoint de 1re classe des colonies, Mme Félix de Kersaint-Gilly et leur fille; Mlles Marie, Céline et Louise Espaignet; M. et Mme Eugène Espaignet, les familles de Kersaint-Gilly, de Saint-Gilles, de La Villejégu, de La Villecolvé, Theven de Guéleran, Espaignet d'Acosta, Criny de Verteuil, Gay, Guiraud, de Perceval, Desoindre, de Perry, Boissel prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Alfred DE KERSAINT-GILLY,
sous-intendant militaire de 1re classe de l'Armée coloniale,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, qui auront lieu le **mercredi 30 avril**, en l'église Saint-Bruno.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts.

Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme E. Raymond, Mme A. Raymond et sa fille, M. et Mme J. Chasseriaux, leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme H. Bouland et leur fils, M. E. Monis, sénateur; M. Antoine Monis, préfet de Vaucluse, les familles Dénoris et Bitaly prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Eugène RAYMOND,
ancien pharmacien,

leur époux, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le **mercredi 30 courant**, en la basilique Saint-Seurin, à neuf heures.

On se réunira à la salle d'attente de cette paroisse à huit heures et demie.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine.

CONVOI FUNÈBRE Mme veuve Lannuque, Mme veuve Braneyres, M. et Mme Souleyreau, les familles Laborde, Lajus, Duben et Fortasse prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Germaine LANNUQUE,

leur fille, sœur, belle-sœur et nièce, qui auront lieu le **30 courant**, en l'église Saint-Victor.

On se réunira à la maison mortuaire, rue François-de-Sourdis, 86, à une heure et demie, d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

P. F.

CONVOI FUNÈBRE Mme vve Enguehard, M. et Mme Enguehard et leurs enfants, M. et Mme Lussan et leur fils, M. et Mme Billier et leur fils, Mlle B. Enguehard prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Amédée ENGUEHARD,

leur époux, père et grand-père, qui auront lieu le **mercredi 30 avril**, en l'église du Sacré-Cœur.

On se réunira à la maison mortuaire, 53, rue Malbec, à une heure et demie, d'où le convoi funèbre partira à deux heures.

Il ne sera pas fait d'autre invitation.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

AVIS DE DÉCÈS Mme veuve Raymond et Mlle Andrée Raymond ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Edward RAYMOND,
médecin auxiliaire,
décoré de la croix de guerre,
tombé au champ d'honneur, le 1er avril 1919 à Aïn-Médiouna (Maroc), à l'âge de 22 ans,

leur fils et frère.

REMERCIEMENTS ET MESSES Les familles Moreau, Abria, Virgine, Bleynie, Rivory, Bréchemin, Tournigand remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à la levée de corps de

Elie MOREAU,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent qu'une messe sera dite le **samedi 3 mai**, à neuf heures, dans l'église Saint-Paul. La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSE M. et Mme Maurice Delage, M. et Mme Roger Jonnau, M. William Jonnau, Mlles Marthe et Marguerite Jonnau, les familles Santenac, Coutelet, Delage, Gréteau, Juste et Sabourin remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Ernest DELAGE,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite le **mercredi 30 courant**, à neuf heures, dans l'église Saint-Martial, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

REMERCIEMENTS Mme Th. Barnier, sa fille et sa petite-fille, les familles Barnier, Bordier, Brun, Rupert, Gauthier, Barbot, Loze et Paul Lewden remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. le Capitaine Th. BARNIER,

ainsi que celles qui leur ont adressé des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance.

Les messes ont été dites dans la plus stricte intimité.

MAISON THIÉRY AINÉ
108, cours d'Alsace, BORDEAUX
informe sa Clientèle que ses Magasins seront fermés le JEUDI 1er MAI

Sulfate de cuivre
anglais, en cristaux et neige, sont vendus au plus bas prix du cours actuel. Demander les prix au fabricant de la bouillie « La Cuve », ROUCH frères, 48, allées Lafayette, Toulouse

Est-ce vrai?... Oui!...
Il existe un PURGATIF PARFAIT DÉLICIEUX à BOIRE, le
LAIT D'APPENZELL
Dans toutes les Pharmacies. — Prix. 0f75

TURCAT-MERY
reprennent leur fabrication d'
AUTOMOBILES
et sont en mesure de livrer rapidement
17, boulevard Michelet, MARSEILLE

606 et Néo-606
La syphilis et ses complications : PARALYSIES, affections de la PEAU, etc., sont guéries à l'INSTITUT SEROTHERAPIQUE DE BORDEAUX, 25, rue Vital-Carles le premier créé dans le Sud-Ouest pour l'application du 606 Des méthodes nouvelles assurent la guérison rapide des RETRECISSEMENTS, BLENNORRAGIES, METRITES, etc. Brochures et renseignements gracieux.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHÉ GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX

du 28 avril

Bœufs. — Exposés en vente, 168; vendus, 119; invendus, 49. — Prix des 50 kilos poids vif : 1re qualité, de 200 fr. à 220 fr.; 2e qualité, de 180 fr. à 199 fr.; 3e qualité, de 160 fr. à 179 fr. Prix extrêmes, de 150 fr. à 230 fr. Vente plus facile.

Vaches. — Exposées en vente, 29; vendues, 28; invendue, 1. — Prix des 50 kilos poids vif : De 140 fr. à 190 fr. Vente plus facile.

Veaux. — Exposés en vente, 76; vendus, 71; invendus, 5. — Prix des 50 kilos poids mort : De 350 fr. à 400 fr. — Par pièce : De 450 fr. à 550 francs.

Moutons. — Exposés en vente, 1,139; vendus, 702; invendus, 437. — Prix des 50 kilos, poids mort : 1re qualité, de 420 fr. à 440 fr.; 2e qualité, de 400 fr. à 419 fr.; 3e qualité, de 380 fr. à 399 fr. — Prix extrêmes : De 300 à 450 fr.

Agneaux. — Exposés en vente et vendus, 175, de 40 fr. à 85 fr. pièce.

MARCHE AUX BESTIAUX DE CENON

Du 28 avril.

	Amenés	Vendus	Prix par tête
Veaux nourrissons...	15	3	1re qté, 70 à 80f; 2e, 60 à 70
Génisses...	7	7	1re qté, 80 à 90f; 2e, 70 à 75

MARCHÉ DE PARIS-LA VILLETTE

Paris - La Villette, 28 avril.

Bœufs. — Amenés, 1,640; invendus, 8. 1re qualité, 7 fr.; 2e qualité, 6 fr. 50; 3e qualité, 5 fr. 70. Prix extrêmes : de 4 fr. 50 à 7 fr. 50.

Vaches. — Amenées, 1,038; invendues, 34. 1re qualité, 7 fr.; 2e qualité, 6 fr. 50; 3e qualité, 5 fr. 50. Prix extrêmes : de 4 fr. 40 à 7 fr. 50.

Taureaux. — Amenés, 315; invendus, 7. 1re qualité, 6 fr. 10; 2e qualité, 5 fr. 80; 3e qualité, 5 fr. 30. Prix extrêmes : de 4 fr. 50 à 6 fr. 30.

Veaux. — Amenés et vendus, 1,789. 1re qualité, 9 fr. 50; 2e qualité, 8 fr. 80; 3e qualité, 8 fr. Prix extrêmes : de 6 fr. à 10 fr.

Moutons. — Amenés et vendus, 10,507. 1re qualité, 11 fr. 40; 2e qualité, 10 fr. 10; 3e qualité, 9 fr. Prix extrêmes : de 7 fr. à 11 fr. 80.

Porcs. — Amenés et vendus, 2,719. 1re qualité, 8 fr. 72; 2e qualité, 8 fr. 58; 3e qualité, 8 fr. 42. Prix extrêmes : de 7 fr. 86 à 8 fr. 86.

L'approvisionnement du marché s'est sensiblement amélioré, et, comme les acheteurs étaient très nombreux, la vente a été active à cours en baisse de 10 à 60 centimes sur le gros bétail, et de 40 centimes sur les moutons; les autres cours n'ont pas varié.

BULLETIN des Bourses du Commerce

Les cours recettes et stocks de la veille sont indiqués entre parenthèses après ceux du jour.

CAOUTCHOUC. — Londres, 26 avril. — Plantation crêpe numéro 1 disponible, 1.10 ½ (1.11). Para dur, disponible, 2 sh. 4 ½ (2 3/4).

CEREALES. — Avoine au bushel en francs. Chicago, 26 avril. — Sur mai, 10.83 (10.52); juillet, 10,52 (10.49); septembre, 10.12 (10.12).

Blés. — New-York, 26 avril. — Sans changements.

Farines de printemps. — New-York, 26 avril. — 10.15 à 10.50 (10.00 à 10.50).

Maïs. — Au bushell en francs. — Chicago, 26 avril. — Sur mai, 24.97 (25.10); juillet, 24.74 (24,74); septembre, 24.16 (24.08).

New-York, 26 avril. — Bigarré, 27.63 (27.70).

METAUX. — Antimoine. — Londres, 28 avril — 45 (45).

Cuivre. — Londres, 28 avril. — Comptant, 76.15 (75.15); trois mois 77.5 (76).

New-York, 26 avril. — Electrolytique, 15 1/4 à 15 3/8 (15 ¼ à 15 3/8).

Etain. — Londres, 28 avril. — Comptant, 226 (226.10); trois mois, 225 (225).

Plomb. — Londres, 28 avril. — 24.5 (24.5); livraison éloignée, 24 (24).

Zinc. — Londres, 28 avril. — 35.10 (35); livraison éloignée, 35.15 (35.5).

Pétroles. — New-York, 26 avril. — Sans changement.

POTEAUX DE MINE. — Bordeaux, le 28 (Bourse du lundi). — Situation sans changement. On cote 46/48 la tonne rendue docks Bordeaux. Fret pour le Bristol-Channel : 16/18 shillings On nous signale un fret pour 800 à 1,000 tonnes traité à 17.

RESINEUX. — Bordeaux, le 28 (Bourse du lundi). — Marché actif, mais à tendances incertaines par suite de l'annonce de la mise en adjudication par l'Etat, le 20 mai prochain, de ses stocks, soit 500 tonnes essence, 1,200 de colophanes et 2,300 de brais. A la réunion tenue avant bourse, le président du Syndicat des négociants, reprenant un projet déjà étudié l'an dernier, a vainement proposé d'établir les cours des gemmes à la fin de l'amasse en prenant la moyenne des adjudications communales de la Gironde. Jusqu'à la fixation du cours, il n'aurait été versé que des acomptes aux résiniers. Il n'a pas été donné suite à cette suggestion.

Térébenthine. — Tendance ferme. On traite à 265, gare de départ ou 270 rendu Bordeaux.

Brais. — Quelques très rares affaires à 60 fr. Vendeurs acheteurs manquent.

Colophanes. — Pas encore d'affaires signalées.

Gemmes de 1re amasse. — Tendance très ferme. On nous signale : 1re amasse d'Andernos (35 barriques) adjugées à M. Dupouy sur la base de 0.832 le litre; 1re amasse de Lesperon adjugée à Mme veuve Mesplède et fils, de Lesperon, aux prix de 260 fr. 80 la barrique de 340 sur place, frais de port 8 fr., soit à 0,79 le litre rendu. Les fabricants des cantons de Saint-Symphorien et Villandraut auraient décidé de payer les gemmes au prix de 0 fr. 80, soit 200 francs la barrique de 250 litres. Litrage au poids 5 % de trait.

Londres, 28 avril. — **Térébenthine**, tendance irrégulière. On cote : Disponible, 99 (99); mai 86 (88); mai-juin, 82 ½ (83); mai-août, 77 (77); juillet-décembre, 70 1/4 (69 3/4); septembre-décembre, 70 1/4 (69 ½). — **Résine**, nominale.

New-York, 26 avril. — **Sans changement.**

Savannah, 26 avril. — Térébenthine, sans changement. Résine type K. W., 13 à 14 50 (13 14 50).

Informations. — D'après un grand journal américain un chimiste allemand aurait trouvé un nouveau procédé pour l'extraction de l'essence de térébenthine des aiguilles de pins dans des conditions permettant au produit obtenu de « concurrencer favorablement les produits français ». Les quantités obtenues dès maintenant seraient de plusieurs centaines de tonnes d'essence.

Entre nous...

Mon coiffeur m'a demandé sérieusement ce matin :

— Avez-vous commencé à faire vos provisions pour le 1er mai ?

J'avais une envie folle d'éclater de rire, mais je m'en suis bien gardé... Un rasoir s'agitait autour de ma figure, et je n'affirmerais point que mon barbier ne soit pas un peu bolchevik... En ces temps troublés, on ne sait jamais... J'ai donc conservé un silence prudent pendant quelques secondes, et j'ai attendu pour répondre la minute favorable où un blaireau inoffensif me barbouillait de savon :

— Quelles provisions ? risquai-je alors.

— Mais en vue de la grève générale, pardieu ! Les Syndicats ont décidé qu'il y aurait des manifestations importantes en France le 1er mai, et un client m'a confié hier qu'un de ses amis, qui lui-même tenait ce renseignement de sa bonne, à qui la femme de ménage du charcutier l'avait affirmé, lui avait dit que nous risquions simplement la révolution...

— Bigre ! murmurai-je, c'est donc sérieux...

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux... D'ailleurs, c'était forcé... Ça ne pouvait pas durer...

— Qu'est-ce qui ne pouvait pas durer ?

— Mais tout, Monsieur, tout. La Conférence de la paix, ce fameux traité, la vie chère; jusqu'à ce gaz qui ne marche pas !

— Pardon ! fis-je, mais je ne vois pas très bien le rapport qu'il y a entre le gaz et nos quatre conférenciers.

— Mais si, Monsieur... Nous souffrons tous d'un malaise intolérable, qui ne doit pas se prolonger davantage.

J'acceptai l'explication, qui n'en était pas une, pour ce qu'elle valait, et, soupçonnant que mon coiffeur lisait plus fréquemment le journal de M. Longuet (si j'ose m'exprimer ainsi) que le « Figaro », — ce qui pourtant, vu sa profession, eût été plus logique, — j'entrepris de le ramener dans le chemin de la raison :

— Nous souffrons tous, dites-vous, d'un malaise intolérable; d'accord; nous sommes donc des malades. Pensez-vous sérieusement qu'une révolution puisse apporter à nos maux le moindre remède, et que nous ayons quelque chance de nous guérir en nous entretuant ?... Pour ma part, je n'en crois rien. Supposez que demain tous les malades d'un même hôpital commencent, sous prétexte de calmer leurs douleurs, à s'assommer et à s'égorger; qu'adviendra-t-il ? Les médecins, les infirmiers auront été tués les premiers, comme de juste... Dès lors, l'hôpital ressemblera vite à un asile d'aliénés, où de pauvres gens s'efforceraient eux-même d'aggraver leur cas et de transformer leur démence en jolie furieuse.

» L'hôpital, c'est la France, et nous sommes les hospitalisés. Nous avons des blessures à panser, des infirmités à soigner. Pour retrouver la santé, nous avons besoin de calme et de repos. Si les potions que l'on nous offre ne nous soulagent qu'à moitié, tâchons d'en obtenir d'autres plus efficaces de nos médecins Essayons surtout de nous entr'aider et de nous réconforter. Evitons la fièvre dangereuse qui retarderait notre convalescence. Maintenant, s'il y en a parmi nous à qui le régime de l'hôpital déplaît, mon Dieu, c'est bien simple : ils n'ont qu'à s'en aller ailleurs. L'hôpital russe, l'hôpital hongrois et l'hôpital allemand leur sont ouverts. On y entre facilement, et l'on en sort... vous savez comment.

— Enfin, qui vivra verra... Et la C. G. T.?...

— Quoi ? La crise générale des transports ?

— Non, la C. G. T.

— Quoi ? Les compagnons germanophiles de Trotsky ?

— Non, la vraie C. G. T.

— Je ne la connais pas, répliquai-je. Mais je connais une Association dont je vous conseille de faire partie, la C. G. B. F., la Confédération générale des bons Français. Au revoir,, et au Deux Mai ! »

Je me figurais que cet entretien avec mon barbier qui, pour n'être pas de Séville, n'en est pas moins Espagnol, marquait le bout de mes peines. Je m'étais trompé. A la sortie, mon marchand de journaux m'attendait au passage pour me demander :

« Eh bien ! cette fois-ci nous allons l'avoir ! » Décidément, il me fallait m'y résigner.

« Il paraît, le coiffeur vient de me l'annoncer.

— Et ce n'est pas trop tôt, il y avait assez longtemps que nous l'attendions !

— Hum ! fis-je. Vous savez... Je n'ai jamais beaucoup aimé les solutions extrêmes.

— Comment, vous n'en êtes pas partisan ? Cependant vous ne nierez pas qu'Elle était nécessaire...

— J'eusse préféré un autre moyen pour arriver au même résultat. Mais puisque c'est décidé, nous verrons bien le 1er mai.

— Oh ! m'objecta mon interlocuteur; le 1er mai ! Elle ne sera peut-être votée que plus tard.

— Tiens ! Le coiffeur me donnait à l'instant cette date comme certaine.

— Le coiffeur... Le coiffeur n'est pas plus malin que les autres. Ce qui est sûr, c'est que nous l'aurons. Tous les journaux en parlent, et pour la plupart ils y applaudissent. On a fini par se rendre compte qu'Elle était obligatoire, que tous les gens intelligents la désiraient et qu'Elle était la conséquence fatale de l'évolution de nos idées. »

Et voilà... Qu'auriez-vous répondu à ma place ? De nouveau, je me heurtais à un bolchevik... J'en voulais d'ailleurs davantage à mon marchand qu'à mon coiffeur, car il m'avait jusqu'alors donné l'impression d'un homme honnête et plein de bon sens. Si la gangrène révolutionnaire s'attaquait aux organismes les plus sains, décidément le péril était autrement plus grave que je ne le soupçonnais. J'étais atterré. Ce qui m'enrageait, c'était l'air joyeux, presque triomphant, avec lequel ce vendeur de gazettes continuait à discourir :

— Je craignais qu'on ne laissât passer sans en profiter l'occasion que nous offrait la fin de la guerre. Je songeais : pourvu qu'on la fasse au lendemain de la paix, quand les poilus seront rentrés... Maintenant, je suis content : c'est officiel...

— Ainsi, un tel bouleversement vous enchante ?

— Ah ! il y a des gens qui la trouveront mauvaise, mais ceux-là... Tous les profiteurs de l'ancien régime...

J'entrevoyais déjà la guillotine dressée d'une façon permanente...

— Et tout le sang qui sera versé ne vous épouvante pas ?

— Oh ! il n'y aura pas de sang versé; seulement beaucoup d'encre...

Je respirai un peu.

— Et, à votre avis, ça durera longtemps ?

— Non, Monsieur.

— Tant mieux !

— Au premier tour, tout sera réglé heureusement...

— Au premier tour... de massacres ?

— De massacres !... Mais non, de scrutin...

— De scrutin ?... La révolution se fera au scrutin ?

— Eh ! qui vous parle de révolution ?

— Mais vous... Depuis dix minutes !...

— Moi ?... Je vous parle de la Réforme électorale !...

RIQUET

Pour le 1er Mai

On dit que les bons estomacs font les bonnes consciences, mais rien ne vaut, pour obliger un estomac réfractaire à devenir docile, comme de posséder un heureux caractère; le meilleur moyen pour l'acquérir est de rechercher le plaisir des yeux comme celui de l'esprit. De la gaieté joviale et de bon aloi, de l'esprit toujours drôle et jamais méchant, voilà ce qu'offre *La Baïonnette*, et véritablement elle peut s'intituler le Marchand de Gaieté, aussi bien que le jeune Faune, porteur de muguet, qui orne la couverture de son numéro du 1er Mai.

Grâce aux artistes de premier choix : Bailly, Capy, Cus Bofa, Chas Laborde, Depaquit, Le Seyeux, Sauvayre, Mars Trick, grâce à Robert Dieudonné, grâce encore à Monsieur Grinche, le 1er Mai de *La Baïonnette* marque une journée qui fait oublier toute menace de grève, de révolution, de barricades; c'est simplement une journée de rires, et puisque le rire désarme, les lecteurs de *La Baïonnette* pourront, sans crainte, descendre dans la rue, et leur visage épanoui aura raison des visages sinistres et des perpétuels mécontents.

La Baïonnette, le premier illustré satirique français, paraît le jeudi. Le numéro : 50 centimes. En vente dans tous les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

La *Vie Aérienne* du 1er mai sera lue avec le plus grand intérêt par tous ceux qui s'intéressent aux gloires de l'aviation. Jacques Mortane y consacre quelques pages à la mémoire de Védrines, ce héros de l'air tombé si tristement en tentant Paris-Rome. Cet article rend hommage au grand disparu, et retrace sa vie d'aviateur pleine de prouesses; il est illustré par des photographies qui montrent le célèbre pilote au cours de ses différents raids, et constitue un exposé exact de ce que fit le populaire aviateur. L'ingénieur Colliex traite de la technique dans une étude, remarquablement simple et claire, où se trouvent exposées les lois fondamentales de l'aérodynamique, que toute personne parlant d'aviation doit connaître. La *Vie Aérienne* traitera fréquemment de questions scientifiques et de vulgarisation; elles formeront ainsi un résumé particulièrement intéressant de la science aéronautique.

Différents articles contribuent à rehausser la valeur de ce numéro, qui contient, en outre, une double page sensationnelle, représentant la traversée des Alpes par une escadrille anglaise, exploit remarquable accompli pendant la guerre.

La *Vie Aérienne illustrée* paraît le jeudi. Le numéro : 1 franc. — En vente dans tous les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

UN MAGAZINE MODERNE

Il n'est pas d'événement que dans l'ordre politique ou social, et tel effort que le succès couronne mérite d'être signalé, à quelque branche de l'activité qu'il appartienne. La faveur du public pour les journaux illustrés n'est plus à signaler; il veut faire son éducation par les yeux comme par le cerveau pour bien comprendre, il faut bien voir. Aussi le lecteur a-t-il fait son choix une fois pour toutes, et ses préférences vont au magazine illustré *J'ai Vu*, qui, par le souci qu'il a de ne laisser dans l'ombre aucune actualité et de ne la traiter que sous la forme la plus captivante, a conquis tous ses suffrages.

Dans son prochain numéro du 1er mai, *J'ai Vu* retient notre patriotique attention en consacrant à « nos droits sur le bassin de la Sarre » l'article qu'on attendait; en promenant le lecteur dans le cadre fastueux où se signera la paix. Du sérieux, nous passons au plaisant : nous parcourons les théâtres, nous suivons les sportifs, nous nous laissons charmer par l'humour irrésistible de Robert Dieudonné. M. Henri de Royer, un fervent de l'hippisme, à propos de la reprise des courses, nous parle du martyrologe des beaux cavaliers morts au feu. Il est impossible de donner le sommaire de ce numéro, dont toutes les pages sont d'un intérêt capital. Le succès de *J'ai Vu* s'affirme d'une manière si incontestable que sa publication devient hebdomadaire, et que tout sera fait pour satisfaire d'une manière complète le lecteur.

J'ai Vu, le premier magazine d'actualités, paraît chaque samedi. — Le numéro : 60 centimes. — Dans tous les kiosques et dans les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.

CAMION 4 TONNES C.B.A.
Berliet
PRIX NET 29.300 Francs
est supérieur à tous
parce qu'il a un limitateur de vitesse inviolable
Demander Notice descriptive à Automobiles BERLIET - Lyon

LES PETITS PIEDS DE Mlle GABY DESLYS REPRÉSENTENT UNE FORTUNE

Aussi inutile de dire que la charmante danseuse leur donne tous les soins possibles.

Les dames (et peut-être même les messieurs !) seront sans doute intéressés de connaître de cette gracieuse artiste un secret de toilette à ce sujet.

Lors d'une interview qu'elle donna au retour de son séjour triomphal aux Etats-Unis, elle a déclaré : « Si les pieds sont fatigués, douloureux, enflammés et tant soit peu enflés par la marche ou autres exercices, un bain de pieds saltraté apporte un soulagement immédiat, et, d'après ce qu'on me dit, guérit même des maux de pieds plus pénibles. »

Les saltrates que Mlle Gaby Deslys a pour la première fois connus et employés à New-York ont depuis quelque temps acquis également en France une grande réputation pour leurs merveilleuses propriétés curatives. Une petite poignée dans un bain de pieds chaud donne une eau médicinale et légèrement oxygénée soulageant immédiatement la brûlure de la plante des pieds, l'enflure et les meurtrissures causées par l'échauffement et la pression de la chaussure ainsi que les douleurs aiguës des cors ou durillons. En outre, l'eau saltratée par son action antiseptique prévient les effets néfastes d'une transpiration excessive. Après une journée de fatigue un de ces bains apporte une délicieuse sensation de bien-être et de délassement, et les chaussures les plus neuves et les plus serrées semblent aussi confortables que les plus usagées.

NOTA. — Nous tenons à informer ceux de nos lecteurs qui souffrent des pieds, que les Saltrates Rodell se trouvent à un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies.

LA MAGNÉSIE BISMURÉE VOUS SOULAGE IMMÉDIATEMENT DES MAUX D'ESTOMAC

Quand vous avez trop mangé ou trop vite, quand vous vous sentez si rassasié et congestionné que vous n'en pouvez plus et que votre cœur bat par suite de la compression exercée contre lui, prenez alors une demi-cuillerée de Magnésie Bismurée avec un peu d'eau chaude. Vous vous sentirez mieux sur-le-champ, et vos malaises disparaîtront en quelques minutes. Il n'y a rien de tel pour assurer la guérison rapide et radicale de l'indigestion, de l'acidité et de la dyspepsie. C'est pourquoi chaque flacon est accompagné d'un contrat de garantie de satisfaction ou de remboursement. Procurez-vous un flacon de Magnésie Bismurée chez votre pharmacien.

Mangez alors de bon cœur, à votre faim, puis prenez de la Magnésie Bismurée et vous direz à vos amis : « Vous pouvez maintenant bien manger sans souffrir de l'estomac si vous prenez de la Magnésie Bismurée. »

AMYDERM
GELÉE PARFUMÉE
SUPPRIME LE FEU DU RASOIR
Fco 2f25. Parf. HYALINE, 37, Fg Poissonnière, Paris.

Apprenez chez vous rapidement la
COMPTABILITÉ
programme gratuit
en vous adressant aux Etablissements JAMET-BUFFEREAU
67, Cours Pasteur BORDEAUX

HERNIE
MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
Le bandage GLASER guérit la hernie.
C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste.
Le bandage de M. J. GLASER, 63, Bd Sébastopol, Paris, est absolument sans ressort, il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître. Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement.
Allez tous voir cet éminent praticien à :
BORDEAUX, 1er et 2 mai, hôtel Moderne, 7, rue Buffon, près le cours de Tourny.
Pons, 3 mai, hôtel de Bordeaux.
Lesparre, 4, de 10 h. 1/2 à 3 h., hl Lion-d'Or.
Jarnac, 5 mai, jusqu'à 3 h., hôtel de France.
Barbezieux, 6, jusq. 2 h. 1/2, hôt. Boule-d'Or.
Périgueux, 7 et 8 mai, hôt. des Messageries.
Ribérac, 9 mai, hôtel de France.
Cognac, 10 mai, hôtel de Londres.
Chalais, 11 mai, hôtel de la Paix.
Confolens, 12, à partir de 11 h., hl de Vienne.
Ruffec, 13 mai, hôtel de France.
Angoulême, 14 et 15 mai, hôtel des Postes.
L'éminent aide de M. Glaser recevra également à :
Saint-Maixent, 1er mai, hôtel des 3-Piliers.
Thouars, 2, jusq. 2 h., hl du Cheval-Blanc.
Poitiers, 3 et 4 mai, hôtel du Palais.
Loudun, 5 mai, hôtel de la Poste.
Civray, 6 mai, hôtel de France.
Niort, 7, à partir de 10 h. 30, hl de la Brèche.
Bressuire, 8 mai, hôtel de France.
Neuville-de-Poitou, 9 mai, hôtel Renault.
Chef-Boutonne, 10 mai, hôt. du Commerce.
Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pr déplacements de tous organes.

ASTHMATIQUES EMPHYSÉMATEUX OPPRESSÉS
Guérissez-vous par la GUARANINE du Docteur BRUCKER
le Médicament le plus Puissant, le plus Rapide, le plus Sûr
des MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES ET DU CŒUR
Prix du Flacon : 8 fr. La cure de 4 Flacons : 30 fr. fco
Dépôt Général : LABORATOIRE BIOGÉNIQUE
22, Rue Pigalle, Paris, et toutes bonnes Pharmacies

AGRICULTEURS
Avant de commander votre
Tracteur Agricole
Consultez le Catalogue
que nous venons d'adresser à
Tous les Maires de France
RENAULT BILLANCOURT (Seine)

La Vogue dont jouit comme Dentifrice le Coaltar Saponiné Le Beuf
est due à sa grande efficacité pour purifier la bouche et raffermir les dents déchaussées
Dans les Pharmacies. — Se méfier des imitations.

L'« EXPORTATEUR FRANÇAIS »

La grande Revue nationale du commerce et de l'industrie

Sommaire du numéro du 24 avril 1919

L'industrie de luxe et l'impôt, par Maurice Ajam.
La Galerie de l'Exportateur : une grande figure parlementaire : Raoul Péret.
La décadence de quelques industries féminines au cours et du fait de la guerre, par Julien Hayem.
Sauvons notre industrie des tapis, par Louis Deshayes, député.
La situation des étrangers en France, par Charles Duplomb.
Causerie sur l'industrie textile, par E. Cavillon-Deneux.
L'avenir de l'exportation française en République Argentine, par Ancel Marvaud, secrétaire de la Chambre de commerce d'exportation.
Méfions-nous ! Le Palatinat, porte ouverte aux exportations allemandes, par André Lévy.
Les initiatives privées et publiques pour aider l'apprentissage, par Georges-Eugène Bertin, secrétaire général de l'Union des comités de patronages d'apprentis de Paris.
Situation d'avenir, par Marcel Leroux.
Nos Echos, par Saint-Florent.
La journée de huit heures et le projet gouvernemental, par C. Haye.
Les autres et nous, par Gabriel Timmory.
« L'Exportateur Français » et la défense de l'industrie hôtelière.
Une Compagnie française de transports aériens.
La propriété industrielle en Egypte, par Georges Lainel.
Contre le retour des représentants de nationalité ennemie. — La Conférence de la Paix : sa composition, les plénipotentiaires et les diverses commissions.
Les livres, par Gustave Salé. — *Le Théâtre d'Henry Bataille à l'étranger*, par Privadière. — Les brevets d'invention récemment publiés et délivrés (10 dessins). — Un dilemme industriel : quantité ou qualité. — Formations, dissolutions, modifications de Sociétés. — *Les Tribunaux commerciaux*, par J.-E. Gueullette.
Au Parlement : l'Office National du Commerce extérieur. — Le mouvement des navires (départs et arrivées). — Les interdictions d'exportation. — Un bureau central d'achat et de vente. — Pour l'exportation française en Pologne. — La situation économique et financière au Chili. — Le tunnel sous l'Hudson. — L'exportation des semences. — Nos vins au Canada. — Les ouvrages spéciaux de douane.
Informations et correspondances de France, des colonies et des principaux pays du monde.
Les services de l'*Exportateur Français* : Renseignements aux abonnés. — Offres et demandes d'emplois. — Offres et demandes de représentations. — Offres et demandes d'articles. — Acheteurs sur place. — Avis commerciaux.

Abonnements : France et étranger, un an, 50 fr. **(donnant droit à 10 lignes de publicité gratuite)**; six mois, 28 fr.; ce numéro **(64 pages)**, 1 franc.

Les abonnements peuvent partir du 1er ou du 15 de chaque mois.

L'Exportateur Français, 1, rue Taitbout, à Paris. Tél. Louvre 26-60, Central 97-06, 97-23 et 97-25.

A la Foire de Paris

Tuileries, pavillon de l'*Exportateur Français*. De grands salons de correspondance sont mis gracieusement à la disposition des abonnés, ainsi que deux lignes téléphoniques (Paris, Province).

Esplanade des Invalides, rue de l'Exportation, no 63. Service des expositions permanentes d'échantillons français à l'étranger.

Conseils aux Femmes

Le grand tort des mères et épouses est de ne pas comprendre généralement qu'elles ont le plus grand intérêt à ménager leur santé. C'est certainement la première condition pour rendre service aux leurs. Par conséquent, elles doivent faire attention aux premiers symptômes d'une affection des reins qui les guettent, tels que : mal de dos, maux de tête, vertiges, teint jaune, anémie provenant d'un sang vicié, faiblesse générale, etc. Suivez un régime sévère dès le début, aliments légers, eau pure comme boisson, petites promenades au grand air, repos suffisant et soignez les reins avec les Pilules Foster, vous vous en trouverez bien et la plupart du temps vous aurez échappé au rhumatisme, à l'hydropisie, la sciatique ou autres maladies graves provenant d'un empoisonnement du sang que les reins ne sont plus en état de revivifier.

Les Pilules Foster conviennent aux femmes surmenées par le travail et affaiblies par des couches ou les maladies de l'âge critique ; elles conviennent aux jeunes filles au moment de la formation, redonnent au sang tous ses principes régénérateurs qui portent la vie et la chaleur dans les organes. Elles ne fatiguent pas l'estomac et les intestins.

Les Pilules Foster sont en vente dans toutes les pharmacies, au prix de 3 fr. 50 la boîte, 20 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte, ou franco par la poste. H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris (17e).

ASTHME
REMÈDE EFFICACE ESPIC
Cigarettes ou Poudre
Tes Phies - Signature J. ESPIC sur chaque cigarette

Depuis la création de notre premier Atelier, à Lyon, en 1907
2.075.500 Voitures Camions Motocyclettes Avions
munis du
Carburateur ZÉNITH
ont été lancés dans le monde entier équipés par nos Usines d'Europe et d'Amérique
Société du Carburateur ZÉNITH
Siège social et Usines : 51, chemin Feuillat, LYON
Maison à PARIS, 15, rue du Débarcadère
USINES ET SUCCURSALES :
PARIS, LYON, LONDRES, MILAN, TURIN, BRUXELLES, GENÈVE, DETROIT (Mich.), NEW-YORK
Publ. G. Berthillier, Lyon

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE
CONSTIPÉS essayez la Nouvelle MÉTHODE du Docteur GREFFIER
Grâce à leurs Sept formules végétales différentes, les
GRAINS QUOTIDIENS
LAXATIFS — TONIQUES — DÉPURATIFS
Guérissent toutes les causes et conséquences de la CONSTIPATION :
Atonie gastrique et intestinale, Entérites, Douleurs de Reins,
Excès de Bile, Névralgies, Migraines rebelles, Manque d'appétit et de sommeil.
Donnent avec un Sang pur et un Teint frais, Santé et Beauté.
La Boîte pour le traitement d'un mois : 4 fr. (imp. compris). Tes Pharm. et 2, Avenue Trudaine, Paris. Env. fco.
LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE

LE VÉRITABLE SAVON DE MARSEILLE
MARQUE NOVAS DÉPOSÉE
EST PRÉFÉRÉ DES CONNAISSEURS
1o PAR SA BONTÉ.
2o PAR SON BAS PRIX.
3o PAR SON ECONOMIE A L'USAGE.
Prix courant et échantillon gratuits
SAVONNERIE L. HEYRAUD
24, rue Gde-Armée, Marseille

GOUTTEUX Après avoir tout essayé RAPPELEZ-VOUS QUE
LE BAUME DES 3 DOCTEURS
GUÉRIT LA GOUTTE EN 4 JOURS
d'une façon absolument infaillible
Par de simples frictions, sans médication interne
Seul remède sérieux contre le Rhumatisme
Prix 4 fr. toutes Phies Impôt 0,40c. ou LABORATOIRES DUMOUTIER à PUTEAUX (Seine). 4.50 Fco Impôt compris.
NOTICE FRANCO SUR DEMANDE

COGNAC PELLISSON
Garanti Pur Vin des Charentes
Agent : G. DAVID, Entrepôt, 19, rue Cornac, BORDEAUX

Les enfants n'en ont plus
N ?
mais..... ils en auront bientôt !
Farine Lactée
Aliment des Enfants et des Convalescents.
CH. HEUDEBERT
Vente : Mons d'alimentation et 118, faub. St-Honoré, Paris
Dem. Catal. Prod. de Régime, Usines de Nanterre (Seine)

CAFÉ vert et torréfié extra, expédié franco, dep 5 k. et plus, au prix du gros Ecr. Heyraud, 24, r. Grande-Armée, Marseille

Ne voyagez pas sans L'INDICATEUR P G

Les Directeurs { G. CHAPON, M. GOUNOUILHOU
Le Gérant, G. BOUCHON. — Imprimerie spéciale

Vente aux Enchères
POUR CAUSE DE DÉPART
d'un Très Beau Mobilier
par le ministère de
Me A. BARINCOU
commissaire-priseur
à Bx, 76, c. Georges-Clemenceau.

Les vendredi 2 et samedi 3 mai 1919, à une heure de l'après-midi, dans l'Hôtel des Ventes, situé à Bordeaux, 7, rue Voltaire,
Il sera vendu :
Meuble de salon en érable gris recouvert en soie; chambre à coucher en poirier avec deux lits jumeaux et armoire à trois portes; salle à manger en noyer avec table à rallonges automatique et sièges recouverts de cuir; beau piano de I. BECKER, et un pianola de MALCOLM; vitrines; bronzes; marbres; très belle garniture de cheminée bronze; beaux tableaux anciens et modernes; faïences anciennes; livres; tables; guéridons; tapis; 3 carpettes dont 3 de Khatan (Chine); mobilier de bureau avec bibliothèques, canapés et sièges recouverts en cuir; grand coffre-fort; fauteuil Dagobert; glaces; trumeaux; chamb. pitchpin; lits fer émaillé avec couches; lustre et appareils électriques; Armoire Louis XVI; commodes Louis XV et Louis XVI en marqueterie; 7 grandes armoires lingères et garde-robes; armoires à glace; grand portemanteau; fauteuils, chaises et tables rotinés; phénix et plantes de jardin; nombreux bibelots; vaisselle; verroterie; ustensiles de cuisine; linge de ménage; vestiaire d'homme et de dame.
TRÈS BEAUX BIJOUX
Collier perles fines; boutons d'oreilles brillants et perles; bagues; bracelets, broches, montres, sautoir, etc., etc.
1 camionnette, 1 double poney bai brun.
1 bicyclette PEUGEOT.
Exposition le mercredi 30 avril de 9 à 6 heures, et le matin de la vente.
» sl 1 cmfhyp sdrétu vbgkqj cm

Etude de Me GORIN, avoué, Bx.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 6 mai 1919, à 13 h. : 1o Maison et jardin à Bordeaux, aven. Carnot, 58. M. à p., 115,000f; 2o villa Helvétie, à Pontaillac-Royan. M. à p., 165,000 francs; 3o terrain aux Brandes, commune de Royan. M. à p., 7,000 fr.

Etude de Me BLONDEAU, notaire à Bordeaux, rue Poquelin-Molière, 5
VENTE VOLONTAIRE
aux enchères publiques, en la chambre des notaires de l'arrondissement de Bordeaux, rue Mably, 6, le mercredi 7 mai 1919, à 13 heures, d'un VASTE CORPS d'IMMEUBLES, situé à Bordx, rue Turenne, 273, 275, 277, et rue Bel-Orme, 57, 59, 61, 63, 65 et 67, formant l'encoignure de ces deux rues. Longueur de façade sur la rue Turenne, 73 m. 90; longueur de façade sur la rue Bel-Orme, 63 m. 90. Superficie totale : 4,841 mètres carrés.
Premier lot. — Immeuble rue Turenne 277 — Mise à prix : 100,000 francs.
Deuxième lot. — Immeuble rue Turenne, 273 et 275, et rue Bel-Orme, 57. — Mise à prix : 100,000 francs.
Troisième lot. — Immeuble rue Bel-Orme, 59, 61, 63, 65 et 67. Mise à prix : 150,000 francs.
On traitera de gré à gré jusqu'au jour de l'adjudication.
S'adresser, pour tous renseignements, à Me Blondeau, notaire, détenteur du cahier des charges, et à Me Cristofol, notaire, à Saint-André-de-Cubzac (Gironde).

Etude de Me BESSON, avoué, 3, c. Georges-Clemenceau, 3.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 27 mai 1919, à 13 h., du domaine de Primet, situé commune de Pompignac, et par extension dans celle de Fargues, mobilier et cheptel compris. Contenance app., 123 hectares 83 ares 38 cent. M. à p., 250,000f. Indivision Barbot. On ne visite pas le dimanche. Me Peyrelongue, avoué colicitant.

Etude de Me BESSON, avoué, 3, c. Georges-Clemenceau, 3.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 10 juin 1919, à 13 h. : 1o Domne de la Tuilerie et Plaisance, à Cabanac-Villagrains, 113 hect. 31 ares 75 centiares. Maison inachevée, bâtiments divers, four à tuile et brique, prairies, grands et jeunes pins, landes, troupeau de brebis de 110 têtes. M. à p., 130,000f; 2o Tènements de Gaussens, 30 hect. 92 ares 35 centiares, à Cabanac-Villagrains et Saint-Magne; prairies, grands et jeunes pins, landes. M. à p., 20,000 fr. Indivision Dubédat. Me Fermaud, avoué colicitant.

CHAMPAGNE 1re ZONE
qualité supérieure, rendu franco domicile Bordeaux par 25 bout., au prix de 11 fr. 50 la bout. Ec. IVENET, Agence Havas, Bx.

Etudes de Me MAISONNIER, notaire, 2, rue Mourot, Pau, et de Me Paul MIGNOT, avoué, 7, place Palais-de-Justice, Pau.
VENTE SUR LICITATION
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Adjudication fixée au samedi 24 mai 1919, à trois heures de relevée, en l'étude et par le ministère de Me Maisonnier, notaire, de divers immeubles situés à PAU et BIZANOS, comprenant :
1o Château de Bizanos et dépendances d'une contenance d'environ 36 hectares. Mise à prix, 325,000 fr.
2o Prairie sise à Bizanos, d'une contenance d'environ 6 hectares, divisée en trois lots. Mise à prix au total, 17,000 fr.
3o Villa de Gontaut, sise à Pau, près du boulevard des Pyrénées, d'une contenance d'environ 1,510 mètres carrés. Mise à prix, 125,000 fr.
4o Maison Robert, avec terrain attenant, sise à Pau, avenue du Bois-Louis, d'une contenance d'environ 4,104 mètres carrés. Mise à prix, 40,000 fr.
5o Maison de rapport et dépendances, située à Pau, 7, place du Palais-de-Justice. Mise à prix, 115,000 fr.
6o Immeubles situés à Bizanos en bordure de la route de Pau à Nay, formant deux habitations distinctes appelées « Les Rosiers » et « Le Bon-Air ». Mise à prix, 16,000 fr.
Les mises à prix ci-dessus indiquées ne seront pas baissées.
Pour tous renseignements, s'adresser à Me MAISONNIER, notaire, chargé de la vente, et à Me MIGNOT, avoué des licitants et colicitants.

Etude de Me DUPUY, avoué à Bordeaux, 2, pl. des Quinconces.
VENTE AU TRIBUNAL
le 27 mai 1919, à 13 h. :
1o Maison avec gr. jardin, à Bordeaux, 104, rue de Saint-Genès; cont., 950 m. environ. M. à p., 20,000 fr.; 2o Maison à Bordeaux, 18, cours d'Alsace-et-Lorraine, et rue de la Rousselle, 16. M. à p., 40,000 fr.; 3o Maison av. jardin, à Bordeaux, 27, r. de Lamourous; cont., 230 m. environ. M. à p., 10,000 fr.; 4o Petite propriété à Haute-Barde et Médoquine, lieu de Haut-Madère, cne de Villenave-d'Ornon; cont. 1 hect. envir. M. à p., 1,000 fr. Indiv. Poyard. Mes Peyrelongue et Rogier, av. col. On visite les trois premiers lots les lundi, mercredi et vendredi, de 2 à 4h, et le 4e t. l. jours.

A VENDRE mobilier bureau, vitrine, table repasseuse, garde-robe. S'ad. 122, rue Judaïque, Bx

Etudes de Me Achille BEAUD, avoué à Saintes, rue Saint-Vivien, no 2, et de Me du CHASTENET, notaire à Saintes, cours Wilson, no 28.
VENTE SUR LICITATION
Aux enchères publiques en 2 lots
Les samedi 10 mai 1919 (1er lot) et lundi 12 mai (2e lot), à 14 h., en l'étude de Me du CHASTENET, notaire, cours Wilson, 28, à SAINTES,
d'un vaste immeuble
et d'un FONDS DE COMMERCE dénommés :
Hôtel des Messageries
situés à Saintes (Ch.-Inférieure) au centre de la ville
PREMIER LOT
Immeuble de l'hôtel des Messageries. Mise à prix : 40,000 fr.
DEUXIÈME LOT
Fonds de commerce de l'hôtel des Messageries.
Mise à prix : 20,000 fr.
En cas de non enchère sur le fonds, vente du mobilier au détail lundi 12 mai et jours suivts.
Pour visiter, s'adresser à Me du CHASTENET, notaire.

Etude de Me PEYRELONGUE, avoué, cours de Tournon, 11.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 20 mai 1919, à 13 h., domne appelé Château de Maillé, situé comne de Carignan; cont., 19 h. 93 a. 60 c., en château, bâtiments d'exploitation, logements de serviteurs, kiosques, tennis, serre, château d'eau, citerne av. pompe électrique, jardins d'agrément et potager, châtaigneraie, pelouses, terres et vignes. M. à p., 100,000f. Me Aucoin, av. col. Visite le lundi, de 15 à 17h.

Sous-secrét. d'Etat aux Finances
Départem. de la Gironde.
BUREAU des DOMAINES
DE ST-LAURENT-DE-MÉDOC
Le samedi 3 mai 1919, à 10 heures du matin, sur la place de l'Eglise de Saint-Laurent-du-Médoc, il sera procédé, en présence de M. le Sous-Intendant militaire ou de son délégué, à la vente aux enchères publiques de 25 CHEVAUX de toutes catégories provenant du 58e régiment d'artillerie.
Au comptant et 5 % en sus.
Pour toutes autres conditions, consulter les affiches.
Le receveur des domaines, OUIN.

Demandez dans nos Salles de Dépêches, Kiosques, Gares et Dépositaires des Journaux
La Semaine de Bordeaux
Donnant dans le dernier numéro, avec les Spectacles des Théâtres Français-Lyrique (opéras), Apollo (saison opérettes), Bouffes (nouveautés comédie), l'interview du Maître Camille Laffont, directeur de l'Ecole de danse, Maître de ballet; La Semaine de la Bordelaise et les Invitations-Primes, valables pour les trois Théâtres.
Paraît tous les Samedis
La réclamer partout. Cafés, Hôtels, Administrations, Grands Restaurants, Bibliothèques, etc.

Centre de bois de Bordeaux
LIQUIDATION DE STOCKS
Entrepôt de SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE.
1o Bois de mines (pin et chêne), vente sur soumissions cachetées.
2o Matériel divers, vente par adjudication publique.
Pour tous renseignements, s'adresser au Centre de Bois, 32, rue Vital-Carles, à Bordeaux.

A V. Comptoir étain, séparation vitrée, vitrines, tables de marbre, etc., 3, rue du Chai-des-Farines, Bdx. Magasin.

HUILES et SAVONS
Expédits immédiates par postx. D. Schiano-Barre 22, rue Maxo Marseille

American School
6, rue Margaux, 6, à Bordeaux.
ANGLAIS appris très vite par la conversation (méthode américaine) Man. STEPHENSON
STÉNO DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ
Enseignement moderne très vite.

Barriques bordelaises soigneusement ressuivies. Tr. b. lie 80 fr. Ecr. Terbac, Ag. Havas, Bx

Installations frigorifiques
économiques, pratiques, complètes pour bouchers vendant la frigo. Desclaud, 16, r. Cursol. Bx.

MOTEUR GAZ PAUVRE 15 HP marque Tangye, état neuf. Moteur Dudbrige 6 HP, parfait état à vendre. DESCLAUD, 16, r. Cursol, Bdx.

40 CHEVAUX ET MULETS
provent de l'armée américaine à vend. aux enchères publiques.
SAINTE-FOY
au champ de foire.
vendredi 2 mai, à 10 heures.
A comptant, 8,50 % en sus.
Me MAGEN commisre-priseur, Libourne

M. sér., 35 a., libéré, ayant aptitudes commerc., anc. voyageur, cherche situation dans maison ou voyages France ou étranger. Sérieuses références. — Lucien GAUDY, 10, rue Guiraude, Bx.

CAMIONS-AUTOS
Entreprise de Transports
toutes marchandises, tout tonnage. Exécution immédiate, disposant sans cesse de camions-autos. Prix avantageux. HIERF, 10, rue Ausone, 10. Téléph. 42.05.

VEUF 60 a. bien brillante sit., épous. veuve ou dlle sérieuse, hon., 40 à 50 a. environ av. ou s. sit. Ecr. Gaysson, Ag. Havas, Bx.

Bonne à tout faire ddée p. Mr seul, 55 a. pr. adr. Laroche, 36, rue Saint-Sernin, Bordeaux.

A V. madriers et bastings pin de 8 à 18 pieds, toutes larg., planches 2,00 toutes dim., rendus par charr. Bdx. On fabriquerait dimens. spéc. Ec. Zais, Havas, Bx.

CAMIONNETTES
de 500 à 1,500 k., gdes plates-formes. Martin, 243, r. Judaïque, Bx

Etude de Me L. LACOSTE, notaire à Chérac (Ch.-Inf.).
A VENDRE Charente-Inf. b. maison de campagne, t. b. état, écuries, remise, jardin pot. et agrém., terrain d'un hect. bordé d'un ruisseau, près gde ligne Paris-Bdx et tram. P. T. T. dans localité. S'adresser audit Me LACOSTE.

COIFFEUR p. dames coiffeuses 20 fr. p. jour garantis. Posticheuses 10 fr. p. jour demandées. Ecr. ABERS, Ag. Havas, Bordx.

BOUCHÈRE DEMANDÉE pr balance, bon salaire, pr matinées. HELIES, 4, pl. Capucins.

Mr au cour. des affaires, ayant capitaux et local 300 m., accept. gérance ou rep. en gros. Ecr. Ginac, Ag. Havas, Bordx.

On dem. un charretier vigneron avec enfants travaillant environs de Bordeaux. Bons gages. Ecr. Figeat, Ag. Havas, Bordx.

TOURNEUR ET AJUSTEUR demandés 33, avenue Thiers, 33.

Expédition immédiate sur Paris
Vins et Rhums en fûts et caisses. Prix réduits. Ecrire EDEBRET, Agence Havas, Bordeaux.

Demande capitaux p. bonnes affaires sérieuses. Ecrire HOURVIL, Agence Havas, Bdx.

Achèterai HOTEL 40 ch. Bordeaux ou Sud-Ouest. Ecrire cond. HOURVIL, Ag. Havas, Bx.

ON cherche pour jeune fille, famille honorable ou Maison famille, environs Bordeaux, endroit sain, très aéré, site, milieu agréable. Ecrire DINOT, Agence Havas, Bordeaux.

ON DEMANDE un homme âgé de préférence retraité pour le devant de porte. S'adresser « Galeries Franco-Belges », 140, c. V.-Hugo.

Prêterais bureau à qui m'occuperait. Ec. Koloms, Ag. Havas

ON demande de suite un bon comptable ayant pratiqué la comptabilité, connaissant travail bureau et anglais. Ecrire LERRE, Ag. Havas, Bordeaux.

A V. Piano palissandre ciré, bonne occ. 53, r. Naujac.

ON DEMANDE des ouvriers peintres en bâtiments, 80, r. St-Sernin, Bdx.

A V. VINS DE LA GIRONDE
Blanc 9o, 950 tonneaux nus.
Blanc 10o, 1,075 tonneaux nus.
Rouge 10o, 1,150 tonneaux nus.

A V. autocopiste Edison. Ecrire MEGNET, Agence Havas, Bdx.

DISPOSANT d'un vaste local avec bureau et téléphone au centre des affaires, je désire entente avec consignataire ou courtier marchandises. Ecrire VINOT, Agence Havas, Bordeaux.

Opérateur méc. cinéma et automobile cherche place, voyagerait Ecr Mis, Ag. Havas, Bdx.

MADRIERS 2 MÈTRES grosse quantité demandée. Marchés longues durées assurés. Ecrire offres Naizac, Ag. Havas.

Achèterais jeune taureau hollandais, bordelais ou normd prêt saillir. Ec. Stager, Havas, Bx

LYON-BORDEAUX. Transporterait 2 à 3 tonnes marchandises par camion-aut. premiers jours de mai. — BORDENAVE, 5, rue Ambroise, 5, à Bordeaux.

L'ÉCOLE DE COMMERCE, 39, rue Ste-Catherine, diplôme et place ses élèves à fin d'études. — Enseignement professionnel très rapide.
STENO-DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITE — ANGLAIS

LATTES de châtaignier à vendre; 246, c. de la Somme, Bdx.

FUTS vides à vendre. 200 fûts 215/220 litres châtaignier, 250 fûts 16/150 litres chêne. Ecrire HOLORE, Agence Havas, Bordx.

MEUBLES EN ROTIN; cours de la Somme, 246, Bordx.

MÉNAGE valet de chambre et cuisinière de 30 à 40 ans dde. Réf. ex. Ec. Igun, Ag. Havas, Bx

On dde dame comptable pour bureau. Ecr. Ceyne, Havas, Bx.

15 à 18,000 ou plus si facilités on recherche affaire quelconque mais sûre. Ecr. détails BERKE, Agence Havas, Bordx.

50 fr. à qui procurera éch. à louer 6 p., jard., eau, gaz, élect. Ec. Armor, Ag. Havas. Bx

ON DEMANDE jeune homme débutant p. bureau et courses; 22, rue Vergniaud, 22, Bdx.

ON DEM. cuisinière faisant ménage, 40 a. env., très bonnes réf. ex., pouv. se retirer le soir, tr. b. gages. S'er 377, bd Wilson.

EX-INTERPRÈTE armée américaine connaissant comptabilité et tous travaux bureau dde emploi. Ec. Londais, Havas, Bx.

JEUNE HOMME 28 ans demande place chauffeur auto ou camion. — Ecrire F. BEDOURET, 19, rue du Cerf-Volant, Bx

ON DEMde bonne à tout faire. Bons gages. Se présenter le matin, Callen, 6, rue Mazagran.

FIGUES PORTUGAISES
bon. qual. à liquider immédiat. à 110 fr. les 100 kil. mag. Bx, par 20 couffins de 15 kil. m/m octroi en plus. A solder aussi 200 caisses FIGUES fleur extra. Entrepôt, 27, r. Leupold, de 14 à 17h

MICHELIN 880×120 sous plomb; 62, rue Borie, 62, Bordeaux.

ON DEMANDE chais pour entreposer fûts vides. Ecrire GRINBERG, 5, rue Succursale.

LOCOMOBILE 12 HP « Lotz » b. état marche. — Usine, 6 bis, rue Jules-Steeg, 6 bis, Bordeaux

Dactylo ay. conn. compt. ind. dem. suite 9 à 12 h. et 3 à 5 h. Usine, 6 bis, rue Jules-Steeg, Bx

A V. chambre, glaces, meubles. Ec. EYGAS, Ag. Havas, Bx.

Achèterais chalet à Arcachon, Soulac ou Pessac, 15 à 20,000f env. Ec. DEGIO, Ag. Havas, Bx

Dem. bonne sér. p. dame âgée. S'er 83, r. Notre-Dame, de 1 à 3

ON DEM. un ouvrier mécanicien pr autos connaissant le tour; 33, rte du Médoc, Bouscat

Payerais cher pianola à pédales, pressé. Ec. Foc, Havas, Bx

FAMILLE AGRICULTEURS ddée pour gde propriété env. Bdx. Ec. VAUTIR, Ag. Havas, Bdx.

A LOUER propriété meublée à Blanquefort. Adr. BALGUERIE, à Blanquefort.

ARRIVAGE fer feuillard pour tonnellerie, largeur 23 à 30 millim. — Ecrire à GRINBERG, 5, rue Succursale, 5, à Bordeaux

DEMOBILISÉ marié, 45 a., bon. inst. géomèt., conn. toutes cul., viticult., élevage, dem. pl. régisseur, hom. d'aff. gr. expl. Ec. DAUÇON, Ag. Havas, Bdx.

Démobilisé 37 ans, sér. et actif, dispos. de 8 à 10,000 francs, dem. emploi. Référ. Ecrire CALEY, Agence Havas, Bordeaux.

GREFFE paix à céder. Pressé. Ec. NOY, Havas, Bx.

100f à qui procurera app. vide 8 à 1,200 fr. Si départ ach. mobilier. Ec. Sorey, Havas, Bx.

A V. joli poney 4 a., 1m40; mach. à coudre « Singer », chaud. cuiv. 120 l. av. four. Domaine HAUT-VERGER, à Canéjan.

LIEUTEN. démob. 38 ans, conn. compt. comm. de vins, dde emploi comptable, gérant, surveill. Ec. SONAC, Agence Havas, Bx.

A V. BUREAU américain à rideau Standard avec fauteuil. Ec. RODON, Agence Havas, Bx.

CHEMINS DE FER DU MIDI
Vente aux enchères
par le ministère de
Me J. DUGUIT
Commissaire-Priseur, rue de la Devise, 11, Bordeaux.
Le mercredi 30 avril 1919 et jours suivants, à 9 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi,
DANS LES MAGASINS DE LA COMPAGNIE DU MIDI, GARE de BORDEAUX-BRIENNE, quai de Paludate, à Bordeaux,
il sera vendu des lots importants de :
Vins, liqueurs, champagne, apéritifs, cafés, céréales, conserves, épicerie, droguerie, parfumerie, quantité de linge et de vestiaire, de tissus et de cuirs, vélos, bois, balles de chiffons, papier, engrais, sulfate, laines, crins chanvre, plumes, liège, chaussures, cordages, sacs vides, etc., etc.
Au comptant et 10 % en sus.
N. B. — Les droits, quels qu'ils soient, à la charge des adjudicataires.
Les lots vendus devront être enlevés immédiatement.

OFF. démob. connaiss. et cult. accept. place gérant ou contrem. dans propriété ou indust. Ec. BRETO, Agence Havas, Bx.

TRAVAUX mach. à écrire et duplicateur « RONEO » exécutés rapidement et à prix raisonnables. Traductions. American School, 6, r. Margaux

ON DEMANDE petite maison meublée à louer, quartier St-Seurin, avec jardin, de 5 ou 6 pces. Ec. Nafeuil, Ag. Havas, Bx.

MÉNAGE LABOUREUR VIGNE dem. dans prop. Médoc. Situation confiance fte à ancien combattant. Ec. Ognac, Havas, Bx.

JEUNE FEMME tr. active, comptable, ayant notions de sténo et de dactylo, désirerait trouver emploi dans maison sérieuse. Ecr. Taluffe, Ag. Havas, Bordx.

ÉCHAPPÉE
lundi 28 dans la matinée, chienne-loup âgée, muselée, collier rond sans nom, dos couleur foncée, en observation à la suite de morsure, urgent ramener ou donner indication. Récompense. LAVERGNE, 18, place Capucins. -CHAPPEEy ... ?...?...?... ......

PERDU fourrure skung c. Tourny en face r. Lafaurie-Monbadon. Prière rapp. ch. Mme Peychaud, 1, r. Laf.-Monbadon. Réc.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 30 avril 1919.

(103)

La Voix sur le Fil

Grand roman cinématographique en 15 épisodes

Par MM. Paul BERTHELOT et René PUJOL

QUINZIÈME ÉPISODE

La morte vivante

CHAPITRE CXVI

Le serpent

(Suite)

Nous le fîmes souffrir longtemps, aussi longtemps qu'il le méritait. Nous éprouvions une joie divine en constatant qu'il maigrissait. Il avait porté plainte, et toute la police de Londres était sur pied. Mais que peut la police contre des hommes qui ont leur conscience pour eux ?

Malgré ma haine si légitime, je n'étais pas encore endurci. Je faillis avoir pitié de Puderbank.

Mais mon fils me rappela au devoir, et avec la complicité d'un chauffeur je tuai l'assassin de ma femme avec le Sen-Si-Yao. C'était Goulam Mohadin qui m'avait enseigné ce procédé propre et correct pour expédier les gens dans l'autre monde.

La mort de Puderbank fut annoncée à grand fracas. On sentait que la presse était heureuse de relater ce crime peu banal.

Le chauffeur, habilement cuisiné, manifesta l'intention de bavarder. Pour l'empêcher de faire des révélations dangereuses pour nous, nous fûmes dans la triste obligation de le supprimer aussi.

Et cela fait, nous jugeâmes prudent de déguerpir. Nous n'avions d'ailleurs plus rien à faire à Londres.

CHAPITRE CXVII

L'Homme invisible

Pour ne pas éveiller les soupçons à New-York, où les hommes inactifs ne passent jamais inaperçus, je me donnai une occupation, un métier. Vous saurez tout à l'heure quel est ce métier.

En outre, comme la sinistre besogne que j'avais encore à accomplir n'exigeait pas tout mon temps, je me remis d'arrache-pied à la psychiâtrie.

En quittant l'Inde, j'avais emporté tous les papiers de Larroux. J'eus la curiosité de feuilleter ces dossiers scientifiques, qui dormaient dans une malle depuis plus de quinze ans.

La théorie du dédoublement spirituel y était exposée tout au long.

Je la lus, et elle m'intéressa prodigieusement. Dans un mémoire que Larroux avait écrit pour le présenter à l'Académie des sciences de Paris, le meurtrier de ma pauvre femme affirmait qu'il pouvait à volonté extérioriser son âme.

Comme il indiquait par quels procédés il réalisait ce miracle, je résolus d'essayer.

Je passai plusieurs mois en vaines expériences. Mais enfin mes efforts furent couronnés de succès. A mon grand effroi d'abord, à ma grande satisfaction ensuite, je réussis à tirer mon double spirituel de son enveloppe terrestre.

La théorie de l'homme invisible se trouvait ainsi vérifiée. Seul, le bras de Larroux, celui qu'on m'avait greffé, ne disparaissait pas. Je pouvais donc prendre l'aspect d'une main sans corps.

Je me crus devenu dieu. Il est facile d'imaginer, en effet, tout ce que peut accomplir un homme invisible et impalpable.

Mais je ne songeais à me procurer ni la richesse ni le pouvoir. Je voulais simplement aller jusqu'au bout de ma vengeance, et châtier les deux derniers coupables, Clarvan et Dyler.

L'impression que je produisis sur Clarvan fut extraordinaire. Il avait des hallucinations, et consulta les plus célèbres névropathes. Tous leurs soins furent inutiles.

Alors Clarvan s'adonna à la boisson. Voilà l'origine de sa déchéance. Pour ne pas avoir peur de la Voix sur le Fil et de la Main sans Corps, il buvait.

Quand je jugeai que l'effet de la terreur s'émoussait, je résolus de tuer le financier. Je l'ai fait, comme vous le savez, dans une allée du Parc de la Couronne.

Je fus déconcerté de voir que Leroy, ne s'arrêtant pas à l'hypothèse d'une congestion, parlait du Sen-Si-Yao.

Tout d'abord, je m'amusai à la lutte qu'il engagea contre moi. J'avais tort, puisqu'il triomphe aujourd'hui de la façon la plus complète.

Si j'ai travaillé contre vous, Leroy, c'est que vous m'avez peu à peu poussé dans mes derniers retranchements.

J'ai toujours nourri à votre égard une affection sincère. Vous êtes courageux, généreux, intelligent. J'aime les hommes de votre trempe. Cent fois j'aurais pu vous tuer. Si je ne l'ai pas fait, c'est que je me serais toujours reproché ce meurtre inutile.

Vous me considériez comme un bandit. Vous comprenez maintenant que le sang qui souillait mes mains ne m'empêchait pas d'être à ma façon un honnête homme.

Votre tort a été de sauver Dyler. Si vous m'aviez laissé terminer mon œuvre de justice, vous n'auriez plus entendu parler des exploits de l'Homme Noir, et vous auriez pu être heureux avec Marion.

Mais vous contrecarriez si bien mes projets que je voulus non pas vous tuer, mais vous blesser assez grièvement pour vous empêcher d'intervenir pendant quelque temps.

C'est cela qui a causé mon malheur...

C'est vous que je visais, et j'ai tué mon fils... mon Henry... mon petit Henry...

Mon rôle est fini sur terre...

. . . .

La confession de la Main Noire sans corps s'arrêtait là...

Le silence régna dans le bureau de Duval. Les auditeurs de Leroy ne savaient trop quelle contenance garder.

Cronin se ressaisit le premier :

— Tout ça ne nous dit pas qui est la Voix sur le Fil !...

— Vous allez tous le savoir, proféra une voix dont le timbre ne leur était pas inconnu.

La main mystérieuse était toujours sur la table. Elle lâcha le crayon.

Un bras se forma peu à peu...

Puis de larges épaules...

Puis un corps de colosse...

Puis une tête... de cheveux blancs et frisés... un menton volontaire...

Ils poussèrent tous un cri :

— Léonard !...

La Voix sur le Fil, la Main sans Corps, l'Homme Noir, c'était le professeur Léonard.

Notre vocabulaire est trop pauvre pour exprimer l'étonnement de tous les témoins.

Léonard !...

L'archéologue fixait tristement, noblement ceux qui étaient ses amis.

Sa belle voix grave s'éleva :

— C'est moi qui suis Chautard, dit-il. C'est moi que le Club des Sept Hommes Noirs a torturé... C'est moi qui ai pleuré des larmes de sang... Et c'est moi qui ai tué mon fils !...

Knight le Mage était le fils de Léonard !...

— Je vous demande pardon, continua le professeur, pour tout ce que je vous ai fait éprouver...

» Pardon à vous, Duval, car j'ai voulu profiter de votre cordiale hospitalité pour blesser Leroy.

» Pardon à vous, Cronin, à qui je n'ai pu ménager des humiliations.

» Pardon à vous, Marion, dont j'ai fait injustement, arbitrairement ma victime.

» Pardon à vous, Leroy, car j'ai trahi le pacte d'amitié qui nous liait...

Le chef de la Sûreté serrait les poings en roulant des yeux furibonds.

Mais nul ne faisait attention à lui. Ils regardaient les deux principaux protagonistes : Léonard et Leroy.

Leroy éprouvait la plus vive émotion de sa vie. L'homme par qui il avait tant souffert, c'était son meilleur ami, son seul confident, celui qu'il considérait comme son père.

Il s'expliquait maintenant par quel mystère la Voix sur le Fil était si vite au courant de ses projets.

Mais la colère et la rancune n'entraient point dans son cœur.

Il venait de lire l'histoire de Chautard...

Alors, il s'avança d'un pas vers l'archéologue, qui avait imploré le pardon, mais non la clémence et la pitié.

Et il lui tendit la main.

— Je vous pardonne, dit-il solennellement.

Léonard eut un tremblement. Sa poitrine se gonfla, ses yeux se mouillèrent.

— Merci, dit-il, en prenant la main de Leroy.

Marion et Duval pleuraient. Mais la rancune professionnelle de Cronin était plus tenace.

— Maintenant, dit-il, place à la loi !...

Léonard le regarda dans les yeux.

— Croyez-vous ?... dit-il. Non, mon cher Cronin... vous n'aurez pas le plaisir de m'enfermer dans une geôle... Mon fils est mort, je vais le rejoindre, et c'est le Juge suprême qui prononcera ma sentence.

— Nous allons voir !... dit le chef de la Sûreté.

Leroy l'arrêta d'un mot :

— Cronin !...

Le policier comprit que tout le monde le désavouait. Il grogna :

— Soit !... Faisons des bêtises jusqu'au bout !...

Léonard revenait près du cadavre de son fils.

Pieusement, il découvrit le visage d'Henry, immobilisé par la paix éternelle.

Il le contempla longuement... longuement...

Ils comprirent qu'il priait...

Il se pencha et déposa un baiser sur le front glacé.

Il redressa sa haute taille.

— Adieu et pardon !... dit-il.

Et, prompt comme l'éclair, il se fit sauter la cervelle.

EPILOGUE

Que dire de plus ?...

On n'entendra jamais plus parler de la Voix sur le Fil et de la Main sans Corps.

Léonard emporte son secret dans la tombe. On n'a retrouvé aucun manuscrit.

Duval prépare sur l'appareil enregistreur de la pensée un mémoire qui fera sensation.

Cronin est redevenu l'ami de Leroy. Il s'occupe d'une affaire d'espionnage, et resserre les mailles de son filet autour des coupables.

Paul Cronin a été nommé chef de la Sûreté de Klahoma à la place de Robertson. Comme disent ses pairs, « il ira loin ».

André Leroy et Marion Sagel ?...

Ils sont heureux, et les gens heureux n'ont pas d'histoire.

FIN

Ce feuilleton est le dernier du quinzième épisode, « La Morte Vivante », qui sera projeté dans tous les grands cinémas de la région à partir du vendredi 2 mai.

RHUMATISANTS

Goutteux et Arthritiques

Vous tous qui souffrez de *DOULEURS, ASTHME, SCIATIQUE, NÉVRALGIE, LUMBAGO, GRAVELLE, COLIQUES HÉPATIQUES et NÉPHRÉTIQUES*, vous serez guéris par le

TRAITEMENT du CHARTREUX

Le Traitement du Chartreux guérit *toujours radicalement*; il ne peut avoir d'insuccès, car il s'attaque à la racine même du mal, il tamise le sang, détruit et expulse non seulement l'acide urique, témoin de la maladie, mais les toxines qui en sont les auteurs.

Le Traitement du Chartreux est un composé de plantes dépuratives absolument inoffensives; il s'applique à tous les âges et ne nécessite aucun changement dans le régime habituel du malade.

TRAITEMENT du CHARTREUX: complet, 13 fr. 20; *franco* de port et d'emballage, 14 fr.

Envoi franco d'une Brochure de 50 pages sur le RHUMATISME et les DOULEURS

Exiger chaque flacon dans une *boîte scellée* avec le *timbre* de l'*État français* et la *Signature dom Marie*.

DÉPÔT GÉNÉRAL: **Pharmacie MALAVANT, 19, Rue des Deux-Ponts, Paris.** ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

MOBILIERS ÉLÉGANTS
Maison principale à Paris
SUCCURSALE DE BORDEAUX
33, cours de Tourny, 33
OCCASIONS
INTROUVABLES AILLEURS
Provenant de séquestres saisies, ventes judiciaires et vendues bien au-dessous de leur valeur

ON DEMANDE
Chaudronniers fer et cuivre connaissant bien la tuyauterie. Ecr. Tarpuis, Ag. Havas Bordx.

606
Institut Sérothérapique du Sud-Ouest
Bordeaux, *23, cours Intendance*
SYPHILIS - VOIES URINAIRES
Traitement sérieux sans promesses illusoires.

A VENDRE magnifique propriété rapport et agrément près Agen. — LABRO, 81, rue Caulaincourt, 81, PARIS.

ACHAT A GROS PRIX mobiliers modernes et anciens. Labarraque, 14, cours d'Albret.

TENTES - BACHES
VENTE - LOCATION
VOILERIE JOACHIM
19, R. DES FAURES, BORDEAUX - TÉL. 32.18

SOUFRES "GRÉ" combattent depuis 27 ans, avec économie et efficacité.
OIDIUM, MILDEW, INSECTES
16, Allées d'Orléans, Bordeaux

TEINTURERIE, 3, r. Lescure
Usine LATASTE
Tél. 18.37
NOIR POUR DEUIL TOUS LES JOURS

CONSTIPÉS!

si vous avez
TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT
ESSAYEZ ENCORE
LES
PILULES DUPUIS
Laxatives, Antiglaireuses, Antibilieuses, Dépuratives.
ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ
Elles ne donnent **jamais de coliques** parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et **produisent toujours de l'Effet.**
UNE ou DEUX
PILULES DUPUIS
prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.
SE MÉFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET IMITATIONS
Il faut exiger dans toutes les Pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
Les Exiger en Boîtes de 2 fr. (impôt compris) portant une étoile rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots *"Dupuis Lille"* imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

POUR EVITER LES PLAINTES CONTRE LA VIE CHÈRE
Supprimer les intermédiaires, adressez-vous directement à la **Savonnerie Provençale, Marseille-Saint-Just,** *qui vous enverra les prix et conditions pour son* **SAVON LE PLIANT.**

LES GRANDS MAGASINS
AUX DAMES DE FRANCE
ont l'honneur d'aviser leur clientèle que leurs magasins seront fermés à l'occasion du 1er MAI 1919.

Les Magasins de la
BELLE JARDINIÈRE
4, cours de l'Intendance, Bordeaux
ont l'honneur d'informer leur clientèle qu'ils resteront fermés JEUDI prochain à l'occasion du 1er Mai

LE GRAND BAZAR DE BORDEAUX
informe sa clientèle que le magasin sera fermé JEUDI 1er MAI

AU MAGASIN VERT
LA DIRECTION informe sa clientèle que les magasins seront fermés le JEUDI 1er MAI 1919.

LOUVRE DE BORDEAUX
LA DIRECTION informe sa clientèle que les magasins seront fermés le JEUDI 1er MAI 1919.

LES NOUVELLES GALERIES DE BORDEAUX
informent leur clientèle que les magasins seront fermés JEUDI 1er MAI

La Direction du
PETIT PARIS
informe sa clientèle que ses magasins seront fermés le JEUDI 1er MAI 1919

Les Grands Magasins
PARIS-BORDEAUX
ont l'honneur d'aviser leur clientèle que leurs magasins seront fermés à l'occasion du 1er MAI.

A la Dame Blanche
109, cours Victor-Hugo, *informent leur clientèle que leurs magasins resteront fermés jeudi 1er mai 1919.*

LES MAGASINS NÉGREVERGNE
5 ET 7, COURS DE L'INTENDANCE, 16, ALLÉES DE TOURNY — BORDEAUX
seront FERMÉS le JEUDI 1er MAI 1919

LES MAGASINS
CHAUSSURES ANDRÉ
45, cours de l'Intendance
CHAUSSURES ANDRÉ
90, rue Sainte-Catherine
CADET CHAUSSEUR
17, cours de l'Intendance
AU CHAT NOIR
114, rue Sainte-Catherine,
informent leur clientèle qu'ils seront fermés le 1er mai.

ENCRES & CIRAGES
DIAMANT NOIR
Agents régionaux demandés
ARLAUD
10, Bd Michelet MARSEILLE.

A VENDRE 20,000 sur wagons départ pour toutes directions, en totalité ou par fractions, récipients étanches en zinc, fermeture hermétique, avec chape bois, propres pour exportation. Hauteur, 0m68; largeur, 0m39; profondeur, 0m38. Affaire exceptionnelle. — S'adresser à M. Paz, 35, rue Saint-Georges (9e A.), Paris.

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Ag. **DE VERTURY**. Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, Dr. (Consultations gratuites) Bureaux: 24, r. Rohan Bdx

AUTOMOBILISTES!!!
FAITES RÉPARER VOS VOITURES GARAGE PASTEUR
73 cours Pasteur, 73 et 28, place de la Victoire 28 BORDEAUX
VENTES - ACHATS - ÉCHANGES | Téléphone 43.83

STENO par correspondce. Douze leçons à 50 c. Résultat sûr, rapide. Notice fo. Société Sténographique de Bordeaux, 15 r. Prévôté.

PYROTECHNIE AGRICOLE
La Maison **LACAZE**, artificier, 1, rue Sullivan, **BORDEAUX**, a l'honneur de prévenir MM. les Propriétaires et Agriculteurs qu'elle est en mesure de fournir **BOMBES et FUSÉES PARAGRÊLE** à des conditions avantageuses.
Vu les difficultés de transport, la maison recommande de faire les commandes assez à l'avance.
Demandez le Catalogue spécial PARAGRÊLE

ACHAT DE TITRES
cotés ou non cotés ou de négociation difficile
Avances sur titres
ANDRÉ, 16, rue des Trois-Conils.

COGNAC ★★★
LA RUCHE
C. LAVIGNE, représentant
33, rue Chevalier, 33, Bordeaux

ACHAT vestiaire, linge, meubles, or, argenterie, etc., reconnaiss. du Mt-de-Piété. PETIT, 29, pl. Pey-Berland, Bx.

A V. chambre, glace, salon, lustre, biblioth., matelas, armoire, pendule, piano, 2, r. Henri-IV

Pour le 1er MAI 1919
ACHETEZ le parfum
"LE MUGUET"
Parfum de Guerlain
CHEZ **NÉGREVERGNE**
5 et 7, cours de l'Intendance, Bordeaux

COMPTOIR MARITIME FRANCO-BELGE
Agence générale des Vapeurs
ARMEMENT DEPPE
Départs réguliers BORDEAUX-ANVERS et au delà tous les DIX JOURS
2 bis, rue du Château-Trompette. — Tél. 46.71.

PRETS
sur hypothèques, nues propriétés, usufruits, successions, droits indivis, valeurs, assurances-vie, rentes viagères, créances et toutes autres garanties sérieuses. ANDRÉ, 16, rue des Trois-Conils.

FOIN 1re qualité, 33 fr. les 50 kilos. Henault, Libourne

Jeune dessinateur-métreur recherche empl. de bureau, études ou sur chantiers. B. réf. Ecr. Baraton, 147, r. Ste-Catherine, Bx

BACHES WAGONS. Vente, locat. 17, r. d. Faures

POMMES (marc) pr boisson, 10 kil. franco contre mandat 15f. RAZAT, Castillonnès (Lot-et-G.).

HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrance même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament

L'ÉLIXIR de
VIRGINIE NYRDAHL
qui les guérit radicalement et sans danger.

En découpant ce Bon [778] et en l'adressant à **PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS.** on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

CHARGEMENT POUR ALGER

"Les **GRANDS ETABLISSEMENTS FRANCE-ALGERIE**", 1, 3, 5, 7, cours du Pavé-des-Chartrons, et 1, quai des Chartrons, **BORDEAUX**, informent Messieurs les Chargeurs que le Vapeur **MERCATOR**, prend charge à destination d'Alger. — Téléph. 42.36 et 14.80.

MONSIEUR A UNE BRONCHITE

— Monsieur a une bronchite; je vais chercher des remèdes.
— Ne te dérange pas, mon vieux Baptiste, je n'ai besoin de rien autre que du GOUDRON-GUYOT.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, suffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à enrayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, **méfiez-vous, c'est par intérêt.** Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et *a fortiori* de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharmacies le **véritable Goudron-Guyot.**

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa *signature en trois couleurs: violet, vert, rouge, et en biais*, ainsi que l'adresse: **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

Prix du Goudron-Guyot: 3 fr. le flacon.

Le traitement revient à **10 centimes par** jour — et guérit.

P. S. Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de **pin maritime pur**, en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaires et une guérison aussi certaine. Prix du flacon: 2 fr. 50.

COMPLÈTES ET A FORFAIT
INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES
GARANTIES comme fonctionnement et rendement.

COMPAGNIE FRANÇAISE du FROID SEC
CAPITAL: 8.000,000 de francs.
SIÈGE SOCIAL: 39, Rue de La Boëtie, PARIS
BUREAUX: 39, Rue Cambon, PARIS
SUCCURSALES: MARSEILLE et ALGER

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
5, avenue Daniel-Lesueur, à Paris (7e). Téléphone: Saxe, 65-37.

VENTE DE FILS DE FER ET RONCES

Des quantités considérables de fils de fer et de ronces sont en vente dans divers dépôts du Génie.

Les prix suivants seront appliqués à partir du 25 avril courant:

Fil de fer no 15 (2 m/m 4), clairs, 85 fr.; galvanisés, 110 fr. les 100 kilogr.
Fil de fer no 19 (3 m/m 9) clairs, 81 fr.; galvanisés, 106 fr. les 100 kilogr.
Fil de fer no 21 (4 m/m 9) clairs, 80 fr.; galvanisés, 105 fr. les 100 kilogr.

Ronce ordinaire (2 fils no 16, picots espacés de 11 c/m) noirs ou teints, 80 fr. les 100 kilogr.; la même, galvanisée, 120 fr. les 100 kilogr.

Pour les conditions de vente, s'adresser à l'ETABLISSEMENT CENTRAL DE MATERIEL DE GUERRE DU GENIE, à ANGOULEME, et au Sous-Secrétariat d'Etat à la Liquidation des Stocks.

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
5, avenue Daniel-Lesueur, à Paris (7e). Téléphone: Saxe, 65-37.

Vente de Panneaux contreplaqués en aune de Russie

Environ 200,000 mètres carrés de panneaux contreplaqués en aune de Russie, la majeure partie de 3 m/m d'épaisseur, seront mis en vente par le **Centre de Bois de PARIS**, sur soumissions cachetées, par lots dont l'importance pourra varier au gré de l'acheteur. Les soumissions devront parvenir AVANT LE 15 MAI à M. le Directeur du **Centre de Bois de PARIS, 94, boulevard Latour-Maubourg.** Des échantillons sont visibles au Sous-Secrétariat de la Liquidation des Stocks (section du Génie) et au bureau de **l'Approvisionnement en bois durs du Centre de PARIS, 86 bis, boulevard Latour-Maubourg.**

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
5, avenue Daniel-Lesueur, à Paris (7e). Téléphone: Saxe, 65-37.

Vente de Matériel réformé, Ferraille et à ferrailler

La liste des lots et le Cahier des charges peuvent être consultés au Sous-Secrétariat et au **Centre d'Evacuation et de Triage du Service automobile à VINCENNES (Seine)** (C. E. T. S. A.), où le matériel à vendre peut être visité.

La vente aura lieu sur soumissions cachetées, adressées **avant le 8 mai** à M. le Commandant du C. E. T. S. A.

COMPAGNIE DANOISE
DET FORENEDE DAMPSKIBS-SELSKAB
De COPENHAGUE
Vapeur **Garonne**, 24 mai.
Connaissements directs pour le Danemark, Suède et Norvège.

COMPAGNIE SUEDOISE
Stockholms Rederiaktiebolag "Svea"
De STOCKHOLM
Vapeur **Mode**, 15 mai,
Vapeur **Freja**, 31 mai,
sans transbordement pour Helsingborg, Malmoe, Stockholm.
Connaissements directs pour la Suède.
H. FERRIÈRE & D. BINAUD
Courtiers Maritimes.
9, pl. Richelieu. Tél. 8.27 et 2.45

DÉCOLLETAGE PETITE MÉCANIQUE
Tours, perceuses, outillage, transmission, poulies, acier rapide, moteurs électriques, presses Bliss, etc., **A VENDRE** à des conditions exceptionnelles de prix et de facilités de paiement. FEYTIT, 32, rue Jean-Paul-Alaux, 32, Bordeaux-La Bastide.

A V. épicer.-comestible b. occasion, rec. 350 francs p. jour. Quart. gare Midi. Prix 6,000 fr. Ec. NAFIN, Agence Havas, Bx.

CHAIS SECS Demandons vins ou autres marchandises à entreposer. Prix réduits pr magasinage et soins. 115 bis, r. David-Johnston.

PIANOS bon marché. Accords. Répar. Housty, 6, r. Guiraude

L'Inspection des Forges de Toulouse dispose actuellement, à BORDEAUX, BRIVE, TOULOUSE, TARBES et AGEN, de diverses quantités de chutes d'acier:
Rond, de 82 et 90m/m, de 8 à 18c/m de longueur.
Carré, de 145m/m, de 5 à 17c/m de longueur.
Rond et carré, de 105m/m, de 5 à 17c/m de longueur.
Chutes de 160m/m, de 35c/m de longueur.
Chutes et barres pailleuses de 31, 39, 45 et 57m/m.
Pour tous renseignements et offres d'achat, s'adresser à l'inspection des forges de TOULOUSE, SERVICE DES DECHETS, 25, rue de Metz, Toulouse.

BILLONS PIN, CAROLIN, vergne, de 2 à 4 mètres, bois secs rendus Bordeaux. Ecrire offres LATED, Agence Havas, Bordx.

Madame HACHAQ
Chirurgien-Dentiste
59, quai de Bourgogne
BORDEAUX
Extractions - Soins Appareils

ACHETE CHER
LIVRES et MUSIQUE
CISNEROS 4-6-6bis, r. Dauphine

HUILES, savons. On demde représent. sér., fort. remises. Boncour-Aubert, Salon (B.-d.-R.)

HUILES et Savons. Jean Masseboeuf, à Salon (B.-d.-R.), envoie gratuit s. tarif sur dem. aux achet. Représts accept.

SAVONS de premres marques. Demander prix et conditions à **ROBERT BART**, à **SALON** (B.-du-Rhône). Echantil. 0f75 timbres. Représ. acceptés.

MENUISIERS, CHARRONS LIMEURS, SELLIERS GARNISSEURS, TOLIERS sont demandés GARAGE LAPORTE et FILS et Cie, 9, boulevard Carnot, 9, à TOULOUSE.

VINS ROUGES VIEUX demandés par maison gros. Ecrire MARIC, Agence Havas, Bordx.

DÉCHETS POISSONS
Suis acheteur petites et grosses quantités. Ecrire AUVIÉ, Agence Havas, Bordeaux.

ANGLAIS 1 fr. par leçon sur place et pr correspce. Ecole 20, crs de la Somme, Bordeaux

CHAUDRONNIERS sur cuivre et sur fer demandés pour travail continu. Se présenter 221, avenue de Boutaut, Bordx.

VOUS TROUVEREZ DE TOUT dans les annonces diverses de « AKA JOURNAL » le No 10 c.

A VENDRE maison café-restaurant et dépendances avec matériel, situé au bourg de Sainte-Eulalie. — S'adresser à Me DUCOS, notaire à Ambarès (Girde).

JARDINIER bon POTAGISTE fleuriste demdé par B. SALOBERT, à Preignac.

A V. bicyc. dame équip. angl., tte neuve, cause d. emploi; 18, rue Théodore-Ducos, 18, Bordx.

DEMOBILISE 35 ans, licencié en droit, 10 ans banque Bourse Paris, réf. garant. 1er ordre, dde poste conf. commce ou banque Bx. Ec. Lesca, 10, r. Pte-Dijeaux.

LOCAL demdé pour plus. autos. Ecr. ROBIN, 118, boul. Wilson

POUR BIEN SE PORTER IL FAUT BIEN DIGÉRER

Une bonne digestion est la condition première d'une bonne nutrition, c'est-à-dire de la santé, puisque c'est elle qui préside directement à l'élaboration du liquide nourricier par excellence: le sang. Suivant que l'estomac fonctionne bien ou mal, le sang a, ou n'a pas, les qualités nutritives ou indispensables qui s'évaluent d'après sa richesse en globules rouges. Les bonnes digestions font le sang rouge, le sang riche; les mauvaises font le sang pâle, le sang pauvre. Dans ce dernier cas, il y a anémie, première étape des maladies de dénutrition générale; elle affaiblit, elle mine la résistance organique; c'est elle qui fait le lit de la tuberculose.

Si vos digestions sont difficiles, si vous éprouvez des douleurs d'estomac, des crampes, des tiraillements, des pesanteurs, n'hésitez pas à vous mettre au régime du

PHOSCAO
COMPOSÉ
LE PLUS PUISSANT DES RECONSTITUANTS
LE PLUS PARFAIT RÉGULATEUR DES FONCTIONS DIGESTIVES
En vente dans toutes les pharmacies.

N. B. — Pour les personnes bien portantes nous préparons un Phoscao ne contenant pas d'éléments pharmaceutiques. Ce Phoscao — qui constitue un exquis déjeuner — est en vente dans les drogueries, épiceries et maisons d'alimentation. Prix: 8 fr. 20 la boîte.

SOCIÉTÉ DES BOIS OUVRÉS
171, rue Naujac et 76, rue Rosa-Bonheur
BORDEAUX
S. B. O.
ENTREPRISE de tous Travaux de bois avec ou sans fer et fonte
SCIAGE, RABOTAGE ET TOUPILLAGE A FAÇON
Vente de bois en grumes et débités

SYPHILIS GUERISON DEFINITIVE, SERIEUSE sans rechute possible par les **COMPRIMÉS DE GIBERT**
606 absorbable sans piqûre
Technique nouvelle basée sur l'efficacité des petites doses fractionnées mais répétées tous les jours
Traitement facile et discret même en voyage
La Boîte de 50 Comprimés **Dix francs**
(Envoi franco contre espèces ou mandat)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne — MARSEILLE
Dépôt à Bordeaux: Phie ROUSSEL, 1, place Saint-Projet.

MALADIES DE LA FEMME
LA MÉTRITE

Il y a une foule de malheureuses qui souffrent en silence et sans oser se plaindre, dans la crainte d'une opération toujours dangereuse, souvent inefficace.

Ce sont les femmes atteintes de métrite.

Celles-ci ont commencé par souffrir, au moment des règles qui étaient insuffisantes ou trop abondantes. Les Pertes blanches et les Hémorragies les ont épuisées.

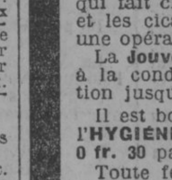

Exiger ce portrait.

Elles ont été sujettes aux maux d'estomac, Crampes, Aigreurs, Vomissements, aux Migraines, aux Idées noires. Elles ont ressenti des élancements continuels dans le bas-ventre et comme un poids énorme qui rendait la marche difficile et pénible.

Pour guérir la *Métrite*, la femme doit faire un usage constant et régulier de la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY
qui fait circuler le sang, décongestionne les organes et les cicatrise sans qu'il soit besoin de recourir à une opération.

La **Jouvence de l'Abbé Soury** guérit sûrement mais à la condition qu'elle sera employée sans interruption jusqu'à disparition complète de toute douleur.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec **l'HYGIÉNITINE des DAMES** (2 fr. 25 la boîte, ajouter 0 fr. 30 par boîte pour l'impôt).

Toute femme soucieuse de sa santé doit employer **la Jouvence de l'Abbé Soury** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter et guérir: *Métrite*, Fibrome, mauvaises suites de couches, Tumeurs, Cancers, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du *Retour d'Age*, Chaleurs, Vapeurs, Etouffements, etc.

La **Jouvence de l'Abbé Soury**, toutes pharmacies: 5 fr. le flacon; 5 fr. 60 franco gare. Les 4 flacons 20 fr. fo gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. **DUMONTIER**, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

"LIQUIDCUIR"
MARQUE DÉPOSÉE
Bien exiger la Marque. Se méfier des Contrefaçons.
SANS OUTIL — SANS CUIR
Réparez vous-mêmes CHAUSSURES
Objets et Vêtements en cuir ou en caoutchouc, Harnais, Chambres à air.

"LIQUIDCUIR" durcit en 10 minutes, forme un cuir imperméable le plus résistant.
Il adhère de lui-même
Sans Clou ni Couture
En Vente dans toutes les bonnes Maisons, Quincailleries, Bazars, Mds de couleurs, Gds Magasins.
Fco poste le Tube 3 fr.; les deux 5.50
Adresser mandat en indiquant bien:
IMPORTATION (Bureau A) 20, Rue du Louvre, PARIS
ON ACCEPTE REPRÉSENTANTS

POUDRERIE NATIONALE DE SAINT-MÉDARD
VENTE DE BOIS provenant de l'abatage et débitage de pins des Landes, à la Providence, ligne de Sainte-Hélène à Margaux, sur soumissions cachetées, à remettre avant le 10 mai 1919.
BOURRÉES par lots de 1,000.
FAISSONNATS par lots de 100.
BILLONS DIVERS par lots de 10 tonnes.
POTEAUX DE MINES par lots de 10 tonnes.
POTEAUX TÉLÉGRAPHIQUES par lots de 50.
Quantités importantes. Consulter le cahier des charges: à la poudrerie de Saint-Médard, à la Raffinerie de Bordeaux (14, rue Fondaudège), au parc de Sainte-Hélène.
Ecrire pour renseignements complémentaires au directeur de la poudrerie de St-Médard.

BACHES et TENTES GONFREVILLE
28, cours Chapeau-Rouge, Bordeaux

Ecole de Chauffeurs
Burgalasse, 190, r. Judaïque, Bx.

A VENDRE bois de chauffage, chêne, hêtre et Pin. — S'adresser: A. CROUSIL, au Montell, p. Pessac (Gironde).

ANGLAIS, 9, rue du Temple, 9.

ON DEMANDE ouvriers fer et bois pour charpentes et wagons. S'adresser DESSE, 59, quai Deschamps, BORDEAUX, 10 h. à 11 heures.

ON DEMANDE sténo-dactylo expér., bonne écriture et instruction. Référ. exigées. Ec. HABOU, Agence Havas, Bordx.

A VENDRE douves châtaignier pour barriques et autres fûts. Trieur à prunes marque « Lescazes », six grilles, état neuf. — Ecrire à TONDY, Agence Havas, Bordx.

SOCIETE IMPORTANTE désire louer usine ou grand emplacement couvert raccordé voie ferrée et eau si possible, Bordeaux ou département. — Ecrire MARQUEL, Agence Havas, Bdx.

RIDEAUX TOLE ONDULÉS
VOLETS, PERSIENNES FER RIDEAUX LAMES BOIS
Monte-Charges, Monte-Plats
PLANS ET DEVIS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ GUTENBERG
35 à 41, rue des Sablières.

FIGUES extra cabas, prix avantageux. Ecrire à ROLIM, 51, cours V.-Hugo, Bx.

COSSETTE de chicorée à vendre entrepôts NANTES. S'adr. à BANQUE DUPONT, à BORDX.

BONNES CONDITIONS offertes à famille laborieuse cultivateurs connaissant vigne, élevage, cultures diverses. Chât. de Rites, à Caudecoste (Lot-et-Gar.)

SITUATION ASSURÉE
en apprenant
Sténo-Dactylo Anglais
52 INTER-OFFICE **52**
all. de Tourny (1er étage)
Téléphone 9-61.
872 emplois procurés cette année

OUVERTURES DE CRÉDIT
immédiates, prêts sur toutes garanties. Commandites. Ecrire NÉGOCIATIONS GÉNÉRALES, 49, rue Laffitte, 49, PARIS.

A V. cause cessation commerce camion-auto 5 tonnes, parfait état. Ecr. Riquet, Ag. Havas, Bx

POUVOIR Être et POUVOIR par l'Unité.
JOURNAL: 5, Rue Laffitte, PARIS | ABONNEMENTS: Un an: 30 fr.; Au mois: 3 fr. (Pas de vente au Numéro)

Ce qu'il faut:
D'ABORD POUVOIR exister.
ENFANT POUVOIR développer ses facultés
J. GENS POUVOIR constituer un foyer
HOMME POUVOIR travailler
ENFIN POUVOIR être libre

Ce qui est:
Des centaines de milliers de vies physiques perdues
Des centaines de milliers de vies morales négligées.
Les foyers réduits au rang de mascarades.
Le travail sans moyens. Une organisation du Crédit qui défie l'homme, l'Humanité, la Patrie (Lire à ce sujet notre projet de manifestation).
La liberté, le droit, tout est vain, si pour les exercer tout fait défaut.

RÉSULTAT: **L'impuissance.**

POUVOIR défendra **Le Tribut social** comme instrument d'échange et d'équilibre appuyant la *solidarité des citoyens par la solidarité des intérêts.* **Le Tribut social** représente 400 fr. par an et par enfant, un minimum d'aisance de trente mille francs par foyer, et cela sans impôts et sans spoliation. La *part du poilu* se confond avec la part de l'enfant et celle de tous les Français.

Lisez dans **POUVOIR** notre déclaration des principes.

Abonnez vos amis à nos idées, vos enfants à nos cours, tous les cours; vos jeunes gens aux lettres publiées dans **POUVOIR** par les *Foyers Français* en vue de faciliter le mariage entre abonnés.

C'est la plus saine et la plus sérieuse des lectures, la plus touchante et la plus instructive sur la vie de l'âme humaine.

Le numéro récapitulatif des *Foyers Français*, 3 fr.

Venez avec nous pour *être et* **POUVOIR** par l'unité et la solidarité des efforts et des moyens.

Venez aujourd'hui, venez tout de suite, pour **POUVOIR** il faut *vouloir*.

Numéro spécimen avec brochure, 1 fr. 50; avec les deux volumes, 12 fr. — Abonnements: 3 fr. par mois; un an, 30 fr.

Vous qui faites des tournées, vous qui voyez du monde, Représentants, Fonctionnaires actifs, répandez **POUVOIR**, vous y gagnerez deux fois. *Nous créons pour vous une caisse de gratification et de secours.*

COMMERÇANTS: *La publicité dans* **POUVOIR** *est la plus productive. Lisez-en les raisons dans* **POUVOIR.** — *Collaborations acceptées.*

IMPUISSANCE
GUÉRISON RAPIDE ET A TOUT AGE
par les *Wirrill*, 11.35 fr. — Notice franco.
Laboratoires LESRE, Bd Gambetta 147, Bureau 2 NICE

PLAIES VARIQUEUSES
Ulcères, Eczéma, Maladies de la Peau, Dartres, Herpès, Vices du sang, Plaies de mauvaise nature réputées incurables, sont infailliblement GUÉRIS, — même en travaillant, —
par le NOUVEAU **TRAITEMENT VÉGÉTAL du Dr WOLF**
Pour recevoir cette merveilleuse méthode *GRATIS et FRANCO*, écrire à M. A. PASSERIEUX (I.), *Spécialiste*, 46, Rue des Faures, à BORDEAUX

LES CAPSULES •LAIRE•
guérissent toujours sûrement et rapidement
BLENNORRAGIE
PROSTATITE, CYSTITE, Rétrécissements, etc.
La Boîte 5 fr. 75; les 3 Boîtes: 16 fr. (impôt compris)
DÉPOT: Pharmacie BOUSQUET
8, Rue Sainte-Catherine, BORDEAUX

ON prendrait 5 à 6 tonnes marchandises Royan-Bordeaux Delhomme, 57, rte Médoc, Bouscat.

HOTEL meublé à vendre; place Fondaudège, 2, Bx, 12,000 fr.

COCHER-CHAUFFEUR désire emploi dans hôtel ou maison privée, saison été. Ecrire Jélize, Ag. Havas, Bordx.

SUCRANT (édulcor), p. sucrer boissons, etc. KOZLOFF, AUBAGNE (B.-du-R.).

ON DEMANDE à entrer en relation avec une usine gaz acétylène et oxygène pour soudures autogènes. — Ecrire à B. SIMO, poste restante, NANTES.

FOURGON léger à 2 roues, cloison vitrée de 4 m. 35, pompe à volant neuve à vendre. RATORET, à BOURG.

A V. Boiserie vitrée p. bureaux, 40 casiers, étagères avec soubassement, grande table chêne p. coupeur, gradins, etc. Mme Drouet, 25, r. Ste-Catherine, 25.

ON DEMANDE 4 BONS FORGERONS Bien rétribués. Place stable. Inutile se présenter sans sér. références 96, rue de la Gare, Bx.

AUTO-TRANSPORTS. Camions bâchés et rem. pren. fret banlieue Bx et Gironde. S'er de 17 à 18 h., 11, pl. Tourny, Bx.

ON DEMANDE un employé connaissant régie et tous travaux bureau, dégagé obligations militaires. PUJIBET, 89, quai des Chartrons

DESSINS
INDUSTRIELS, COMMERCIAUX ARTISTIQUES - BREVETS
R. Cassoulet, 29, r. Bouffard, Bx provenant de l'armée améri, 2

ON DEMANDE UN BON OUVRIER DOREUR SUR BOIS. Ecrire Maison Paul FRAISSE et Cie, miroiterie, à BAYONNE.

BOULANGERIE à vendre, 12 à 13 quintaux, pétrin mécanique. — S'adresser H. Verdelet, 56, rue de la Devise, 56, Bordx.

AUTO ZÈBRE 4 cyl. à vendre. 105, rue Paulin, 105, Bx.

STENO-DACTYLO On demande dame avec références, de 30 à 40 ans, sténo-dactylo, connaissant un peu de comptabilité. Situation intéressante. S'ad. Usine wagonnage de Gujan-Mestras

A V. fourneau, 2 gr. fours 1m90 Ec. MAGER, Ag. Havas, Bdx.

Achète piano automatique ou autre, bon ou mauvais état. VATEL, 39, rue Tastet, Bordx.

POULES — OIES — CANARDS Nourriture spéciale faisant pondre, 0 fr. 70 le kilo. BERTIN, 18, avenue Sadi-Carnot, Bouscat

Broderies EN TOUS GENRES
DESSINS — LEÇONS
PRIX MODÉRÉS
Mlle MEYRE
83 — Rue Judaïque — 83
BORDEAUX

SULFATE DE CUIVRE - SOUFRES JAUNES ET COMPOSÉS disponibles chez M. René PALUTEAU, 6, place du Président-Wilson, 6, à LIBOURNE.

ANCIENNE Sté d'ASSURANCES Incendie, Accidents, Grêle, demande inspecteur général et directeurs départementaux. Ecr. 54 et 56, avue République, Paris.

A V. Glacière, Piano Focké et divers meubles. S'ad. au garde-meuble, 39, rue Belleyme.

A V. Belle voiture livraison 4 roues, à 1 ou 2 chevaux. Etat neuf. S'ad. Mondin, à Aubie, par Salignac (Girde).

A V. immédiatem., apr. décès, fonds coiffeur dans ch.-lieu de canton Gironde. S'adr. Vve Villeneuve, Podensac (Gde).

TORPEDO SCHNEIDER 10-12 HP, 1914, excell. état, 2 pl. et spider, équipement complet, à vend. 25, boul. Wilson.

DEMANDE MÉNAGE vigneron-laboureur. Chât. Lestrilles, Artigues, par Cenon (Gironde).

USINE, TERRAIN et BEL HOTEL PARTICULIER, 3,600 mq. sur boulevard, à vendre. S'ad. à Me MOTELAY, notaire.

ON DEMANDE à louer environs boulevards Caudéran ou Bouscat, jolie villa ou maison confortable avec jardin. Ecr. avec renseignements détaillés à Hinder, Ag. Havas, Gr.-Théâtre, Bordx.

DEMANDE campagne pour entret. et réparat. mécan. ajusteur marié, préf. connaissant à fond auto. Logé. Référ. exig. Ecr. IRNET, Ag. Havas, Bordx.

EPICERIE-Buvette, encoignure 300f p. j. Px 5,000

COMESTIBLE s. gr. cours à céder après fortune. Recettes 800 fr. p. j. Prix 15,000 fr

SALON de coiffure, seul dans quartier, petit loyer. Belle situation. Encoig. 4,500 fr

A V. libre de suite, échoppe 6 p., jard., cave. Px 30,000

A V. Caudéran, villa 4 p., neuve 550 m. terr., libre. Px 10,000 Agence Moderne, 11, pl. Tourny

ELECTRICIEN DEMOBILISE parlant anglais, cherche emploi. Ecr. Richard, p. rest. Bdx

A V. 20,000 m. prairie, terre lab. clôt., baraque, arb. fruit. Mme Darnet, Pessac, ch. la Poudrière, pr. r. Arcachon. S'y adr.

BON TOUPILLEUR demandé 184, cours de l'Yser, 184, Bdx

A V. ATELIER DE PEINTURE EN BATIMENTS dans la Gironde. Situation très sérieuse. On cède pour cause de maladie S'adres. 391, boulevard Wilson

1er AVIS Mme Duco a vendu son comestib., 129, rte de Toulouse, à M. Landa. Opp. reçue route Toulouse, 251 (Talence)

A V. 2 Berliet 4 tonnes, neuf et 2 remorques 3 tonnes dispon. de suite. 251, r. Judaïque

DEMANDE pr propriété gar de particulier connaissant un peu la culture G. AYGUESPARSSE, Libourne

Wagon plate-forme 10 t. dispon à v. Ec. Boissière, Castillon, Gde

CHIEN berg. all., 15 m., noir-feu pedig. ill. De Batz, Feugarolles

FONDS DE TAILLEUR à céder S'adresser **Maison SOENEN**, place des Cordeliers, 8, Saintes.

Etude de Me BESSON, avoué, 3, cours Georges-Clemenceau.
VENTE AU TRIBUNAL
sur surenchère du sixième, le jeudi 8 mai 1919, à 13 h., d'une maison située à Bordeaux, rue de la Rousselle, 70. — M. à p., 30,334 fr. — Mes Mauriac et Fermaud, avoués présents.

ACHAT AU COMPTANT
Titres cotés ou non cotés
Titres russes, ottomans et bulgares. Bouhet, 40, r. Ste-Eulalie

A V. cheval 1m68, bien attelé, 6 a., 2 fins, 38, r. Vergniaud

JE NE FUME QUE LE NIL

LE COPIDEAL, copie de lettres sans mouillage ni presse. Papet. Nercam, Chevallier, Dames de France, Nouv.-Galeries etc., et 27, r. Fg-St-Denis, Paris

VENTE AUX ENCHÈRES de chevaux et mulets
PROVENANT DE L'ARMÉE AMÉRICAINE
Lundi 5 mai 1919, à neuf heures du matin, sur la place de Tartas (Landes).
Me FOURCADE, notaire.
Au comptant et 8.50 en sus.

CHEVAUX A. Fournier, maréchalerie Pousse (E.), Langon, recevra jeudi 1er mai deux nouveaux convois gros trait et 2 fins provenant du Finistère, vendus tte confiance.

CHEVAUX Célestin BOURRICAUD aîné, route de Fronsac, au bout du Pont de Libourne, reçoit, le 30 cour., un nouveau convoi t. genres et t. prix. Un grand choix de chevaux de labour travaillant à la propriété sont égalem. visibles.

PERDU 1 boucle d'orlle brillant et rose. Rap. 56, r. Clément. Réc.

PERDU broche-épée, platine et perles. Bx ou train Eymet. Palis, bijoutier, Caudéran. Réc.

VIN GÉNÉREUX TRÈS RICHE EN QUINQUINA
BYRRH
SE CONSOMME EN FAMILLE COMME AU CAFÉ